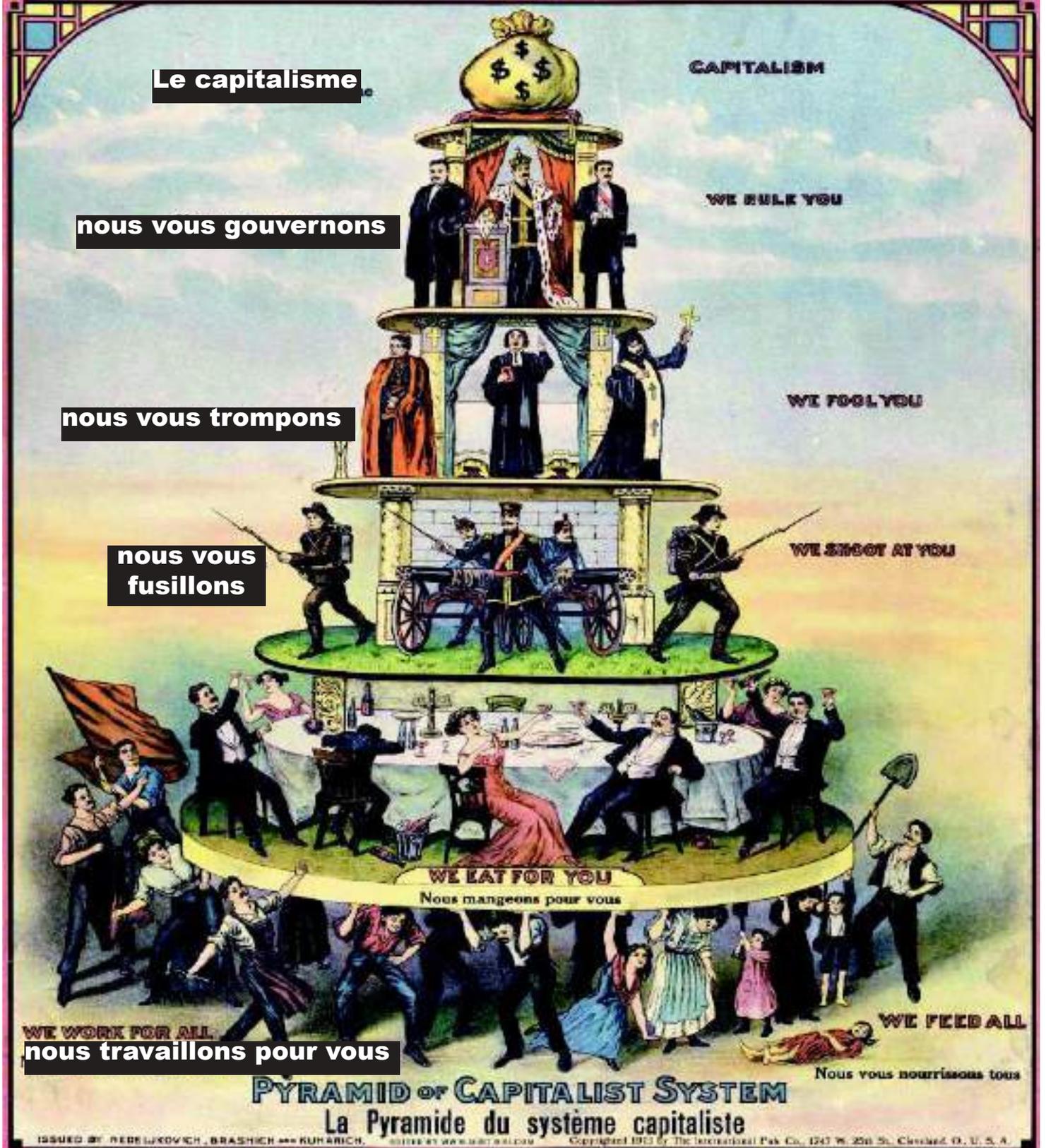




COURANT ALTERNATIF **courant alternatif**

- Critique de la valeur-travail
- La relance du nucléaire
- Contre la GPA et son monde
- Libye : l'armée, la religion et l'Etat, les fléaux qui ravagent la société
- No bassaran

mensuel anarchiste-communiste - n°324- novembre 2022 - 5 €





COURANT ALTERNATIF

courant alternatif



• **édito** : page 3

• **SOCIAL**

pages 4 à 6 : Valeur-travail ???

Livres : page 7

Insubordination salariale : pages 8-9

page 10 : Le Capital à l'assaut des lycées professionnels

L'économie en brèves : page 11

• **IMMIGRATION**

Sans frontière : page 12-13

pages 14 : Migrants, « la traite des illégaux »

pages 15 : Manif de fachos et contre-manif à Saint Brévin (44)

Big brother : pages 16-17

• **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

pages 18 - 19 : Bassines

• **NUCLÉAIRE**

pages 21 à 22 : Fin de l'abondance, pertes d'EDF et relance du nucléaire

pages 23 à 25 : La relance du nucléaire, une chimère dansgereuse

• **SOCIÉTÉ**

pages 26 à 29 : Contre la GPA et son monde

• **INTERNATIONAL**

pages 30-31 : Regards sur l'Iran

pages 32 à 36 : Libye : l'armée, la religion et l'Etat,
les fléaux qui ravagent la société

Ce numéro a été préparé et maqueté dans le Poitou.
La commission journal de novembre
pour préparer le numéro de janvier aura lieu à Moulins

Pour plus d'informations, visitez notre site
<http://WWW.oclibertaire.lautre.net/>

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL.

La CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s.

En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Égégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

COURANT ALTERNATIF Mensuel anarchiste-communiste n° 324 novembre 2022 Com. par. 0625 G 86750
DIR. PUBLICATION pour les seules obligations légales Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims Imprimé sur papier recyclé

CORRESPONDANCE
OCL c/o Egégore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Contacteur localement
L'Organisation

Communiste

Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE

ocl-Moulins@orange.fr

BRETAGNE

oclnantes@free.fr
ocl.st-nazaire@orange.fr
Douarnenez : ocldzriseup.net

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o egégore BP 81213
51058 Reims cedex
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE-DE-FRANCE

oclidf@riseup.net

LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

Boulogne : OCLB c/o La mouette enragée,
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

Lille : oc Lille@gmail.com

NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES

Poitiers : ocl-poitou@orange.fr
Cognac : oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES

ocl-lyon@laposte.net

Autres contacts passer par
oclibertaire@hotmail.com

ABONNEMENT 1 AN

o 10 numéros 30 euros

o Tarifs réduits fauchés) 18 euros

o En soutien + de 30 euros

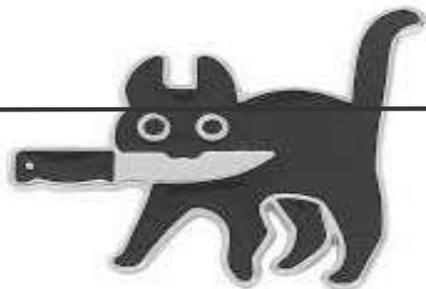
o à l'essai (3 numéros) 5 euros

o Un numéro sur demande Gratuit

Abonnement à l'international et
envoi en nombre, nous contacter.
Chèque à l'ordre de "La Galère"

OCL égégore, B.P 81213-
51058 Reims cedex





Lorsque deux impérialismes s'affrontent, grande est la tentation de choisir son camp. Il y a ceux qui le font clairement en fonction de leurs options idéologiques et de leur intérêt (ou de ce qu'ils croient être leur intérêt). Il y a ceux qui hésitent, qui pèsent le pour et le contre, qui essaient de mesurer ce qu'il y a à gagner dans la victoire de l'un ou la défaite de l'autre, et qui se refusent à condamner de manière identique et claire les deux camps : il y aurait, au bout du compte, un agresseur et un agressé.

Parmi celles et ceux qui se rangent en temps de paix dans le camp anticapitaliste, anarchistes ou marxistes, on entend souvent l'argument consistant à dire que les grands principes anti-impérialistes sont valables en général, mais que cette fois-ci la situation est particulière. Cet argument, on l'a lu et entendu en 1914, en 1939, au moment de la guerre en Yougoslavie, de la guerre du Golfe ou de la guerre en Ukraine aujourd'hui. Eh oui, c'est une évidence, chaque situation est différente d'une autre ! Mais chaque grève aussi est différente d'une autre par son contexte, ses enjeux, ses acteurs, et cela ne veut pas dire qu'il est possible de choisir le camp des patrons ! Ou, sans aller jusque-là, de trouver quelque vertu à des alliances (temporaires, juré craché !) avec l'ennemi de classe... et de même, pour ce qui nous occupe ici, avec l'un des impérialistes.

En Ukraine, il s'agit d'une guerre pour le contrôle politique et économique de l'espace postsoviétique. Les guerres de ce genre, chaque impérialisme les mène différemment selon les circonstances : par l'invasion militaire, par la fourniture d'armes, par des diktats économiques, ou encore par des moyens percutants visant à mettre en place tel ou tel régime politique dans telle ou telle région. Si ces moyens sont utilisés à tour de rôle ou tous ensemble, selon ce que la situation permet, l'objectif est toujours le même : contrôler et s'étendre.

L'impérialisme n'est ni la conséquence du mode de production capitaliste ni son stade suprême. Il en est le moteur sans lequel ce mode de production ne se développerait pas, et donc mourrait. Les conflits entre les impérialismes sont le carburant indispensable au développement et à l'expansion capitalistes.

Celles et ceux qui tendent à pencher (de façon circonstancielle, disent-ils !) pour l'un des deux camps ne choisissent pas entre deux réelles options. Dans un cas

comme dans l'autre, c'est le développement capitaliste qu'ils renforcent alors au détriment d'un choix de classe, le seul qui vaille.

Ce choix-là n'est nullement celui de la passivité, comme le prétendent les va-t-en-guerre résignés : on peut très bien pratiquer le défaitisme révolutionnaire, comme en 1914, ou la résistance armée contre l'envahisseur et le régime politique qui lui est attaché, comme en 1939. Il en est, en Ukraine, qui cherchent à agir en dénonçant conjointement l'OTAN, la Russie de Poutine, et le gouvernement ukrainien et ses mesures contre les travailleurs au nom de l'union sacrée. Il s'agit là d'un camp de classe qui peut se constituer avec les Russes qui, de leur côté, cherchent à contrer leur impérialisme de l'intérieur.

Un événement chasse l'autre : après avoir occupé pendant quelques mois l'intégralité des espaces médiatiques, la guerre en Ukraine avait fait passer au second plan celles qui sont menées contre les Palestiniens par Israël ou contre les Kurdes par le gouvernement turc, ou encore la sanglante répression de la junte birmane contre les minorités ethniques. A peine a-t-on entraperçu les milliers de morts du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

**Il n'est
de juste guerre
que la guerre
de classe**

Et puis a surgi une contestation massive du pouvoir religieux en Iran, après le meurtre de Mahsa Amini, et ce pouvoir y a répondu par une féroce répression qui est évidemment à dénoncer, mais sans perdre de vue que ce conflit est bien pratique pour les gouvernants occidentaux : il leur permet de faire oublier l'état de guerre qui existe dans le monde entier, du fait des affrontements inter-impérialistes. Le conflit iranien est politiquement correct : on voit mal qui pourrait soutenir le régime des ayatollahs contre les femmes de tous âges et milieux qui refusent l'obligation de porter le voile, ou l'action violente de la police contre des manifestant-e-s – dont une bonne partie de la jeunesse – révoltés contre leurs conditions de travail et de vie. Mais attention ! Si jamais la contestation commençait à ne pas seulement remettre en cause le pouvoir des religieux en s'attaquant globalement au système d'exploitation des travailleurs et des travailleuses, nous verrions nos « démocrates » du monde entier choisir leur camp, celui du régime en place ou d'un homologue plus présentable.

Le Brésil en constitue une illustration. Il est pitoyable de voir une gauche européenne en lambeaux se réjouir avec les libéraux de ce qu'un ex-Président soi-disant de gauche et s'étant soumis aux diktats du FMI, ayant mobilisé contre lui les sans-toit et les sans-travail, et par ailleurs mouillé jusqu'au cou dans des scandales financiers puis condamné pour corruption, soit élu contre ce diable de Bolsonaro !

OCL Poitou

CA passe à 5 euros en librairie, mais rien ne change pour les abonnements ou les ventes directes





Valeur-travail ???



Le travail, une malédiction très ancienne

« Tu gagneras ta vie à la sueur de ton front » est la malédiction divine qui accompagne l'expulsion d'Adam et Eve du paradis. Les Grecs anciens considéraient que pour être citoyen il ne fallait être ni paysan ni esclave, bref ne pas travailler. En Occident du moins, de l'Antiquité au capitalisme, l'homme de bien est un homme de biens, c'est-à-dire quelqu'un qui n'a pas besoin de travailler et qui peut donc se consacrer à des occupations plus élevées.

Adam Smith, le père du libéralisme, donc le père de la théorie philosophico-économique qui va accompagner et légitimer la naissance du capitalisme, définissait la richesse comme le pouvoir d'user du produit du travail d'autrui, ce qui est tout à fait logique si on considère le travail comme une contrainte pénible et dégradante. Et, pendant longtemps, c'était ça la signification du terme valeur-travail. Ce n'était pas un slogan idéologique. C'était la conviction que ce qui fait la valeur des choses, c'est le travail qui a permis de les produire et qui est donc épargné à l'acheteur. Cette conception a prévalu sous différentes formes : théorie du travail commandé chez Smith, théorie du travail incorporé chez Ricardo, théorie de l'exploitation chez Marx, au moins jusqu'au milieu du XIX^e siècle. La valeur-travail était à prendre au sens propre du terme : c'est la quantité de travail nécessaire à sa production qui fait la valeur d'une marchandise. Ce qui ne constitue pas une glorification du travail, au contraire.

Pourquoi cette théorie a-t-elle été abandonnée et comment un concept théorique est devenu un slogan idéolo-

**Glorifier
la valeur-travail...
Quand on sait que le mot
travail vient du latin
tripalium, c'est-à-dire
« torture », ce slogan
vous a un petit côté
masochiste, ou sadique
suivant le côté
du manche
où on se situe...**

gique ? Parce que les libéraux se sont vus obligés de répondre à Marx. En effet, il a repris et critiqué les libéraux de son temps pour pousser les choses jusqu'au bout. C'est le travail qui fait la valeur des choses, rien ne tombe du ciel sans être produit, donc les vrais producteurs de la richesse sont les prolétaires, contraints de travailler pour un patron du fait de l'appropriation de leur outil de travail par ce dernier (la propriété privée des moyens de production). Il a ainsi développé le concept de l'exploitation : le prolétaire vend sa force de travail dont la valeur est déterminée par les marchandises nécessaires à sa reproduction. C'est sa valeur d'échange. Mais sa valeur d'usage, ce pour quoi le patron lui achète sa force de travail, c'est le fait de travailler un certain temps. La valeur de ce qu'il produit va au-delà de la valeur d'échange de sa force de travail, il y a une plus-value qui est accaparée par les patrons, qui sont propriétaires des marchandises produites. Il devenait alors urgent pour les libéraux de se débarrasser de l'association entre valeur et quantité de travail, et de la notion de classes sociales (parfaitement admise par les premiers li-

béraux, ils y voyaient même le fondement de natures différentes de revenus).

Donc, exit la valeur-travail de la théorie économique. Ce qui fait la valeur des choses, c'est leur rareté. En plus, c'est bien, c'est intuitif, c'est facile à comprendre. Plus rien n'est produit, il n'y a que des capitalistes, pardon des individus entreprenants, qui échangent entre eux. Bon, certains capitalistes particuliers, sans doute des individus pas très malins, n'ont que leur travail à proposer dans l'échange. Si ce travail est rare, il sera cher ; sinon, il sera bon marché. C'est le règne du marché. La production a disparu, et avec elle la question de l'origine de la richesse. Il ne reste plus que des individus dans un espace où l'idée même de classe sociale n'a plus aucun sens. Bon, au passage, il a fallu passablement appauvrir la théorie économique, notamment supprimer la distinction entre valeur d'échange et valeur d'usage, mais on a masqué ce vide scientifique en bourrant la chose d'équations mathématiques.

Cependant, même pour ces néolibéraux, ultralibéraux actuels, la vision du travail comme une malédiction perdure. En effet, que dit leur théorie du salaire (parce qu'ils ont quand même dû admettre qu'il y en avait un, et même qu'il avait une vague importance économique) ? Que chaque individu arbitre entre la désutilité du travail (entendez l'inconvénient qu'il y a à travailler) et le salaire. Donc, plus le salaire est élevé, plus on est prêt à travailler. Il est bien connu que les journées de travail des cadres supérieurs sont bien plus longues que celles des forçats de la logistique, n'est-ce pas ? Normalement, si cette théorie était exacte, plus le travail est pénible, mieux il est rémunéré... On y croit ! Donc, aussi, la baisse des salaires est un remède au chômage puisque moins de gens cherche-



ront à travailler... Donc, enfin, si on laisse un individu avoir un revenu hors travail, une allocation par exemple, il ne va plus vouloir travailler. C'est cette pseudo-théorie qui prétend prouver qu'un système social trop favorable est facteur de chômage. D'ailleurs, pour ces « théoriciens », le chômage n'existe pas sauf sous une forme volontaire, le refus de travailler en dessous d'un certain salaire. On voit bien que, même pour eux, l'idée de base est que le travail est une malédiction.

La valeur-travail, slogan idéologique nécessaire pour le capital

Ils ont eu beau évacuer le travail de la théorie économique, le capital a besoin qu'on bosse, sinon il meurt. Mais en passant sous silence que notre travail est la source de leur richesse. Dans toutes les théories économiques libérales, on considère que l'argent est l'unique motivation du travail. Avec deux angoisses non exprimées. Et d'une, il ne faudrait pas quand même qu'on demande trop d'argent pour travailler, ce serait mauvais pour les profits. Et de deux, si on se mettait en tête de refuser de perdre notre vie à la gagner ?

Le système dans lequel nous vivons nie le travail, invisibilise complètement les ouvriers, et notamment leurs conditions de travail, nie la réalité du salariat. Il méprise le travail, il méprise les savoir-faire populaires et professionnels, il les combat même avec un management violent où l'humiliation prime sur la rentabilité. Et plus le travail est nié et méprisé, plus la « valeur-travail » est affirmée avec morgue. Car enfin, à quel propos nous ressort-on cette fameuse valeur-travail ? D'abord pour attaquer le système des allocations, dénoncer l'« assistantat ». Parce que la bourgeoisie n'est pas assistée, peut-être ? On n'a pas dépensé des milliards pour sauver les banques, on n'aide pas les entreprises (1) ? La valeur-travail n'est alors qu'une façon de dénoncer une soit-disant paresse des classes laborieuses, ce qui est quand même un comble ! L'idée est aussi de diviser les prolétaires, de monter ceux qui occupent un emploi au rabais contre ceux qui cherchent un emploi au rabais.

L'idéologie de la valeur-travail sert à attaquer notre salaire, notamment indirect. Notre salaire est constitué de notre paye (salaire direct) mais aussi du salaire différé (ou indirect) que nous procure la protection sociale sous forme d'allocations (maladie, chômage, retraite...). En effet, les cotisations, salariales et patronales, nous permettent de percevoir un revenu quand nous sommes empêchés de travailler, d'où le nom de salaire différé. Le slogan de la « valeur-travail » est

toujours mobilisé pour attaquer ce système, et donc en réalité attaquer nos salaires. Les tenants de la « valeur-travail » ne supportent pas que le travail soit suffisamment valorisé pour que les prolétaires ne soient pas contraints de travailler jusqu'à l'épuisement.

Enfin, cette idéologie du travail a un autre intérêt très actuel. Glorifier « le travail », c'est refuser d'interroger le sens de ce dernier. L'important est de travailler, qu'importe comment, pour qui, pour quoi, qu'importe ce que l'on produit, qu'importe l'inutilité sociale, voire la nuisance sociale du poste que l'on occupe. Ce qu'il faut à tout prix, en ces temps de questionnements sur l'avenir de l'humanité, c'est maintenir le consumérisme et la croissance comme horizons indépassables, travailler, travailler, et surtout ne jamais se demander comment ni pourquoi.

La glorification de la « valeur-travail » est de l'idéologie au sens propre du terme, un slogan destiné à masquer la réalité, celle de l'exploitation et du mépris du travail. Masquer la réalité, c'est bien la fonction première de l'idéologie.

Quel travail ?

On le voit, l'idéologie de la « valeur-travail » et la théorie de la valeur-travail ne sont pas synonymes, elles sont même en réalité antagoniques. Et pourtant on peut remarquer beaucoup d'ambiguïtés autour de tout ça dans le mouvement ouvrier, et même parfois dans l'œuvre de Marx soi-même. Il y a notamment la question d'une dignité que permettrait le travail, ou non.

C'est qu'il faut savoir de quoi on parle quand on parle de travail. Déjà, il est un travail qui est tellement ignoré qu'on n'y pense même pas quand on aborde ce sujet, un travail qui représente pourtant 160 % du temps de travail rémunéré, d'après l'INSEE : c'est le travail domestique... Et nous allons l'ignorer dans la suite de l'article, faute de place (mais sûrement pas faute de choses à en dire).

A la base, le travail, c'est l'ensemble des activités humaines coordonnées dans le but de produire quelque chose (2). Et c'est donc bien une nécessité pour la survie de l'humanité. Même les chasseurs-cueilleurs travaillaient.

Le seul travail que nous connaissons, nous, c'est un travail aliéné. Aliéné au sens littéral du terme, puisque nous vendons notre force de travail et n'avons donc aucun droit sur le fruit de notre travail. Aliéné aussi dans son sens imagé : comme salarié-e-s, nous n'en maîtrisons ni les modalités d'organisation, ni les caractéristiques de ce que nous produisons, ni son

usage... Aliéné et aliénant. En poussant jusqu'au bout la division du travail, le capitalisme nous a dépossédé-e-s de toute vision d'ensemble, nous savons quels gestes nous devons faire, nous ne savons ni ce qui se passe avant ni ce qui se passe après. Les ouvriers et ouvrières de l'automobile à la chaîne n'ont pas la moindre idée de la construction d'une automobile, voire d'une portière. Elles et ils ne connaissent que la pièce ou le bout de pièce qu'ils ou elles fabriquent. Nous n'avons aucune vision d'ensemble de ce que nous faisons, du moins pour la majorité d'entre nous. Tout juste si nous avons une idée de comment nous nous insérons dans cet ensemble. Et, bien sûr, ce travail aliénant contraint l'ensemble de notre vie quotidienne : horaires, logement, loisirs, santé, fatigue... Et encore, je n'ai pas abordé la question des *bullshit jobs*, ces emplois qui semblent totalement inutiles et qui pourtant occupent pas mal de salarié-e-s, dont de plus en plus ont le sentiment d'une vie vide de sens. Sans parler des emplois socialement nuisibles, que quelques-un-e-s cherchent à désertier.

Dans ce contexte, parler de dignité du travail à propos d'emplois pénibles, dangereux, voire dégradants peut sembler assez hors-sol. Et pourtant...

Le travail, une valeur de résistance sociale

Depuis que l'exploitation existe, les exploités-e-s ont le sentiment, justifié, que ce sont elles et eux qui font vivre la société par leur travail. Et ce sentiment, cette réalité en fait, est la base d'un sentiment de dignité et donc de révolte contre un ordre social qui les écrase et les méprise.

« L'homme est un animal social », disait déjà Aristote. Le sentiment d'utilité pour la société est pour l'être humain un sentiment qui peut donner sens à sa vie. Se sentir inutile au monde fait partie de la déchéance dont se sentent frappé-e-s de nombreux et nombreuses chômeuses et chômeurs, exclu-e-s, et qui explique

(1) D'après une étude récente, les aides aux entreprises représenteraient environ trois fois les aides sociales « non contributives ».

(2) En fait non, au départ, c'est le travail de l'accouchement ! Intéressant, non ? Ces définitions sont reprises du « petit Robert ».





social

l'apparente passivité de beaucoup. Toutes les études sociologiques menées dans l'ensemble du monde occidental montrent que, contrairement à ce que nous prétendent les pseudo-défenseurs de la « valeur-travail », l'immense majorité des « bénéficiaires » d'allocations sociales préfèrent travailler non seulement à revenu égal à leurs allocations, mais même à revenus inférieurs (dans certaines limites quand même !). Et ça, ça n'a aucune explication possible dans une vision libérale de la société où seul l'argent motiverait les individus.

Cette question de la dignité du travail est l'enjeu d'une lutte sourde et féroce entre prolétaires et patronat depuis le début du capitalisme. C'est d'abord un enjeu de pouvoir. Les prolétaires maîtrisent leur travail (celles et ceux qui ne le maîtrisent pas sont viré-e-s de toute manière), et pas le (la) propriétaire de leurs ateliers. C'est une limite au contrôle de ce ou cette dernier(ère) sur le travail des prolétaires, et notamment sur le temps nécessaire, le process, les contraintes de qualité. Tout l'enjeu de la mise en place du taylorisme et du fordisme était de casser les métiers et les qualifications, de déposséder les prolétaires de leur savoir, pour leur faire exécuter des ordres le plus bêtement possible. Et l'enjeu n'était pas seulement l'emploi d'une main-d'œuvre non qualifiée et réputée plus docile (Noirs aux Etats-Unis, femmes, immigré-e-s, ruraux et rurales...), l'enjeu était le pouvoir le plus complet possible du capital sur le travail, jusque dans ses modalités concrètes. D'où la parcellisation du travail, dont le but, répétons-nous, n'est pas seulement l'emploi d'une main-d'œuvre non qualifiée, mais bien l'aliénation complète du travail.

L'être humain n'est pas seulement un animal social, c'est aussi un animal intelligent. Le patronat s'en est aperçu à ses dépens lors des premières tentatives de robotisation. Certain-e-s considèrent, hélas jusque dans nos milieux, que certaines tâches sont totalement imbéciles. Ce sont les premières tâches qu'on a cherché à robotiser. On peut prendre un exemple dans la sidérurgie. Il est un travail particulièrement bête et pénible, d'ailleurs exécuté unique-



ment par des immigrés : sortir les plaques d'acier des fours pour les empiler. C'est ce qu'on a robotisé en premier. Toutes les plaques d'acier ont alors été foutues. Ce que faisaient les ouvriers et qu'ignoraient les ingénieurs (et pourquoi demander à des abrutis, incultes de surcroît, hein?), c'est qu'ils décalaient légèrement les plaques en les empilant pour qu'elles ne se rayent pas. Les robots ne le faisaient pas...

L'être humain exerce son intelligence partout, et il existe des marges d'initiative, si minuscules soient-elles, partout. Nous en sommes victimes chaque fois qu'un service est numérisé. Les machines, elles, n'ont pas d'initiative et ne sont pas capables de répondre à nos demandes dès que nous sommes à la limite d'une case. Même la standardiste de base non qualifiée savait le faire et nous adresser au bon endroit. Cette marge d'initiative a toujours constitué une limite au contrôle concret du capital sur le travail. Quel que soit le boulot. Ne nous laissons pas contaminer par le mépris de classe qui consiste à considérer qu'il est des emplois sans valeur ou indignes, qu'il est des emplois tellement idiots qu'ils pourraient être occupés par des singes. Il est des emplois pénibles, il est des emplois dangereux, il est des emplois salissants, il est des emplois répétitifs, il est des emplois méprisés, mais ces emplois sont souvent parmi les emplois les plus socialement utiles, et, oui, la conscience de cette utilité est une base de dignité et de résistance.

Cette lutte entre prolétaires qui tentent de conserver la maîtrise de leur travail et patronat qui voudrait étendre son contrôle sur l'ensemble du processus est une lutte perpétuelle au quotidien. La résistance ouvrière peut aussi bien prendre la forme de la conscience professionnelle (incompatible avec les impératifs de rentabilité et l'obsolescence programmée) que du sabotage, sans oublier la pratique quasi universelle de la perruque. Le patronat, lui au-

tomatise et numérise, pas seulement pour gagner en productivité, pour gagner aussi en contrôle. Les machines coûtent nettement plus cher que les salarié-e-s et la qualité de leur production est constante, mais pas forcément top.

L'idéologie a généralement pour fonction de masquer la réalité au service de l'ordre établi. Le travail est une question taboue du capitalisme : il a besoin qu'on bosse, mais le rôle réel de notre travail comme source de sa richesse doit être masqué, la lumière ne doit pas être faite sur les conditions réelles de l'exercice de notre travail concret. Ces politiciens bourgeois pleins de morgue qui vantent la valeur-travail sont bien des sadiques, il s'agit de nous contraindre à bosser en aggravant nos conditions de travail pour mieux nourrir leurs privilèges. Ils martèlent cette idéologie pour mieux nous monter les un-e-s contre les autres, pour mieux nous retirer nos droits sociaux.

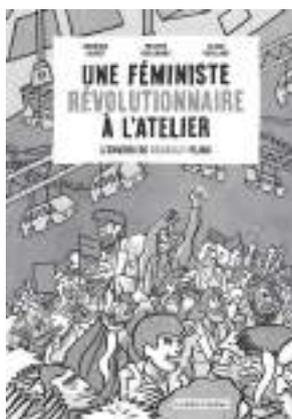
Toute idéologie, pour avoir une influence sociale, se doit cependant de s'accrocher sur une réalité. Et cette réalité, c'est la fierté de leur travail que partagent beaucoup d'exploité-e-s. Cette fierté repose en fin de compte sur la conscience d'apporter sa pierre à l'édifice de la société, que, tout méprisé-e que l'on soit, on dispose d'un savoir et on produit quelque chose, on est utile au monde, on n'est pas un parasite. Bien sûr, cette fierté est utilisée par le capital et est aussi une forme de soumission. Mais rappelons-nous qu'une société communiste ne sera pas une société sans travail. Ce sera une société où le travail ne sera plus aliéné, sera probablement moins volumineux ou en tous les cas son volume sera choisi socialement, une société où les travaux les plus contraignants seront partagés entre tous et toutes.

Sylvie





LIVRES



Une féministe révolutionnaire à l'atelier, l'envers de Renault-flins
Fabienne Lauret
Syllepse, 2018

Fabienne Lauret décrit dans son livre *L'Envers de Flins*, une féministe révolutionnaire à l'atelier (Syllepse, 2018) non pas comme « une étude sociologique, économique ou même politique sur une grande usine mythique de l'automobile. Ni un plaidoyer nostalgique sur la prétendue disparition de la classe ouvrière. Il est seulement le récit d'un parcours de vie de femme engagée dans une usine d'hommes. Avec la volonté de faire découvrir, par le prisme de mon engagement féministe et révolutionnaire, l'envers d'une usine plus connue pour ses images médiatiques que pour sa vraie vie bouillonnante et complexe. Au-delà du mythe et des préjugés ». Ce récit de lutte à la première personne, qui avait donné lieu à une

interview dans *Courant alternatif* (n° 292, été 2019), est maintenant adapté en BD (1).

On y retrouve donc, avec un graphisme quelque part entre BD belge et manga, un peu enfantin, mais illustrant bien les bruits et ambiances des luttes et de l'usine, le parcours de Fabienne, du bouillonnant mai 1968 dans les comités d'action lycéens à son établissement à l'usine Renault de Flins, dans la vallée de Seine, en 1972 avec ses camarades de Révolution ! (2), puis les années de lutte au sein de la CFDT de l'époque, dans l'atelier de couture des sièges, et enfin son passage au comité d'entreprise, où elle a eu à se battre contre le harcèlement moral et antisindical de la part de la direction du CE géré par FO et la CGC ; comme quoi le management sévit aussi quand les bureaucrates sont à la manœuvre...

Fabienne prend part aux luttes ouvrières (et d'ouvrières [3]) dans une perspective résolument féministe, contre le sexisme de la direction mais aussi contre celui d'une partie des ouvriers, contre l'assignation des travailleuses à des fonctions stéréotypées et pour une lutte commune de tous dans l'usine et en dehors. Car ce sont aussi les années des luttes des foyers ou contre la mafia des embauches d'immigrés dans la région.

La BD complète donc visuellement le livre, lui aussi très vivant et accessible (4), pour couvrir de façon intime et sincère une tranche d'histoire sociale de la vallée de Seine et de l'automobile, en prenant à bras-le-corps les problématiques et les contradictions de l'investissement militant en usine, du syndicalisme, de la participation à des ateliers sur

l'organisation du travail, à la division sexuée des rôles, et à la solidarité pas toujours immédiate entre Français et immigrés.

1. La Boîte à Bulles, préface de Ludivine Bantigny. Avec la collaboration de Philippe Guillaume au scénario (*La Banque, Le Banquier du Reich*) et d'Elena Vieillard au dessin (*La Brigade de répression du féminisme*), pour les amateurs !
2. Groupe d'extrême gauche, issu d'une scission de la Ligue communiste révolutionnaire (ancêtre du NPA), refusant de s'inscrire dans le trotskysme ou le maoïsme, et qui s'est élargi dans l'OCT (Organisation communiste des travailleurs), ayant existé de 1976 à 1979. Fabienne se rapproche aujourd'hui du communisme libertaire.
3. Voir le dernier numéro de la revue féministe et libertaire creusoise *Casse-Rôles*, avec un dossier spécial consacré aux ouvrières.
4. Tous deux contiennent un riche cahier documentaire avec photos, tracts et historique – témoignage bienvenu pour qui s'intéresse au mouvement ouvrier.

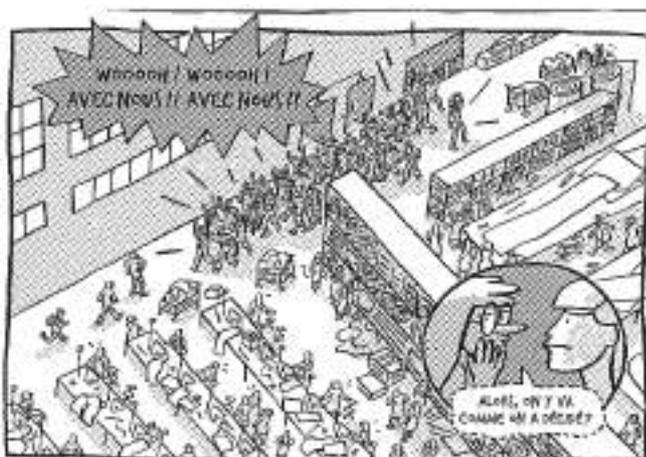
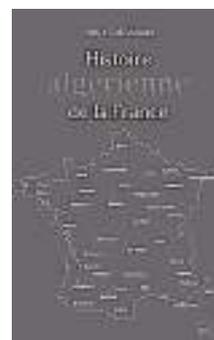
Histoire algérienne de la France – Une centralité refoulée, de 1962 à nos jours.
Nedjib Sidi Moussa
(PUF, 300 p., 2022)

Disons les choses simplement : pour comprendre la France contemporaine, il est nécessaire de se confronter, enfin, à la question algérienne. Les crispations et tensions des dernières décennies ont souvent pris la forme de polémiques aussi violentes que stériles autour de l'identité, l'immigration, le colonial, l'islam ou la sexualité.

Toutes ces thématiques, cons-

truites comme autant de « problèmes » par des forces antagonistes, de l'extrême droite à la gauche radicale, ne peuvent être appréhendées qu'à l'aune de la question algérienne, en raison des clivages hérités de la décolonisation qui travaillent les courants les plus extrémistes de la société française, du ressentiment des partisans résolus de l'« Algérie française » à la désillusion des anticolonialistes favorables à l'« Algérie nouvelle ».

Ce livre, qui fait la synthèse de quinze années de recherches menées sur les deux rives de la Méditerranée, propose de prendre au sérieux la centralité refoulée de la question algérienne en France, de 1962 à nos jours. En mobilisant des sources, parfois sulfureuses, publiées par l'extrême droite, la gauche radicale, des mouvements féministes, homosexuels ou immigrés, l'ouvrage adopte une nouvelle perspective pour rendre compte de enjeux les plus brûlants de notre époque. Car l'histoire algérienne de la France est d'abord celle des guerres et des révolutions sans cesse rejouées dans la chair ou l'imagination de nos contemporains.



vient de paraître

Sortons des marais réformistes !

Vanina

Une brochure (format A5, 36 pages)

publiée par l'OCL
en téléchargement libre
sur le site ocl.libertaire.lautre.net





INSUBORDINATION SALARIALE



GRÈVE DANS LES RAFFINERIES ET AILLEURS ?

Au moment où nous rédigeons ces lignes, la question de l'extension de la grève engagée dans les raffineries se pose.

Plus qu'une grève générale, il est possible que les réseaux issus de la bataille des retraites de 2019 se réactivent, que des luttes s'enclenchent localement et que nous soyons plutôt dans une sorte d'« automne rampant », avec espérons-le des victoires ouvrières qui donneront du courage et de l'espoir à l'ensemble du prolétariat. Un des débats à poser dans ce cadre est celui des revendications : indexation des salaires sur l'inflation (donc souvent en pourcentages qui augmentent les inégalités salariales) et/ou augmentations uniformes (ex. : + 400 € pour toutes et tous), voire augmentations plus fortes pour les bas salaires...

Conscient de la danger, à quelques mois de sa nouvelle contre-réforme des retraites, une partie de la bourgeoisie va peut-être jouer la carte de l'apaisement : les récentes déclarations de membres du gouvernement concernant les hausses « excessives » des salaires de patrons et du décrochage des salaires vis-à-vis de l'inflation sont aussi des appels du pied envers la direction de la CGT. Rappelons, pour info, que la CGT des raffineries (FNIC-CGT) fait partie de l'opposition à Ph. Martinez... Opposition liée à la FSM (Fédération syndicale mondiale) qui ne brille pas non plus par son sens de l'unité et de la démocratie directe...

LES LUTTES DES 3 PIQUETS RSI/DPD/CHRONOPOST CONTINUENT

« Les travailleurs sans-papiers de la plateforme de DPD du Coudray-Montceaux, de l'agence Chronopost d'Alfortville et de l'agence d'intérim RSI de Gennevilliers sont en grève depuis l'automne 2021. La principale revendication dans ce conflit du travail est la régularisation des travailleurs en lutte des 3 piquets dans le cadre d'une négociation collective. M. Darmanin a reçu le 29 septembre une délégation concernant uniquement la situation du piquet de RSI à



Gennevilliers, suite à l'interpellation de Mme Faucillon, députée des Hauts-de-Seine. Depuis, la préfecture des Hauts-de-Seine a convoqué 83 des occupants qui ont reçu des récépissés avec autorisation de travail avec la mention "a demandé un premier titre de séjour portant la mention "travailleur temporaire". C'est une première étape importante pour les camarades en grève depuis bientôt un an !

Cette avancée sur RSI est un premier résultat de la mobilisation unitaire et du soutien réciproque des 3 piquets depuis le début de cette lutte commune. Il reste plusieurs personnes, occupants du piquet depuis le début, qui n'ont toujours pas de perspectives de régularisation. Quant à la demande portée sur le récépissé, elle ne correspond bien sûr pas à notre revendication qui est celle d'un titre pérenne.

Cependant, aucune réponse n'a été donnée concernant les piquets de DPD et Chronopost alors même que l'Etat est un actionnaire stratégique du donneur d'ordres qu'est La Poste. Nous demandons donc des réponses concrètes pour la régularisation de l'ensemble des occupants des 3 piquets, dans cette lutte qui dure depuis bientôt un an. »

(Communiqué CTSPV-SUD PTT-SOLIDAIRES du 17 octobre).

Solidarité financière :
<https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortville> ;
<https://lydia-app.com/collect/48135-caisse-de-grave/fr> ;

EBOUEURS DE VÉNISSIEUX

En avril 2019, une grève des eboueurs de l'entreprise Pizzorno

éclate à Vénissieux. Pendant les 17 jours qu'elle dure, la doctorante en sociologie Lina Cardenas filme le quotidien du piquet de grève et enregistre une série d'entretiens avec les travailleurs. De ce travail naît le documentaire *Grève au royaume des ordures*, coréalisé avec Jordane Burnot, et un article intitulé « Caméra aux poings. Images dans la grève : des usages pluriels dans la lutte syndicale » (*Images du travail, travail des images*, n° 12, février 2022), sur la construction médiatique de la grève et la place de l'image dans la construction d'un rapport de force.

GRÈVE POUR LES SALAIRES CHEZ CARREFOUR

La grève est venue des « invisibles » de Carrefour, des salariés des entrepôts, qui ont débrayé dès le 15 septembre, ce qui a entraîné un mouvement national très suivi – à l'image de l'entrepôt de Carpiquet, dans le Calvados, où près de 450 salariés ont cessé le travail –, représentant « 97 à 98 % » des effectifs et 17 entrepôts sur 20 en grève. Carrefour a réalisé des bénéfices record en 2021 avec 1,07 milliard d'euros. Aussi la colère des salariés a-t-elle explosé quand la direction du groupe a proposé seulement 2 % d'augmentation des salaires, le 15 septembre. Le soir même, de nombreux salariés des plateformes logistiques Carrefour ont débrayé spontanément pour exiger plus (jusqu'à 400 euros d'augmentation) – au Rheu (Ille-et-Vilaine), à Moncel-lès-Lunéville (Meurthe-et-Moselle), Cholet (Maine-et-Loire), Bourges (Centre-Val de Loire), Sennecey-lès-Mâcon (Saône-et-Loire), Nîmes (Gard) et Salon-de-Provence. Les salariés de certains entrepôts l'ont reconduite en début de semaine,

par exemple à Colomiers (Haute-Garonne) ou à Ploufragan (Côtes-d'Armor). Le mouvement s'est étendu à des hypermarchés du groupe Carrefour à Barentin et à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime). Les 23 et 24 septembre, Force ouvrière a appelé à une mobilisation nationale des entrepôts et des magasins, tandis que la CGT appelait l'ensemble des salariés des entrepôts logistiques et de tout type de magasins à rentrer en grève illimitée jusqu'au 29 septembre. De son côté, la direction, pour tenter de stopper le mouvement, a rouvert des négociations salariales avec les directions syndicales le 22 septembre. Une tentative d'éteindre le mouvement, mais aussi un premier recul.

NETTOYAGE DE LA GARE LYON-PERRACHE

A la gare de Lyon-Perrache, les agents du nettoyage ont lancé une grève illimitée le 10 octobre. A l'origine de leur mouvement, un nouvel appel d'offres lancé par la Métropole de Lyon, qui les emploie via la société sous-traitante Arc-en-ciel, visant à restreindre la possibilité pour les agents de voir renouveler leurs contrats. Cet appel d'offres exclut toute candidature qui n'émanerait pas « d'organismes sous convention d'insertion par l'activité économique », (CNT-SO, CGT, FO, CFDT). Un groupuscule nazillon a attaqué le piquet de grève et est tout fier d'avoir fauché quelques drapeaux de la CNT-SO. A Caen, le local de Solidaires a aussi été attaqué par ce genre de groupe. La question de la protection des piquets de grève et des locaux du mouvement social est plus que jamais d'actualité.

COLÈRE DES PROFESSIONNELLES DE LA PETITE ENFANCE

Les professionnelles des crèches sont descendues dans les rues d'une soixantaine de villes, ce 6 octobre, à l'appel du collectif Pas de bébé à la consigne. Cela fait plusieurs mois déjà qu'elles se mobilisent contre les récentes réformes de leur secteur et pour de meilleures conditions de travail. Mais, le 6 octobre, ces salariées sont aussi montées au créneau contre un arrêté, paru fin juillet, qui autorise l'embauche de





INSUBORDINATION SALARIALE

personnel non qualifié dans les crèches.

MANAGEMENT PAR LA PEUR

Multinationale de services informatiques de 21 000 salariés, Akka a supprimé 1 700 emplois en France depuis la crise covid. Mais seulement 300 l'ont été via un PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) en règle. Pour les 1 400 autres, la CGT dénonce un « plan social off ». Un management violent aurait poussé les employés vers la sortie. Une analyse lourdement appuyée par un rapport indépendant : 28 % des salariés en hyperstress (moyenne nationale 6 %), 73 % dépassent leurs horaires de travail, 19 % se déclarent en mauvaise santé (et un sur 10 en très mauvaise santé). Le procureur a été saisi par la DDETS (direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités). Depuis, l'Inspection du travail a saisi le procureur de la République.

SUPPRESSION DU DROIT DE GRÈVE EN PERSPECTIVE ?

La Commission européenne veut supprimer le droit de grève. C'est déjà commencé en Grande-Bretagne, et la nouvelle Première ministre veut le supprimer pour le secteur public. L'Italie a tenté de faire de même cet été pour la logistique, et le patronat allemand a demandé au gouvernement d'œuvrer en ce sens après la grève des dockers...

INTERNATIONAL

ENOUGH IS ENOUGH (TROP C'EST TROP)

Les grèves sont très nombreuses et massives en Grande-Bretagne depuis le mois de juin. Elles forment de fait un seul grand mouvement, mais sans unité car les directions syndicales refusent totalement de les coordonner – aussi se suivaient-elles sans additionner leurs forces. Cependant, sous la pression de la base, certaines directions syndicales ont accepté que des grèves de différents secteurs aient lieu, non pas ensemble encore mais en même temps au moins, autour du 1^{er} octobre, ce qui est déjà un premier pas. Ce 1^{er} octobre a aussi eu lieu dans 50 villes la première journée nationale de manifestation du mouvement Enough is enough (Trop c'est trop) – qui dénonce la hausse des prix et demande des augmentations de salaire généralisées, la baisse des tarifs de l'énergie, la lutte contre la faim et l'habitat indigne, et une taxation importante des grandes fortunes – car ce jour-là est entrée en application la hausse des tarifs de l'énergie. Et puis, toujours en même temps mais avec une démarche encore plus radicale, le mouvement *Don't Pay* (Ne payez pas) a incité les citoyens britanniques à cesser de payer leurs factures d'énergie. Enough is enough est dirigé par des leaders syndicaux ou du Parti travailliste, mais il est également soumis à une forte pression directe des citoyens. Ces diverses mobilisations populaires

réunissent toutes les classes pauvres, de toutes les professions, y compris bien sûr des grévistes ou des familles de grévistes. C'est là que peuvent se rencontrer et s'organiser ensemble les travailleurs en grève pour coordonner les luttes, ce que ne veulent pas faire les directions syndicales. Ce sont des rassemblements de ce type contre la Poll Tax (une taxe d'habitation que 17 millions de Britanniques avaient refusé de payer) qui ont fait tomber Margaret Thatcher en 1990.

115 000 employés de la Royal Mail (la Poste) ont fait grève les 30 septembre et 1^{er} octobre. L'action sera suivie de quatre autres grèves nationales, les 13, 20 et 25 octobre et le 28 novembre. De plus, 15 grèves régionales auront lieu en novembre et décembre. Plus de 40 000 cheminots ont fait grève le 1^{er} octobre. Plus de 560 dockers du port de Liverpool en sont à leur deuxième semaine de grève. Ils ont été rejoints par plus de 1 900 dockers du plus grand port à conteneurs du Royaume-Uni à Felixstowe, jusqu'au 5 octobre. L'action combinée des dockers des deux ports empêche 60 % du trafic de conteneurs au Royaume-Uni.

Dans les universités anglaises et écossaises, les personnels travaillant comme administrateurs, nettoyeurs, bibliothécaires, ou dans les services de la sécurité et de la restauration, vont commencer une série de grèves pour les salaires à des dates différentes selon les établissements. Les professeurs britanniques de la formation continue feront de leur côté 10 jours de grève, répartis sur quatre se-

maines, dans 26 collèges d'enseignement supérieur complémentaire.

Environ 2 000 chauffeurs de bus employés par la société Arriva (filiale de Deutsche Bahn), à Londres, ont entamé une grève continue le 4 octobre pour les salaires, grève lancée par le syndicat Unite – qui a, le 30 septembre, appelé à la grève les 600 chauffeurs de la même société, dans le Kent.

Le personnel de sécurité travaillant chez le géant bancaire mondial HSBC sur son site de Canary Wharf, à Londres, a fait une grève pour les salaires de trois jours (28-30 septembre).

10 000 employés des centres d'appels ont mené des grèves pour les salaires les 6, 10, 20 et 24 octobre.

Les cheminots d'Ecosse sont entrés en grève le 10 octobre.

IRAN : LES OUVRIERS DU PÉTROLE ENTRENT EN GRÈVE

Les ouvriers du pétrole avaient menacé d'entrer en grève si le régime ne cessait pas la répression contre les manifestants. Ils l'ont fait le 10 octobre dans le site pétrochimique de Asaluyeh, dans la province de Bushehr, de même que des travailleurs des raffineries de pétrole d'Abadan et de Kangan.

(Sources : rapportsdeforce.fr ; laboursolidarity.org ; revolution-proletarienne.wordpress.com ; facebook.com/luttesinvisibles ; *L'Humanité*)





LE CAPITAL A L'ASSAUT DES LYCEES PROFESSIONNELS

La grève du 18 octobre a été particulièrement suivie dans l'enseignement professionnel en raison d'une réforme annoncée pour la rentrée 2023. Ce projet doit s'analyser dans le contexte d'une offensive généralisée de la macronie contre le monde du travail.

Le lycée pro, quèsaco ?

Le lycée professionnel (LP) accueille 600 000 jeunes, le tiers d'une classe d'âge « aiguillée » après le collège vers ce qui est le plus souvent considéré comme une voie de relégation.

Le développement d'un enseignement professionnel dans l'Education nationale est une conséquence de différents facteurs :

- La scolarité à 16 ans en 1959 – date où ont été créés des lycées techniques.

- Le besoin d'une main-d'œuvre apte à la polyvalence, la mobilité sociale et la hausse du niveau de qualification nécessaires durant les Trente Glorieuses (1946-1975).

- La revendication du mouvement syndical de soustraire le prolétariat à la seule influence patronale, qui jusqu'alors avait le monopole de la définition des besoins sociaux de formation et des diplômes.

Le LP actuel émerge en 1985, avec la création du bac professionnel pour amener 80 % d'une classe d'âge au bac. Les élèves des lycées d'enseignement professionnel titulaires d'un BEP (brevet d'étude professionnelle créé en 1967 et préparé en deux ans) ont dès lors la possibilité de passer en 2 ans un « Bac pro » qui leur ouvre les portes de l'enseignement supérieur, pour un BTS (brevet de technicien supérieur, créé en 1962) ou l'Université.

Les LP comptent 60 000 professeur-es de lycée professionnel (PLP), recrutés par concours comme en lycée ou collège, mais en charge de deux disciplines. Les enseignant-es des matières professionnelles sont le plus souvent issus du monde de l'entreprise. Contrairement au système scolaire général, clos sur lui-même et séparé du reste de la société, la formation en LP intègre des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP, dites « stages »).

Le LP reflète les inégalités sociales et scolaires : c'est le lycée des enfants des classes populaires (seuls 8 % des enfants de cadres « échouent » en LP). Parent pauvre du système éducatif, en vertu d'une hiérarchie sociale entre travail manuel et travail intellectuel, le LP a fait ses preuves en matière d'élévation du niveau de qualification et d'éducation jusqu'aux années 2000. Il est également reconnu pour « réparer » un certain nombre de jeunes cassés par le collège.

Son principal inconvénient est de coûter cher (l'élève de LP coûte 1 500 € de plus que celui du lycée général [1]), en raison d'effectifs réduits et de plateaux techniques plus ou moins coûteux selon les spécialités.

Reformer, c'est réduire les coûts

Le LP a connu depuis les années 2000 une succession de réformes. La première, d'importance, a été le passage du bac pro à 3 ans, en 2009, sous prétexte d'égalité de dignité avec le bac général ou technologique, et de revalorisation. Comme le temps c'est de l'argent, les élèves ont été privé d'une année scolaire pour préparer le diplôme, et le système a économisé sur les postes de profs. Gagnant-gagnant pour le budget du ministère. Exit le BEP par la même occasion, devenu une certification intermédiaire puis enterré en 2021 : un diplôme de moins référencé dans les conventions collectives, autre façon de réduire la masse salariale.

La dernière réforme, en 2017, a été la suppression massive d'heures d'enseignement en bac pro comme en CAP. L'enseignement professionnel a ainsi été réduit de 60 heures pour les bacs et de 250 pour les CAP ; quant à l'enseignement général, il a baissé respectivement de 375 et de 110 heures.

En février 2022, un décret a étendu le champ d'enseignement des PLP aux collèges et aux lycées ; et dans le dernier gouvernement, Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, a été placée sous la double tutelle du ministère de l'Education et de celui du Travail.

Les annonces de Macron

Le 14 septembre Macron annonçait un certain nombre d'axes pour une réforme de l'enseignement professionnel. Le maître mot est l'alternance, qu'il faudrait généraliser. L'apprentissage est pourtant un échec en Bac pro et CAP : plus de 30 % des contrats sont interrompus pendant la période d'essai, et les apprenti-es ont des résultats aux examens bien inférieurs, sans parler de leurs conditions de travail (2).

Ainsi la décision est d'augmenter de 50 % le temps des élèves en entreprise, soit de 22 à 33 semaines de stages (PMFP) pour les bacs pros. Qui dit plus de temps en entreprise dit moins de temps à l'école, donc une nouvelle réduction des horaires d'enseignements professionnels et généraux.

La logique est aussi d'adapter la carte de formation aux bassins d'emploi, avec un rôle accru des Régions et des chambres patronales dans les formations, et surtout la cer-

tification locale en lieu et place des diplômes nationaux, avec les conséquences liées en termes de reconnaissance des qualifications dans les accords de branche et donc sur les salaires.

Or, les boîtes cherchent des jeunes prêt-es à bosser en production sur des missions spécifiques, pas des jeunes à former qui vont demander du temps. Et c'est bien là l'offensive idéologique de l'entreprise contre l'école : les patrons sont prêts à former uniquement si l'investissement est rentable à court terme. Et ce n'est pas la carotte d'une rémunération des stages des élèves de lycées pros à 200 € ou 500 € selon leur âge qui va modifier la donne. En revanche, la perspective d'un revenu, même ridicule, peut séduire des familles aux ressources très modestes, et faire écran à la prise de conscience de ce qui est en train de se jouer.

Un secteur mobilisé n'y suffira pas

Rien d'étonnant, donc, si les PLP ont été très mobilisés le 18 octobre. La casse du lycée professionnel est en marche, et si les profs ont à défendre emploi, statut et conditions de travail, ils et elles sont également vent debout contre le dénigrement du boulot réalisé avec leurs élèves, plus que jamais déconsidéré-es et réduits à de la chair à patrons.

Ce que ne perçoivent pas toujours les autres secteurs de l'enseignement, c'est que le lycée professionnel est le laboratoire des réformes pour tout le système éducatif.

Si CGT et FSU ont claqué la porte de la concertation ministérielle du 21 octobre, la prochaine échéance sera le 17 novembre avec l'appel à une nouvelle journée de grève et de mobilisation.

Les LP ne gagneront pas seuls. Ils devront démontrer que cette réforme préfigure celles à venir dans l'ensemble du système éducatif (3), et qu'au-delà de l'école, elle s'inscrit dans les attaques contre les salariés – depuis la réforme de l'assurance chômage jusqu'à celle des retraites. Et qui se revendiquent du prolétariat et de la révolution aura des responsabilités à tenir dans les semaines à venir.

La bataille qui s'engage contre cette réforme du LP peut aussi être l'occasion de critiquer un système éducatif ancré dans la reproduction des inégalités de classes, la hiérarchie entre travail manuel et travail intellectuel, pour affirmer la nécessité d'une formation intellectuelle et technique de la jeunesse qui ne soit pas séparée de la vie et de l'utilité sociale, et de relancer une véritable critique anticapitaliste de l'institution scolaire.

Saint-Nazaire, le 26/10/2022

1. En 2019, par année scolaire, un-e élève coûte 8 790 € en collège, 11 300 € en lycée, 12 740 € en lycée pro et 15 510 € en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE...).

2. En 2019, l'Assurance maladie a recensé 10 301 accidents du travail concernant un-e apprenti-e : plus d'un par heure ! A cela s'ajoutent 3 110 accidents de trajet. Les apprenti-es représentent 50 % des accidents de travail des salarié-es de moins de 20 ans...

3. Cf. CA 322, été 2022, « Education : d'un pape à l'autre ».





LES ENTREPRISES, DES ASSISTÉES

Il est très difficile de connaître le montant des aides publiques aux entreprises. En effet, au-delà des subventions directes et des allègements d'impôts, certaines aides sont qualifiées d'aides au développement, à l'aménagement du territoire, etc. Sans compter les aides encore plus cachées : lorsque l'Etat finance des plans informatiques pour l'école, c'est une dépense éducative ou une aide à l'industrie informatique ? Sans aller aussi loin, si le ministère des Finances voulait bien calculer toutes les aides officielles et nous les communiquer, il pourrait. Il ne le fait pas et ne l'a jamais fait. Une étude de chercheurs du Clersé vient de s'y essayer, à la demande l'IREs et de la CGT, allant jusqu'à l'année 2019. Les résultats de leur recherche : les aides publiques aux entreprises s'élevaient au minimum à 157 milliards d'euros en 2019, soit près d'un tiers du budget de l'Etat (31 %) et plus de deux fois le budget de l'Education nationale. Au minimum parce qu'ils n'ont pas remis en cause les intitulés. Les plans informatiques pour l'école sont bien comptés en dépenses éducatives, et pas en aides industrielles. Les chercheurs du Clersé décomposent les aides publiques aux entreprises en trois parties : d'abord, 61 milliards d'euros de dépenses fiscales, qui comprennent toutes les niches à destination des entreprises et les baisses d'impôts récentes dont elles ont pu bénéficier ; ensuite, 64 milliards d'euros de dépenses « socio-fiscales », qui sont notamment constituées des niches sociales et des baisses de cotisations patronales. Et enfin, 32 milliards d'euros de subventions directes de l'Etat et des collectivités locales. En 1999, l'Etat donnait en euros constants (c'est-à-dire déduction faite de l'inflation) trois fois moins d'aides aux entreprises qu'en 2019. En somme, ce rapport révèle la montée en puissance d'« un Etat-providence caché en faveur des entreprises ». Et le patronat ose quand même se plaindre du montant des impôts !

Source : Mathias Thépot, *Mediapart*, 11 octobre 2022

DOUBLE PEINE POUR LES PAUVRES

Non seulement les pauvres n'ont pas assez d'argent, mais en plus ils payent presque tout plus cher. Déjà, plus le logement est réduit, plus le loyer au mètre carré est élevé. En moyenne, 3 % de plus. Ce sont généralement des

logements moins bien isolés et plus humides, donc les dépenses de gaz et d'électricité sont plus importantes. Le prix de l'abonnement est presque aussi élevé pour un petit consommateur que pour un gros consommateur. Vous me rajoutez donc 13 % sur les factures de gaz et d'électricité. En général, le pauvre roule avec une vieille voiture. Il dépense donc plus de carburant (+ 17 %) et a plus d'entretien (+ 121 %). Et ne parlons pas des plus pauvres qui ne disposent pas de machine à laver : la laverie, ce n'est pas gratuit. Vous me rajoutez que les pauvres ne sont pas forcément des as en matière de démarches administratives et de comparaison des contrats. Et que, de toute façon, s'assurer dans un quartier pauvre coûte plus cher que s'assurer dans un quartier riche (ben oui, il y aurait plus de risques). Certaines aides compensent un peu, encore faut-il les connaître.

Comment on disait, déjà ? Mieux vaut être riche et en bonne santé que pauvre et malade...

Manon Vautier-Chollet,
Radio France, 17 octobre 2022

**Tout
augmente,
même
les profits**

QUAND ON EST PAUVRE, LE RESTE-T-ON ?

L'Insee qualifie de bas salaires les salaires en dessous des 2/3 du salaire médian (le salaire qui divise la population en deux : la moitié touche moins, la moitié touche plus), soit 1 310 euros pour un plein temps en 2019. Il s'agit d'un salaire y compris primes et 13^e mois éventuel. Cette année-là, 8 % des salarié-e-s du privé occupaient un emploi à bas salaire. 54 % d'entre eux étaient des femmes, et un-e sur quatre avait moins de 26 ans. Dans certains métiers, les bas salaires sont particulièrement fréquents : plus de 40 % des employé-e-s de maison, ouvriers (ouvrières) de laboratoire ou encore ouvriers (ouvrières) peu qualifié-e-s divers de type artisanal perçoivent un bas salaire. Les bas salaires sont surreprésentés dans le tertiaire et sous-représentés dans l'industrie.

Mais attention, si au lieu de raisonner en équivalent temps plein, on tient compte des temps partiels et des emplois intermittents, ce sont un tiers des salarié-e-s du privé qui touchaient un bas salaire en 2019.

Occuper un emploi à bas salaire est une situation transitoire pour environ la moitié des salarié-e-s concerné-e-s en 2015 : un an plus tard, elles sont 48 % à occuper un emploi mieux rémunéré dans le secteur privé ou public et cette part atteint 55 % au bout de quatre ans, en 2019. Inversement, la part des salarié-e-s resté-e-s avec un bas salaire les années suivantes diminue au fil des années : elle est de 45 % après une année et de 26 % au bout de quatre ans, en 2019. Ça ne fait pas 100 % en tout, me direz-vous. Absolument, certain-e-s sont devenu-e-s chômdu, se sont mis-e-s à leur compte, sont parti-e-s à la retraite ou ont disparu des radars.

Source : Insee première n° 1923, septembre 2022

LES PROFITS DU CAC 40 ONT AUGMENTÉ DE 34 % EN UN AN

Le CAC 40 est l'indice déterminé à partir des cours de 40 actions cotées en continu sur le marché officiel de la Bourse de Paris parmi les 100 sociétés dont les échanges sont les plus abondants. Ce qui explique l'augmentation du CAC 40 est l'explosion des profits des grands groupes. Certains groupes se sont agrandis (Stellantis, ex-PSA, par exemple). Total et Engie se sont gavés, évidemment. Ce qu'il est important de comprendre, c'est que le volume des ventes de l'essentiel de ces groupes n'a pas tellement augmenté, par contre ils sont devenus suffisamment puissants pour augmenter leurs prix presque sans limites. En fait, on discute un peu partout des risques de pénurie, mais ces groupes ont réfléchi qu'il était plus rentable d'organiser la rareté que de répondre à la demande. Dès l'été 2021, bien avant la guerre en Ukraine, les prix du pétrole et du gaz avaient déjà doublé par rapport à 2019. On peut prendre l'exemple de Saint-Gobain, spécialiste des matériaux de construction : alors que ses volumes de vente ont diminué de 0,3 %, il a pu, malgré tout, augmenter ses prix de vente de 15,3 %. Le prix des matières premières a énormément augmenté. La guerre en Ukraine a peu influencé leurs profits : seuls Renault, Air Liquide et la Société Générale ont eu des pertes du fait de leur désinvestissement de Russie. La hausse du dollar par rapport à l'euro leur a permis des profits financiers. Autre raison de l'explosion boursière, le rachat par ces gros groupes de leurs propres actions pour faire monter leur cours au grand bénéfice de leurs actionnaires. A court terme, parce qu'à long terme c'est de l'argent parasite. Les groupes français figurent au premier rang des groupes occidentaux pour la rétribution des actionnaires : en moyenne, ils distribuent 60 % de leurs bénéfices. La part des bénéfices distribuée aux actionnaires ne pourra pas être utilisée pour investir. Bref, l'inflation qui rogne nos salaires nourrit leurs profits.

Source : Martine Orange, « *Cac 40 : les profiteurs de crises* », *Mediapart*, 4 août 2022





REFOULEMENTS ILLÉGAUX, FRONTEX ET LES ÉTATS COMPLICES !

Selon le rapport de l'OLAF, qui est l'Office européen de lutte antifraude, l'Agence européenne de surveillance des frontières a été prise la main dans le sac, ou plutôt les mains devant les yeux, pour ne pas avoir signalé les refoulements illégaux aux frontières menés par la police grecque. En effet, des preuves sont là, comme le trajet de l'avion Frontex – que tout un chacun peut suivre sur des sites de navigation aérienne – où on voit que l'engin a volontairement changé de cap pour ne pas tomber sur un « incident », euphémisme pour parler d'un refoulement de migrants sans étude de leur situation et sans possibilité de déposer une demande d'asile. Cette affaire fait suite à d'autres révélations sur Frontex et sa gestion des migrants qui avaient déjà mené, en avril dernier, à la démission du patron français de l'agence, Fabrice Leggeri. Ces refoulements à la frontière gréco-turque peuvent prendre aussi un aspect humiliant, avec la découverte récente de plusieurs dizaines de migrants renvoyés en Turquie nus ! Autre endroit, même pratique : Malte, où l'Etat insulaire est de nouveau accusé par plusieurs ONG d'avoir refoulé, fin septembre, un navire marchand vers l'Egypte alors que celui-ci avait secouru une vingtaine de migrants à moins de 300 kilomètres des côtes maltaises, donc normalement dans leurs eaux territoriales.

Sources : Euronews, Infomigrants

GRÈVE D'UKRAINIENS EN POLOGNE

Depuis le début de la guerre, la Pologne est la première destination des réfugiés ukrainiens, qui sont exploités allègrement comme toute nouvelle population migrante. Mais quelques soubresauts viennent griffer la machine économique hyperlibérale créée par le gouvernement polonais, qui en même temps encadre violem-

ment sa population, en particulier les femmes, par des lois hyperconservatrices. Ainsi, en septembre, une grève a eu lieu dans une usine de décorations de Noël dans la ville de Gliwice. La colère vient de la différence de traitement entre travailleurs ukrainiens et polonais. L'employeur leur déduisait de l'argent pour la pause déjeuner et raccourcissait ce temps libre de 30 minutes. La perte pour les salariés était de 2 euros par jour. Les Ukrainiens ont cessé le travail pendant 2 jours et ils ont obtenu une victoire rapide car, face aux commandes, la direction a préféré sauvegarder la production. En attendant, les conditions de travail demeurent dantesques. Le quotidien des travailleurs reste des journées de 10 à 15 heures de travail, sans aucune majoration, 6 jours sur 7. Le tout payé au lance-pierre dans la plupart des secteurs, sauf dans l'industrie minière ou l'automobile, où les salaires sont plus élevés pour attirer la main-d'œuvre ukrainienne qualifiée. Cela provoque des tensions communautaires, en particulier dans le mouvement ouvrier, car les Ukrainiens sont utilisés par les patrons comme une armée de réserve. Les tensions sont aussi vives sur le marché de l'immobilier, et nous en avons déjà parlé dans un précédent article. La faute à des employeurs et des spéculateurs qui fournissent un logement aux réfugiés et en profitent pour faire augmenter les prix selon le principe de l'offre et de la demande. Localement, des collectifs de locataires mélangeant Polonais et Ukrainiens voient le jour, mais il n'y a pas de coordination nationale. Pareil pour le monde du travail, où des résistances s'organisent mais restent éparses. Le syndicat intersectoriel des travailleurs ukrainiens est actif sur ces questions, mais c'est une petite organisation. Il faut espérer une convergence des luttes contre tout communautarisme ou nationalisme pour instiller un rapport de force contre le capitalisme, qui en Pologne a particulièrement les coudées franches.

Source : Libcom.org qui reprend des textes polonais et ukrainiens

EXPULSION DE « L'AMBASSADE DES IMMIGRÉS » À PARIS

Nous avons parlé de cette occupation/réquisition orchestrée par le collectif La Chapelle de-bout ! depuis avril, en pleine campagne présidentielle. Il s'agit d'un immeuble de bureaux désaffectés dans le 9^e arrondissement de Paris. Au-delà d'un lieu d'habitation, c'était aussi un coup politique pour réclamer des solutions d'hébergement pour les étrangers, en particulier les demandeurs d'asile. Le temps des élections s'étioyant, la justice de classe a fait son travail en protégeant la propriété privée d'un bâtiment laissé à l'abandon depuis plusieurs années. L'évacuation policière a eu lieu le 19 octobre, à 4 heures du mat ! Les habitants, dont de nombreuses familles, ont été réveillés par des coups de bélier dans les portes. Un communiqué du collectif dénonce ces violences ainsi que l'arrestation de 6 sans-papiers. Pour les 70 autres personnes, elles sont comme d'habitude dirigées vers un centre d'évaluation des situations et d'hébergement si elles sont éligibles. C'est-à-dire que les déboutés du droit d'asile seront remis dehors.

Sources : Infomigrants, communiqué de La Chapelle debout !

MANIFESTATION EN TUNISIE CONTRE LES NAUFRAGES EN MÉDITERRANÉE

Un mois après la disparition de 18 Tunisiens dans un naufrage, une manifestation rassemblant près de 4 000 personnes a eu lieu à Zarzis, ville d'origine des disparus. En solidarité avec leurs proches – tout le monde se connaît plus ou moins dans cette petite ville –, des commerçants et d'autres travailleurs s'y sont mis en grève générale. Ce mouvement de grève était à l'initiative d'un syndicat assez puissant localement, l'UGTT (Union générale tunisienne du travail), qui exige des autorités des réponses sur le naufrage. Des corps



n'ont pas été retrouvés alors que l'Etat a enterré en catimini 4 corps non identifiés. Cette révélation avait déjà créé des tensions à Zarzis, avec des blocages de rue et des affrontements avec la police. A ce jour, 9 corps ont été repêchés, mais l'émotion reste forte car il y avait dans l'embarcation 2 femmes avec un bébé. Ce drame souligne deux choses : de plus en plus de Tunisiens quittent illégalement le pays, poussés par le chômage ; et maintenant des familles entières partent, plus seulement les jeunes hommes. Selon les données officielles, plus de 22 500 migrants, parmi lesquels un grand nombre de Tunisiens, ont été interceptés au large des côtes tunisiennes depuis le début de l'année. En Italie, c'est la deuxième nationalité de primo-arrivants, après les Egyptiens. La Tunisie compte 4





ontières



millions de pauvres, sur une population de près de 12 millions d'habitants. Aux difficultés économiques s'ajoute le tour de vis autoritaire orchestré par le Président Kaïs Saïed, qui vient par voie référendaire de s'arroger les pleins pouvoirs en gelant ceux du Parlement.

Source : Infomigrants

CALAIS : ANNULATION DES ARRÊTÉS ANTI-DISTRIBUTION DE NOURRITURE AUX MIGRANTS

L'affaire remontait à 2020, où la préfecture avait pris une série d'arrêtés pour interdire les distributions par des associations humanitaires non

mandatées par l'Etat. Seule l'association La Vie active est autorisée à faire les distributions. Au bout de deux ans d'entrave, c'est une demi-victoire car le tribunal administratif de Lille vient d'annuler ces interdictions ; il a estimé que les distributions assurées par l'Etat « sont quantitativement insuffisantes » pour « assurer trois repas par jour à chaque personne », étant donné le nombre de migrants sur place. Pour l'avocat des associations, Patrice Spinosi, c'est une grande victoire car ces annulations peuvent faire jurisprudence pour la suite, mais des associations comme L'Auberge des migrants sont plus mesurées. Sur le terrain, la mairie de Calais a rendu impraticables de nombreux lieux qui pouvaient faire office d'espace de distribution. Il y a des grilles et des rochers pour interdire toute installation, tandis que des poubelles et des bennes sont enlevées de l'espace public. Actuellement, un millier de migrants (chiffre des associations) dorment dehors, mais il y a un turnover important avec de nombreuses traversées par les petites embarcations. Selon les chiffres officiels, il y a eu 4 500 traversées réussies en octobre, ce qui est beaucoup en comparaison avec les autres mois et années. Depuis le début de l'année, près de 36 463 personnes sont parvenues à rejoindre le sol britannique, c'est bien au-delà des 28 000 de l'année dernière. Les annonces sécuritaires britanniques, qui font le spectacle comme des machines à vagues ou des déportations vers le Rwanda (voir rubriques précédentes), ne changent rien à la situation.

Source : La Voix du Nord

SUITE DU DRAME DE MELILLA

Le 24 juin dernier, il y a eu une action de passage en force de la frontière hispano-marocaine au niveau de l'enclave de Melilla. Environ 2 000 migrants, pour la plupart subsahariens, avaient franchi les immenses barrières. Les bousculades et la répression policière avaient fait 23 morts ! Aujourd'hui,

l'heure est au bilan et aux punitions, notamment vis-à-vis des migrants interpellés et livrés à la justice marocaine. Cette dernière vient de condamner, en appel, 15 Soudanais à des peines de prison ferme, entre 2 et 3 ans, pour « entrée illégale sur le territoire marocain », « violence contre des agents de la force publique », « refus d'obtempérer ». C'est la continuité d'un abattage judiciaire commencé lors des affrontements violents entre migrants et policiers marocains dans la ville de Nador, qui ont précédé le passage en force à Melilla. Au total, une cinquantaine de migrants sont embastillés pour avoir voulu résister à la répression constante dont ils sont victimes. Des heurts ont aussi lieu en Espagne avec des poursuites judiciaires, cette fois-ci à l'encontre de la police. Le Défenseur du peuple, une sorte de Défenseur des droits, accuse la police d'avoir renvoyé 470 migrants au Maroc pendant ce mois de juin très chaud en termes d'affrontements. Le gouvernement espagnol souhaite se dédouaner du nombre de victimes en disant que c'est la police marocaine qui a été responsable des bousculades ou chutes meurtrières. N'empêche, des vidéos montrent des flics espagnols en train de mater des groupes de migrants, dont certains sont inanimés par terre. On se renvoie la balle, de part et d'autre des barbelés meurtriers.

Source : RFI

VERS UNE NOUVELLE LOI ASILE ET IMMIGRATION

La dernière loi date de Gérard Collomb en 2018. Gérard Darmanin veut la sienne et, comme les lois antiterroristes qui se multiplient, les lois anti-immigration suivent la même tendance. Ce sera la 21^e loi sur ce sujet depuis 1986, soit 21 lois en 32 ans. Voici un rapide aperçu de ses contours, à partir des déclarations faites dans la presse :

- un volet républicain et sécuritaire : le titre de séjour est conditionné à « l'obtention d'un certificat prouvant la maîtrise du

français et l'acceptation des valeurs de la République ». C'est un relent de la loi contre le séparatisme de 2021. L'accent est aussi mis sur les étrangers délinquants : tout est fait pour les expulser plus facilement en faisant sauter des verrous comme le mariage, l'arrivée en France avant l'âge de 13 ans ou la résidence de plus de 10 ans.

- un volet expulsion : le taux d'exécution des OQTF (obligations de quitter le territoire français) devient le taux de mesure de l'efficacité de la politique migratoire. Il y a un raccourcissement drastique du délai d'éloignement, qui passerait de 5 mois après un refus d'asile à 5 semaines ! Pour y parvenir, l'OQTF peut être délivrée juste après un refus à l'OF-PRA et le délai prendrait en compte le recours légal auprès de la CNDA. Ainsi, dès le refus définitif de la demande d'asile, la personne peut être enfermée et expulsée. D'ailleurs, le souhait est aussi d'augmenter la durée de validité de l'OQTF de 1 à 3 ans, avec une possibilité d'enfermer au bout de 15 jours d'OQTF au lieu de 1 mois actuellement. Enfin, pour aller plus vite, il n'y aurait plus que 1 juge à la CNDA au lieu de 3.

- un volet économique, car le migrant reste la variable d'ajustement du capitalisme : des quotas supplémentaires par métier et par secteur en tension sont imaginés, et il y a la volonté d'une répartition géographique des demandeurs d'asile et des réfugiés dans des espaces en demande, comme les espaces ruraux dépeuplés ou vieillissants.

Comme pour la loi sur les retraites, le gouvernement fait un pas en avant, deux pas en arrière. La précipitation des débuts fait place à une phase de « concertation » avec tous les partenaires. Un vote des Assemblées est annoncé pour la fin de l'année, mais avec la politique du « en même temps » rien n'est certain.

Source : revue de presse de plusieurs médias dont Mediapart.





Migrants, la «traite» des illégaux

Le 24 novembre 2021, 27 migrant-e-s embarqué-e-s sur un pneumatique périssaient en mer, dans la Manche.

Le 22 août 2022, 1295 personnes traversaient avec plus de succès le Channel et rejoignaient illégalement les côtes anglaises. Ces traversées périlleuses auraient atteint, ces derniers temps, « des niveaux impressionnants », selon le journal Ouest-France.

DES CHIFFRES, DE LA DÉTRESSE ET DES MORTS

D'après l'Agence France-Presse (AFP), au 20 novembre 2021, 31 500 migrants avaient quitté les côtes françaises depuis le début de l'année. Côté britannique, ils en décomptaient 26 000 pour cette même période.

Selon la préfecture de la Manche, depuis janvier 2022, 18 763 migrant-e-s ont tenté de rejoindre l'Angleterre en « bateau ». C'est 50 % de plus que l'année précédente à la même période. Le 23 août, ils étaient plus de 1 300 répartis dans 27 embarcations de fortune ; pour la journée du 3 septembre, 960 personnes, etc.

Tout cela dans un « détroit » très fréquenté et dangereux, une véritable autoroute de la mer où tankers, porte-conteneurs, cargos se suivent ou se croisent. Soit plus de 400 navires par jour. D'après l'association de Calais « L'auberge des migrants », ces traversées sont favorisées par les conditions météo optimales de ces dernières semaines. Cette augmentation est aussi la conséquence de la surveillance militaro-policière drastique autour de Calais et du tunnel, ainsi que des

conditions ignobles infligées aux migrants, de Cherbourg à Ouistreham ou à Dunkerque, par les polices du ministre Darmanin. Une situation de désespoir qui favorise le recours aux mafias des passeurs en tous genres et qui accroît les risques.

Combien de mort-e-s, combien de disparu-e-s ? Selon l'OIM (Organisation internationale pour les migrations), 203 personnes sont mortes ou ont été portées disparues en tentant de passer le Channel. 7 800 ont été secourues, toujours selon l'AFP. Ces différents chiffres illustrent l'échec des politiques répressives menées par Paris et Londres.

DE LA SOUS-TRAITANCE CAPITALISTE

Un rapport parlementaire britannique estime que le total pour cette année 2022 pourrait atteindre les 60 000 entrées, malgré les promesses du gouvernement de Boris Johnson qui, depuis le Brexit, a fait de ce sujet une préoccupation et une priorité constante et majeure de sa politique (politicienne). L'éviction de Johnson et son remplacement (éphémère) par une Première ministre conservatrice et « thatchérienne », Liz Truss, n'ont infléchi en rien la traque des migrant-e-s. Et il en va de même en France, où le ministre Darmanin prépare des nouvelles mesures, de nouvelles attaques contre les sans-papiers. C'est dans le cadre de cette politique répressive qu'en avril 2022 le gouvernement de Londres a sous-traité ses « illégaux » avec celui de Kigali : ils ont signé un accord de transfert de l'Angleterre vers le Rwanda. Le Rwanda, ancienne colonie britannique en Afrique de l'Est, a été le théâtre en 1994 d'un génocide qui a fait plus de 800 000 morts, en majorité dans la communauté tutsie. Pour accueillir et « intégrer » ces indésirables, Kigali a reçu du Royaume-Uni 144 millions d'euros.

Cet accord conclu pour cinq ans a aussitôt été dénoncé par des associations humanitaires et politiques dans les deux pays. A ce jour, aucune expulsion n'a pu avoir lieu. Le premier vol, prévu en juin 2022, a été annulé suite à une décision de la Cour européenne des droits de l'Homme. Un répit en attendant qu'au Royaume-Uni la justice examine un recours déposé par des associations anglaises contre le projet du gouvernement.

Durant cette période, feu la « queen Elizabeth II », patronne du Royaume-Uni et du Commonwealth, pilier du colonialisme et de l'impérialisme anglais, tant célébrée lors de ses funérailles par ses pairs du monde entier, restait perchée sur son trône (voir ci-contre)

DES PRÉCÉDENTS

C'est l'Australie qui, dès les années 2000, a ouvert la voie dans l'art et la manière de se débarrasser des indésirables. Les clandestins demandeurs d'asile ont été envoyés et parqués sur les îles de Nauru et de Manus, en Papouasie-Nouvelle-Guinée. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a signé en 2012 un accord avec Cambé, suite à l'afflux massif de migrant-e-s venant d'Irak, du Sri Lanka, du Pakistan, d'Iran, etc. Les conditions d'hébergement ont été telles qu'une plainte a été déposée par 750 demandeurs-euses d'asile devant la Cour pénale internationale pour crime contre l'humanité. La Cour suprême de Papouasie-Nouvelle-Guinée a ensuite dénoncé la détention des migrant-e-s comme « illégale et anticonstitutionnelle ». L'Australie a alors démarché le Cambodge, puis la Malaisie, les Philippines...

De semblables accords ont été établis en 2014 entre Israël, qui voulait se débarrasser de ses illégaux (Erythréens, Ethiopiens...), et l'Ouganda, puis le Rwanda. Face au tollé général, ils n'ont pas été reconduits.

En Europe, le Danemark a quant à lui tenté en août dernier, après des contacts infructueux avec la Tunisie et l'Éthiopie, d'externaliser, ses débouté-e-s vers le Rwanda. Face aux protestations, le gouvernement de Copenhague a dû renoncer. Notons qu'il ne s'agit pas là de l'initiative d'un affreux gouvernement réactionnaire, mais bien d'un gouvernement social-démocrate.

Rappelons que l'Union européenne, dont la France, soudoie des pays méditerranéens pour refouler les migrant-e-s ou au contraire les garder sur leurs territoires. Des réfugiés syriens sont parqué-e-s dans des camps, comme en Turquie ; des sub-Sahariens sont bloqués en Tunisie, en Libye, etc.

Tant pour les parasites de l'aristocratie que pour ceux des bourgeoisies républicaines, la vie des migrant-e-s cherchant refuge et désirant des conditions de vie dignes ne vaut bien sûr pas grand-chose. Mais, fuyant la misère, les répressions, etc., ils et elles n'en passeront pas moins encore et toujours.

MZ, Caen

« POURQUOI LES OUVRIERS DOIVENT DÉTESTER LA ROYAUTE »

« Qu'est-ce que la monarchie ? D'où tient-elle son autorité ? Qu'a-t-elle offert à l'humanité ? (...) Nous ne (...) blâmerons pas [l'un ou l'autre des monarques dont le roi George revendique fièrement la descendance] pour les crimes de ses ancêtres s'il renonce aux droits royaux qu'ils lui ont légués. Mais tant qu'il prétend à ces droits en vertu de sa naissance, alors en vertu de sa naissance il doit endosser la responsabilité de leurs crimes (...). »

Extraits du texte écrit par le socialiste révolutionnaire irlandais James Connolly en 1910 lors de la venue de George V en Irlande, alors que la royauté britannique colonisait l'ensemble de l'île (voir le texte complet sur le site de Révolution permanente). Un propos qui reste d'actualité concernant le règne de sa petite-fille Elizabeth II, voire celui du nouveau Richard III.





Manifs de fachos et contre-manifs : après Callac (22), Saint-Brévin (44)

Le 17 septembre à Callac, des opposants au projet Horizon, qui vise à accueillir des familles de réfugiés dans cette commune, ont organisé une manifestation, mais les défenseurs de ce projet ont contre-manifesté. Le 10 octobre dernier, c'est le collectif de la préservation de la Pierre-Attelée qui appelait, à Saint-Brévin, à une manifestation devant la mairie contre la construction d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ; là aussi il y a eu une contre-manif.

RIEN DE TRÈS NOUVEAU DANS CETTE CITÉ BALNÉAIRE :

2016 : Démantèlement de Calais, création d'un centre d'accueil et d'orientation (CAO) pour 70 demandeurs d'asile dans les locaux d'un ancien centre de vacances d'EDF à Saint-Brévin-les-Pins. Constitution d'un collectif de Brévénois hostiles au projet, invoquant le manque de concertation des habitants, les vols et vols en perspective avec tous ces hommes célibataires venus d'Afrique ! Bien puant ! Le collectif des citoyens brévénois atterrés (1) se crée en réaction à cette violence xénophobe. Réunion tendue à la mairie, manifs et contre-manifs (2)... En octobre, 4 tirs de fusil de chasse sur les bâtiments qui vont héberger les migrants (3). A ce jour, l'enquête n'a rien donné !

2021-2022 : Projet et début de construction d'un CADA à la Pierre-Attelée (ex-colonie de vacances), à Saint-Brévin-l'Océan, pour remplacer le centre d'hébergement d'urgence actuel, avec 110 places ouvertes en partie à des familles. Un collectif de riverains, parents d'élèves et habitants lance une pétition contre la construction de ce CADA et tente une action en justice qui échoue. A la différence de 2016, le collectif essaie de se démarquer des fachos et affirme ne pas être opposé à la création d'un CADA, mais... pas chez eux. Parmi les arguments, on retrouve la non-concertation des riverains, l'espace naturel protégé, et puis et puis... la proximité de l'école, du camping et du bord de mer. Et là, le puant remonte à la surface : alors que le collectif se dit « non hostile aux migrants et apolitique », il accueille plutôt bien l'extrême droite (RN, Reconquête, Action française) quand elle s'invite à sa manif – en témoigne la photo de famille sur les marches de la mairie –, même si des membres du collectif se défendent au micro d'être fachos.

Il n'empêche que nous étions deux fois plus nombreux (selon la police, c'est pour dire) dans la rue, alors que notre manif n'avait été annon-

cée que la veille. Cette manif était joyeuse, avec musique et danses (6). La bonne bourgeoisie de Saint-Brévin-l'Océan nous a balancé des doigts d'honneur et traités de « collabos ». Nous leur avons fait un petit rappel de l'Histoire. On nous a également traités de « zadistes » – bon, ça, ça va. Pendant ce temps, la gendarmerie alors discrète a interpellé un militant qui déployait un drapeau antifa, mais qui a rapidement été libéré.

Des opposants au CADA parlent maintenant d'occuper le site des travaux en cours. A quand une ZAD de la fachosphère ?

M., abonnée à CA, le 17 octobre 2022

SI NOUS AVONS DES DENTS, C'EST POUR MORDRE !

On en prend plein les gencives...

Le programme de ceux qui ont le fric, les flics et la morgue est toujours le même : maintenir les salaires les plus bas possible, briser les mécanismes de solidarité (chômage, retraite) qui existent encore pour nous forcer à accepter n'importe quel job à n'importe quel prix jusqu'à n'importe quel âge, et, pour que ça se passe sans révolte, nous matraquer la tronche et nous faire haïr le fonctionnaire ou l'étranger plutôt que le bourge ou le politicien.

Travailler pour la paie est humiliant, tellement le salaire pèse peu par rapport au prix de tout qui explose, et tellement tout l'univers au travail, fait de compétition, de management, d'absence de sens est aliénant et destructeur. Les réformes de l'assurance chômage ont rendu bien difficile de toucher son alloc et le montant bien ridicule. C'est le but de la clique qui nous dirige : tous au turbin, sans période de repos, même si c'est payé une misère. Même pour toucher l'aumône du RSA, il va falloir montrer qu'on veut vraiment intégrer à tout prix le monde merveilleux du salariat en trimant 15 à 20 heures par semaine. Pour compléter le tableau, les plus précaires d'entre nous, travailleurs immigrés sans-papiers, dont certains sont en lutte depuis des mois pour leur régularisation, n'obtiennent que le silence de l'administration, la violence de son labyrinthe dissuasif pour empêcher de faire valoir les droits les plus basiques, la matraque, l'emprisonnement et l'expulsion. Les discours stigmatisants, voire carrément racistes, aujourd'hui dominants chez les politiciens et les médias, sont là pour maintenir ces salariés surexploités loin de toute solidarité entre travailleurs et montrer un bouc émissaire. Cette précarité qu'ils devraient accepter, c'est ce que les patrons cherchent à nous imposer à tous, avec ou sans papiers.

Les futurs arrivants sur le marché de l'exploitation ne seront pas mieux lotis. Avec la réforme des lycées professionnels, le recours quasi-systématique à l'apprentissage et la volonté de briser le collège unique pour instaurer l'orientation précoce des jeunes vers le bassin local d'emploi, on sent que la bourgeoisie se prépare sa future chair à travail.

Enfin, les gesticulations des apprentis gestionnaires de l'État et de la croissance que sont les néo (ou anciens) sociaux-démocrates de la NUPES, empêtés dans les mêmes affaires que leurs concurrents au trône, nous promettent des lendemains qui chantent (un peu). Pourtant, derrière la façade de gauche 2.0, moderne et inclusive, se cache la bonne vieille recette de ce camp : représenter une économie morale, écolo et arc-en-ciel, mais qui demandera toujours du travail pas cher et de la ficelle pour les récalcitrants. **Bref, la gauche du capital.**

Organisation **C**ommuniste **L**ibertaire

1. Aujourd'hui « collectif des Brévénois attentifs et solidaires ».

<https://cbas44.home.blog/cbas/>

2.

<https://www.dailymotion.com/video/x4tkitm>

3. <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/pornic-44210/saint-brevin-coups-de-feu-sur-le-futur-centre-d-accueil-de-migrants-4538029>

4. https://actu.fr/pays-de-la-loire/saint-brevin-les-pins_44154/loire-atlantique-des-riverains-ne-veulent-pas-dun-centre-d-accueil-de-refugies-a-cote-de-lecole_49154092.html

5. <https://www.mesopinions.com/petition-social/annulation-projet-rehabilitation-demolition-construction-logements/172001>

6. https://labaule.maville.com/actu/actudet-centre-d-accueil-de-demandeurs-d-asile-a-saint-brevin-face-a-face-entre-manifestants-dep-5461784_actu.Htm?utm_source=RSS_MVI_la_baule&utm_medium=RSS&utm_campaign=RSS

SS



...mais il nous reste encore des dents pour mordre !

L'inflation qui grignote rapidement nos maigres salaires vient s'ajouter à une situation déjà très tendue. On nous bassine avec des explications sur la guerre, les mauvaises récoltes ou le coût des matières premières pour rendre rationnelle et acceptable la violence sociale que représente la baisse brutale de ressources que nous subissons actuellement. Et attention aux dangereux énergumènes, vandales de l'économie, qui se battent pour des augmentations de salaire : ils risqueraient d'empirer la situation, voire d'attenter aux intérêts vitaux de la Nation (comme les raffineurs) ! Qu'est ce qu'il ne faut pas inventer comme connerie pour dissuader les gens de lutter pour vivre correctement ?

Aux USA, au Royaume-Uni, des vagues de grève rares ont éclaté pour exiger une juste part du gigantesque gâteau dont s'empiffrent les détenteurs du capital. En France, les raffineurs tiennent le haut du pavé, et cela fait suite à d'autres grèves locales et sectorielles, sur la question des salaires, dans la santé, l'automobile, l'énergie, les transports, la grande distribution, la fonction publique.

La bourgeoisie, comme au moment des Gilets jaunes, sort le grand jeu médiatique, législatif et policier pour briser les révoltes. Les bureaucrates syndicaux, qui montrent aujourd'hui un peu plus les muscles – élections professionnelles obligent ! – cherchent à trouver rapidement un terrain d'entente pour éteindre l'incendie, comme c'est déjà le cas pour Esso-Exxon ou dans certaines boîtes de transports, et garder la main sur des mouvements dont ils pourront s'attribuer le mérite.

Pourtant, ces luttes ne permettent que rarement de compenser la perte de revenu, et jamais de mettre un coup d'arrêt au rouleau-compresseur qui nous broie depuis 50 ans. Ce n'est qu'en débordant tout ce qui nous sépare, nous force à négocier et à accepter des compromis (corporatisme, partis, directions syndicales et « journées d'actions »), que nous pourrions rompre avec ce système mortifère. La bourgeoisie et ses sbires ne veulent pas de grève, ou au pire garder la main sur celles qui surviennent.

À nous de nous organiser pour sortir des clous, et remettre au goût du jour, dès aujourd'hui, dans nos luttes, l'espoir d'une société débarrassée du fric et des flics.

**courant
alternatif**





Chronique du contrôle et de la répression

Big Brother

HEUREUSEMENT, CE N'ÉTAIT PAS EN PLEIN HIVER !

Le rectorat de Strasbourg dispose d'un service dédié à l'organisation des sessions du Service National Universel (SNU) au sein du département. Ce service a vocation à repérer des lieux d'accueil (le lycée Jean-Rostand à Strasbourg et le lycée agricole d'Obernai) et désigne un directeur de centre qui recrute une équipe d'encadrants, anciens militaires comme il se doit !

Le 5 juillet à 22 h 30, plus d'une centaine de jeunes volontaires au Service national universel (SNU) ont été appelés à descendre dans la cour du lycée Jean-Rostand pour y effectuer des « pompes ». Un ancien lieutenant-colonel et directeur adjoint de la session SNU a décidé de punir collectivement cette centaine d'adolescentes de 15 à 17 ans pour la faute commise par deux jeunes filles. Ces dernières auraient été surprises dans un dortoir pour garçons à une heure où elles auraient dû être dans leur chambre !

Interrogé sur ces faits, le directeur académique a déploré une punition dont « la dimension collective paraît inappropriée. Si sanction il y a, il faut que ce soit circonstancié et individualisé ». Il a indiqué que les deux encadrants mis en cause n'étaient plus en exercice dès le lendemain de la punition collective. Ils ont (été?) démissionné(s).

Le directeur de ce centre a rappelé aussi les objectifs du SNU : « Il y a une volonté de favoriser l'engagement des jeunes, dans des démarches collectives, avec un volet d'éducation à la citoyenneté, le partage d'une expérience collective, autour d'un programme d'activités, qui permet aux jeunes de découvrir le patrimoine de la région. ». Les pompes à 22h30 dans une cour de lycée étaient-elles un volet d'éducation à la citoyenneté ?

Sources : revolutionpermanente.fr et Rue89 Strasbourg

ARMÉE PARTOUT ... !

Dans notre dernière rubrique Big Brother nous avons évoqué l'appel à recruter des réservistes dans la police et la gendarmerie. Dans son discours du 13 juillet, E. Macron a lourdement insisté sur la nécessité de développer les « forces morales » de la France et le lien « armée-nation », en particulier au regard de la guerre en Ukraine où les forces de défense territoriales ont contribué à la résistance de Kiev. Chose qui devait passer, selon lui, par un renforcement du service national universel (SNU), mais aussi, et surtout, par un doublement des réserves opérationnelles.

La réserve opérationnelle des armées composée actuellement de 40 000 personnes devrait doubler. Pour ce faire des réflexions ont lieu au sein de l'armée de l'air et de la marine. Quant à l'armée de terre, des pistes ont déjà été mises sur la table comme celui de développer le concept de volontaire du territoire national, un engagement qui prendrait la forme d'un service volontaire de 6 mois dans des unités territorialisées, implantées dans de nouveaux espaces, à proximité d'agglomérations importantes où se trouvent des jeunes susceptibles d'être intéressé(e)s par ce type d'engagement « pas trop loin de chez eux ». Nous en saurons plus dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle loi de programmation militaire qui devrait intervenir début 2023.

Source : lemonde.fr

REFUS D'OBTEMPÉRER ; UN FLIC TIRE... UNE DE SES BALLES FINIT DANS UN BUS !

Les faits ont eu lieu le 21 septembre 2022, en plein après-midi, dans la ville de Saint-Ouen en banlieue parisienne. En plein trafic, au milieu de la circulation, des policiers dégainent leurs armes pour un « refus d'obtempérer ». Ils se sont « sentis en danger » parce que le véhicule qu'ils voulaient contrôler ne s'est pas arrêté.

Les autorités n'osent même pas dire que les agents étaient en danger. Seulement un « sentiment » de danger, telle-ment la disproportion entre le fait de tirer et une voiture qui démarre est énorme. D'autant que plusieurs enquêtes révèlent que des tirs policiers effectués ces dernières semaines l'ont été sans aucune raison valable. Le gouvernement a donné un permis de tuer. Depuis, la police se défoule.

Toujours est-il qu'à Saint-Ouen, un flic tire à deux reprises au milieu de la rue. Une des balles termine sa course dans la vitre d'un bus de la RATP. La ligne 173 en direction

de La Courneuve. Le bus était en service, avec des passagers. Une photo montre l'impact : à un mètre près, une personne était tuée ou gravement blessée.

Ce qui met en danger la population, ce ne sont pas les « refus d'obtempérer » mais les fous de la gâchette armés par l'État qui tirent dans nos rues. En 6 mois, 11 personnes ont été abattues par balle en France pour des « refus d'obtempérer ». Dont deux par des tirs dans le dos avec un fusil mitrailleur réservé à l'antiterrorisme. Et deux autres étaient seulement des passagers de véhicules. Des « victimes collatérales ». Média-part a révélé que plusieurs de ces homicides n'étaient même pas justifiés par un hypothétique « danger » pour le tireur. Le nombre de tirs explose, depuis que le gouvernement Hollande a voté une présomption de légitime défense en cas de fuite de véhicule.

Source : Extrait de contre-attaque.net

POLICE PARTOUT ... !

La première ministre, E. Borne, a annoncé, mardi 6 septembre, le recrutement de « 8 500 policiers et gendarmes supplémentaires » en cinq ans, dont 3 000 en 2023, dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur.

La première ministre a fait cette annonce à la veille de la présentation en conseil des ministres d'une nouvelle version du projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (Lopmi). La Lopmi 2 (quinze articles contre trente-deux auparavant) prévoit 15 milliards d'euros supplémentaires en cinq ans pour le budget du ministère de l'intérieur. La moitié, soit 7,5 milliards d'euros, sera affectée au numérique.

En annonçant l'augmentation des effectifs pour les cinq ans à venir, Mme Borne a rappelé que 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires avaient été déployés au cours du précédent quinquennat. Le nouveau texte, qui sera examiné en première lecture en octobre au Sénat, prévoit aussi la création de onze unités de forces mobiles et de deux cents nouvelles brigades de gendarmerie. Son objectif est de permettre, comme le souhaite E. Macron, un doublement de la présence des forces de l'ordre sur le terrain d'ici à 2030.

Source : lemonde.fr

Big Brother





Brother



DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA FCPE S'INSURGENT !

Les parents représentants de l'école élémentaire Langevin de St Denis (93) ont adressé une lettre au maire de leur ville, à un inspecteur de l'Education nationale et au Préfet du 93 dont voici des extraits :

« Mardi 27/09, sur le temps scolaire, nos enfants ont été emmenés par l'école à une journée présentée très brièvement comme « sportive et citoyenne », « Prox'aven-ture », avec des « policiers nationaux et municipaux ». Nous étions partagés, certains d'entre nous accueillant l'initiative plutôt favorablement, d'autres ayant exprimé leur inquiétude. La relation entre sport et citoyenneté pouvant surprendre, ainsi que le choix de la police pour initier des enfants à la citoyenneté.

Le retour de nos enfants à l'issue de cette journée nous a tous proprement scandalisés.

1) En fait d'ateliers « citoyens », des enfants ont été déguisés en policiers et équipés d'une matraque voire d'un gilet pare-balle et encouragés à courir, d'autres ont été entraînés à tirer avec des pistolets laser. L'atelier « premiers secours », lui, n'était pas en service. Ce n'est résolument pas ainsi que nous considérons que nos enfants doivent accéder au statut de citoyens, au sens de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Et la police n'est clairement pas la

mieux « armée » pour ce rôle.

2) Des groupes d'enfants n'étaient même pas accompagnés d'un enseignant. Considère-t-on qu'à Saint-Denis, sur le temps scolaire, un policier vailler un enseignant ?

3) Des policiers ont demandé et noté sur leur portable le nom, l'âge, voire l'adresse de certains enfants. Quelle est la légitimité et l'objet de ce recueil parfaitement illégal de données ?

Par ailleurs, nous avons pu consulter un message à destination de l'institution, et qui présentait cette initiative bien différemment qu'à nous. En fait de « journée sportive et citoyenne », cela devenait un outil de « prévention des violences ». Et « Prox'aven-tures », que nous pensions être l'intitulé de l'activité, s'est révélé être une association de policiers.

(...) Nous exigeons que les données concernant nos enfants qui ont été saisies jeudi soient détruites immédiatement.

Nous refuserons désormais toute nouvelle initiative de cet ordre, quitte à retirer nos enfants de

l'école si elle trahit sa mission au détriment de nos enfants.

Nous, nous voulons des enseignants formés devant nos enfants, pas des policiers.

Oui aux policiers devant l'école pour assurer la sécurité routière (comme nous le demandons en vain depuis des années). »

DES FLASHBALLS « INTELLIGENTS » EN ISRAËL

L'armée israélienne parle d'un dispositif de « visée intelligente ». C'est un système qui vient d'être installé à Hébron, ville palestinienne de Cisjordanie, sur un site qui a été le théâtre de manifestations et d'affrontements entre Palestiniens et soldats israéliens.

Ce Flash-Ball 2.0 est assistée par une intelligence artificielle, et développée par une société baptisée Smart Shooter. Le viseur « Smash » est prévu pour équiper les systèmes de dispersion de foules des points de contrôle d'Hébron. Les checkpoints qui bloquent et humilient les populations opprimées ne suffisent pas, il faut en plus une arme robotique qui leur tire dessus.

C'est le quotidien israélien Haaretz qui explique le dispositif et diffuse une photo de l'arme, qui est encore en phase de test. L'intelligence Artificielle qui guide les tirs vise « à détecter les mouvement de foule et tirer très précisément sur les individus considérés comme les plus à risque ». Même les romans dystopiques n'ont pas anticipé le tir automatisé en cas de mouvement « suspect ». Le quotidien précise que « les projectiles utilisés pendant la phase de tests ne seront pas létaux ». Nous voilà rassurés. À terme l'arme sera équipée de grenades assourdissantes ou lacrymogènes.

Les organisations de protection des droits humains s'inquiètent que ces Flash-Balls soient couplés aux caméras de reconnaissance faciale déjà installées sur des barrages routiers à Hébron. La technologie permettrait de tirer automatiquement sur une personne fichée par les autorités. Haaretz rappelle que Tsahal utilise déjà des drones capables de viser un individu détecté par une intelligence artificielle et de tirer à distance.

Et en France ? La police est massivement équipée de LBD qu'elle utilise abondamment. Et le gouvernement est en passe de généraliser la reconnaissance faciale : un rapport du Sénat réclamait en mai dernier une loi sur la reconnaissance faciale dans l'espace public. Un texte signé par le Parti Socialiste, Les Républicains et le Centre, qui préconise la généralisation de la reconnaissance faciale avant les Jeux Olympiques de Paris en 2024. Un événement qui s'annonce comme une immense démonstration de force sécuritaire du gouvernement français. Avec des Flash-Balls 2.0 ?

Source : *Extrait de contre-attaque.net*

LE FEUILLETON DE LA TRAQUE D'UN IMAM

De qui est cette citation tirée de l'antenne de BFM TV ? : « L'arrêt du conseil d'État, qui permet de dire que quelqu'un qui a des enfants, qui est marié en France, qui né en France peut quand-même 58 ans après, être expulsé ; ça permettra d'évoquer d'autres cas dans les prochains mois et dans les prochaines années ». C'est bien évidemment notre ministre de l'Intérieur un certain Darmanin !

En fait le feuilleton de l'été, l'expulsion de l'Imam Iquioussen, qui se poursuit cet automne, a pour véritable but de créer une jurisprudence. L'exception va devenir la règle. Comme toutes les mesures d'exception, elles visent en apparence des ennemis indéfendables, avant de s'imposer dans la durée. Rappelons-nous les fichages de masse et l'état d'urgence qui devaient nous « protéger du terrorisme », les tests ADN qui devaient se limiter aux

crimes sexuels, ils sont désormais généralisés à toute la population... Avec Iquioussen, Darmanin le dit explicitement : il a ouvert la voie aux expulsions de toute personne considérée comme déviante, et en premier lieu au sein de la minorité musulmane. L'Etat est islamophobe et son islamophobie devrait permettre l'expulsion du territoire de tout étranger déviant par rapport aux valeurs dites républicaines. L'Etat pourrait avec le RN aux commandes, aller jusqu'à l'expulsion des bi-nationaux. Le silence collectif assourdissant prépare comme toujours le pire.

Ce feuilleton n'est pas terminé et rien ne dit que la France arrivera à ses fins. Néanmoins, la France est championne du monde car il n'y a pas d'autres pays qui fait arrêter à l'étranger une personne expulsable de son territoire pour la ramener en France et la réexpulser. Du grand guignol !

Big Brother





aménagement du territoire

Méga-bassines : manifestation du 29/10 à Sainte-Soline Une réussite certaine

Les 29 et 30 octobre, à Sainte-Soline dans les 2 Sèvres, un rassemblement à l'appel de BNM - Bassines Non Merci ! -, les Soulèvements de la Terre et plus de 140 associations, syndicats et partis, a réuni près de 8000 personnes malgré une interdiction de la préfecture et la présence de 1700 gardes mobiles.



UNE MONTÉE EN PUISSANCE

Entre 4 000 personnes selon les organisateurs et 7 000 selon la police... On peut parler d'une « réussite » (même si l'objectif annoncé par BNM avait été de réunir 5 000 à 10 000 personnes) qui voit une participation croissante à chaque initiative, une audience médiatique élargie certaine et des signataires plus nombreux des appels - on y reviendra -, dans un contexte difficile, puisque les préfectures avaient à la fois interdit toute manifestation et mis des arrêtés interdisant aux non-résidents de Sainte-Soline et d'une partie de 11 autres communes de circuler dans ce périmètre, de vendredi soir à lundi matin. Les participant-e-s ont fait preuve d'une première détermination à rejoindre le camp de départ, dès le vendredi soir avant l'heure du « couvre-feu » de la préfète. L'opposition aux bassines se déploie de mois en mois, du fait d'un travail d'agitation, d'information (comme notamment sur le net avec des communiqués réussis, sérieux ou humoristiques, comme *BNM TV Info*) et de mobilisation.

La mobilisation contre la bassine de Sainte-Soline est emblématique du fait de sa taille - 17 ha de superficie to-

tales et 170 000 m³ -, du réseau de pompage pour la remplir, *Le Poulpe* - 18 kms de tuyaux, 6 points de pompage, 100 jours pour la remplir... s'il y a assez d'eau! -, et du fait qu'elle est la première de six méga-bassines programmées dans les 2 Sèvres, avant d'être multipliées sur tout l'Hexagone. Le camp qui s'est tenu sur un champ prêté par un opposant (ex adhérent au Syndicat de l'eau, promoteur des bassines...) a permis la construction d'une vigie pour surveiller l'avancée du chantier, permettre une présence permanente et faciliter si besoin de nouvelles initiatives.

UN SAVOIR-FAIRE

Les organisateurs de cette manif (Bassines non merci, Soulèvements de la Terre et Confédération paysanne surtout) ont œuvré pendant des mois pour réussir ce week-end. Ils ont montré leur capacité d'organisation concernant non seulement le campement (du monde était là dès le mardi, plus de 500 personnes le vendredi soir), mais aussi les moyens d'y accéder. Il y a par exemple eu samedi matin au moins deux points d'infos, à Lezay et Vanzay, où des militant-e-s orientaient les voitures arrivant vers un lieu de rendez-vous, pour qu'elles partent ensuite en convoi (à une soixantaine) sur des petites routes ou chemins pour contourner la zone interdite tout en s'approchant du campement. Après avoir garé ces véhicules et avoir marché à travers champs, leurs occupant-e-s ont ainsi pu y accéder. À souligner une organisation réussie pour le déroulement de la manifestation du samedi : trois cortèges - les *teams* blanche, rouge et verte - ayant un rôle spécifique à tenir, ainsi qu'une action rondement menée par les « bleus de travail » pour faire avancer les manifestant-e-s jusqu'au site de la bassine, en affrontant les flics à chaque passage de route avec une détermination non feinte.

La manif s'est tenue et a atteint son objectif... car son objectif avait changé : il s'agissait « juste » de pénétrer sur le site de la bassine. Il a fallu redéfinir cet objectif quand les engins du chantier ont été retirés du site, le vendredi - il n'était de ce fait plus possible de les immobiliser. De même, comme la bassine n'était pas installée, il était im-

possible de la dégrader. L'objectif est donc devenu de *parvenir* jusqu'au site malgré les forces de l'ordre (1 700 flics mobilisés, avec 6 hélicoptères, un ou des canons à eau, un drone au moins... Et du gaz, des grenades et des flash-ball), pour foutre en l'air les grilles qui interdisaient l'accès, et cela aussi a marché.

LES POINTS POSITIFS

La dynamique anti bassines se poursuit et elle intéresse pas mal de gens, de tous âges et de divers milieux (même si les classes moyennes - inférieures ? - y sont largement représentées) :

- parce que la question des ressources (telles que l'eau) à préserver est importante pour beaucoup ; surtout après un été caniculaire qui semble confirmer les prévisions le plus pessimistes, avec ses rivières et fleuves à sec, ses incendies...

- parce que pas mal de personnes éprouvent de la sympathie pour les petits agriculteurs contre les gros, la lutte du pot de terre contre le pot de fer...

Cette résistance aux bassines, comme les autres oppositions aux projets inutiles imposés (aéroport, ligne TGV, autoroute, centre commercial, etc), met en question l'utilité du travail et de l'activité économique, la contradiction entre la rentabilité financière et la défense de nos conditions d'existence. L'artificialisation des terres au profit d'intérêts privés, contrairement aux affirmations de l'état, continue de plus belle, et les bassines en sont une criante illustration.

Les initiatives portées par BNM et les Soulèvements de la Terre proposent à la fois une participation d'expression « citoyenne » et une pratique collective régulière de sabotages et d'action directe, qui semblent ne pas émouvoir plus que ça les participant-e-s de divers bords, probablement parce que la conscience de « parler à un mur » s'est imposée dans les têtes, face à un état macronien qui défend d'abord des intérêts de classe sans mollir, quitte à renier si nécessaire sa ligne libérale sur l'*argent magique*, le *quoi qu'il en coûte*, ou encore l'*écologie*, *préoccupation prioritaire du quinquennat*.



LES RISQUES POUR CETTE LUTTE

On peut mesurer, au nombre de signataires de l'appel à manifester le 29 octobre (150 organisations, partis, syndicats ou associations), l'importance de l'enjeu que représente la lutte contre les bassines pour les forces politiques de gauche, d'extrême gauche ou écologistes.

Une récupération politicienne est à l'œuvre depuis le début de la lutte anti bassines, mais, samedi après-midi, les fanions de toutes leurs chapelles étaient vraiment de sortie, et les discours qui ont précédé le départ des trois cortèges émanaient surtout d'élu-e-s. On a pu voir parmi ce beau monde, portant pour partie une écharpe tricolore, des personnalités d'EELV prononcer sans fard force discours démagogiques – en particulier les députées Sandrine Rousseau (Paris) et Lisa Belluco (Vienne), ou l'eurodéputé Benoît Biteau – et être applaudies (seul Yannick Jadot a été sifflé). De même pour la députée de La France insoumise Manon Meunier (Haute-Vienne)...

La mobilisation anti bassines est en effet construite sur les bases de

« l'unité à tout prix », comme celle à Notre-Dame-des-Landes précédemment, ce qui entraîne l'acceptation des discours les plus divers et laisse les médias libres d'attribuer la lutte (et son succès) à qui leur plaît. France Inter parlait par exemple, samedi soir, d'une manifestation « écologiste », un terme qui renvoie davantage aux Verts qu'au NPA ou aux libertaires, pourtant présents à Sainte-Soline sur des bases a priori au moins aussi anticapitalistes qu'écologistes. L'affirmation anticapitaliste des termes de la lutte ne serait pas un luxe quand des collectifs comme Alternatiba, ou EELV qui sont les premiers à se désolidariser dans la répression, ou condamner des actions, viennent s'afficher sans problème.

Les Soulèvements de la Terre, de leur côté, tireront sans doute un gros bénéfice de la mobilisation à Sainte-Soline, étant donné qu'ils en ont été à la fois la « tête pensante » et la « cheville ouvrière ». Cela continuera d'attirer à ce mouvement toute une jeunesse... Mais si l'on peut reconnaître à sa direction un certain savoir-faire en matière de logistique et de « communication », on peut aussi crain-

dre l'accroissement de son fonctionnement déjà assez opaque et avant-gardiste.

Sur ce dernier point, on ne voit pas un débat s'élaborer collectivement dans la mobilisation anti bassines. Déjà l'été dernier à la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes, à l'occasion du festival ZAD Envie du 8 au 10 juillet, le débat annoncé sur « *S'organiser - échanges croisés sur des tentatives en cours d'organisation politique autonome à différentes échelles* » avait donné lieu à une succession aride et décourageante de déclarations plates et cadrées des collectifs présents (qui tenaient de la carpe et du lapin, rendant une convergence improbable, entre une liste électorale nantaise alternative, des antifascistes de Nantes et Paris, le syndicat de la montagne limousine, XR, les Soulèvements...), mais pas exactement une réflexion collective, avec cheminements, contradictions, interrogations sur la stratégie, les pratiques ou l'organisation. Bref, un vrai débat où l'on met les questions à plat et on esquisse des perspectives communes, ou pas. Idem à Sainte-Soline, le dimanche matin pour « *l'Assemblée des luttes de l'Eau* » et « *demain?* » sensée « *construire collectivement les suites de la mobilisation...* », où on restait sur sa faim mais ce n'est peut-être que partie remise.

QUELLES SUITES ?

Le porte-parole de BNM a donné un ultimatum de 15 jours à l'état pour démanteler la bassine de Ste-Soline, mais on peut raisonnablement prévoir que d'autres mobilisations seront indispensables pour stopper le projet dans les semaines ou les mois prochains, à partir du camp-vigie construit sur le terrain du rassemblement. Il y a aussi la question de la répression, des blessés à soutenir selon leur état et des personnes mises en garde à vue à Melle et Ruffec. Cela constituera aussi un moment nécessaire de mobilisation et de solidarité. A suivre.

Des participant-e-s du 29-30/10.



La voiture de Yannick Jadot - On sait encore reconnaître les siens !

CONTRE le monde des bassines POUR une alternative libertaire et durable



L'état catastrophique au niveau climatique est la preuve que le temps de l'action est venu.
 Finis les atomoisements et les palabres : le temps presse !
 Les faits sont avérés : les mégadévoies, c'est :
 - Pomper le bien commun dans les nappes phréatiques afin de satisfaire les exigences d'une minorité d'« irrigants » (3 % pour les Deux-Sèvres) et, par là même, de priver les maraîchers et les « petits irrigants » de ce bien commun qu'est l'eau.
 - Produire du maïs, l'une des plantes les plus gourmandes en eau, pour nourrir des animaux d'élevage alors même qu'il faudrait diminuer drastiquement la consommation de viande (la culture du maïs, c'est 41 % des cultures irriguées).
 - Des projets financés à environ 70 % par de l'argent public au mépris de la contestation qui monte.
 - Des « choix » agricoles décidés par les valeurs du capitalisme qui entraînent l'assèchement de nombreuses régions, avec des conséquences mortifères pour les humains, la faune et la flore.

Nous sommes face à une vision de court terme, caractéristique de l'accumulation décapitale, alors qu'il faudrait investir sur le long terme, dans des pratiques cohérentes de distribution de la consommation d'eau et de respect de l'environnement.

Ce n'est pas un hasard si, au sujet des bassines, des chercheuses utilisent la notion de « hydro-social » en référence aux drogues : « Une nouvelle bassine construite fonctionne comme une dose de drogue, elle soulage momentanément le système... jusqu'au prochain "fix" » (Miguel Riegghezen, géographe, et Florence Habets, hydrogéologue, sur bempata.com)
 Alors qu'une partie de plus en plus large de la population n'est plus dupe des messages des accapareurs de fonds et des politiciens de tout bord qui les sanctifient. Il est temps de passer aux actes...

Contre leur monde, pour une alternative libertaire et durable.
 Seule la lutte paie !



Collectif libertaire
 Ni maîtres ni bassines (NMNB)
 Contact : collectifnmnb@gmail.com

**Tous et toutes
 à Sainte-Soline
 (Deux-Sèvres)
 les 29 et 30 octobre**



nucléaire

Fin de l'abondance, pertes d'EDF et relance du nucléaire

Emmanuel Macron a mis en avant le 24 août 2022 à la fin de l'abondance. La fin de l'abondance pour qui ? Début septembre, il a appelé les Français à la sobriété énergétique.

La sobriété énergétique s'accompagne d'une relance du nucléaire s'accompagnant d'une reprise à 100 % par l'Etat d'EDF dont les pertes ne font qu'augmenter.

Manque de courant en France, de gaz en Allemagne...

La « crise de l'énergie » engendrée soit-disant par la guerre en Ukraine entraînerait des pénuries menaçant toute l'Europe. S'agit-il réellement de risques de pénuries ou plutôt des coûts de l'énergie (gaz et électricité) qui avaient augmenté avant octobre 2021, bien avant la guerre en Ukraine

Le système énergétique français est confronté à une double fragilité cet hiver. Selon les autorités et les industriels, la France, qui a diversifié ses approvisionnements et est en train de remplir ses stockages, aurait assez de gaz pour passer un hiver normal sur le plan météo. Il pourrait en revanche y avoir pénurie ponctuelle en cas de vague de froid. Côté électricité, le pays est privé de 32 réacteurs nucléaires, notamment 12 (sur 56) à l'arrêt pour des problèmes de corrosion, et il faudrait qu'EDF puisse en redémarrer suffisamment pour la période froide. S'ajoute à cela un faible remplissage des stocks hydrauliques. La France devra compter sur les importations de ses voisins mais là encore des incertitudes demeurent.

Conséquence des discussions avec l'Allemagne : le gouvernement allemand est revenu, le 5 septembre, sur la fermeture définitive des dernières centrales nucléaires, initialement prévue pour fin 2022, selon le calendrier décidé par Angela Merkel après la catastrophe de Fukushima, en 2011. Deux des trois centrales allemandes resteront ainsi « en réserve » jusqu'au printemps 2023, indique le quotidien Die Zeit. Le plan belge de sortie du nucléaire approuvé en 2003 prévoyait à l'origine l'arrêt à l'horizon 2025 des sept réacteurs qui assurent environ la moitié des besoins du pays. Engie

vient de déconnecter le 23 septembre le réacteur Doel 3 (dans le port d'Anvers) âgé de 40 ans, qui pouvait produire à lui seul jusqu'à 10 % de l'électricité du pays. En mars, le gouvernement fédéral s'était difficilement mis d'accord pour prolonger jusqu'en 2036 deux des sept réacteurs nucléaires.

Explosion des cours : vers une réforme du marché européen de l'électricité

Après s'être entretenu avec le chancelier allemand Olaf Scholz, Emmanuel Macron a annoncé qu'une « solidarité européenne » serait mise en place pour l'échange de gaz et d'électricité. Le Chef de l'État a également annoncé qu'il souhaite s'affranchir de la règle qui fixe le prix de l'électricité en Europe. C'est la règle dite du coût marginal. Le prix de l'électricité est calculé sur la base du coût du dernier moyen de production sollicité pour en produire. Lorsque la demande est forte, ce sont les centrales à gaz qui produisent, donc le prix de l'électricité est corrélé au prix du gaz.

À l'origine, cette règle a été pensée pour encourager les différentes centrales à produire. C'est grâce à cette règle, par exemple, que les énergies renouvelables ont pu se développer alors que leur coût était au départ très élevé. C'est aussi grâce à elles qu'EDF a longtemps vendu de l'électricité nucléaire, peu cher à produire, à un prix plus élevé en Europe. Mais aujourd'hui, alors que le prix du mégawattheure atteint 1 000 euros avant de se stabiliser autour de 600 euros, la règle semble avoir atteint une limite.

De fait, lorsque le prix du gaz fait référence, les autres moyens de production permettent de vendre de l'électricité bien plus cher qu'elle ne leur coûte à produire. Mais comme ce ne sont pas les fournisseurs qui encaissent des bénéfices. Ceux qui gagnent, ce sont les producteurs. Alors ils peuvent être fournisseurs. Mais les gagnants dans l'affaire, ce sont ceux qui ont de l'électricité bon marché et qui vendent à un prix élevé. Via ses centrales nucléaires en Belgique, Engie vend en ce moment le mégawattheure à 380 euros lorsqu'il coûte une quarantaine d'euros à produire. Le gouvernement belge estime que le groupe a réalisé 2 milliards d'euros

de bénéfice depuis le début de la guerre en Ukraine.

Il y a aussi RWE, l'équivalent d'EDF en Allemagne. RWE gère cinq centrales à charbon et la société a enregistré près de 3 milliards d'euros de bénéfice au premier semestre. Un chiffre important mais ces producteurs respectent les règles du marché et ces bénéfices de circonstance sont souvent réinvestis. RWE a décidé d'augmenter ses investissements dans les énergies renouvelables de 30%.

Dans une semaine folle pour les cours de l'énergie en Europe, les prix de gros de l'électricité pour 2023 en Allemagne et en France ont battu début septembre de nouveaux records, illustrant les risques de pénurie qui menacent l'Europe et son économie l'hiver prochain. Les prix français ont allègrement dépassé 1 000 euros le mégawattheure (MWh), tandis que l'électricité allemande s'échangeait au-dessus de 850 euros. Il y a un an, les prix dans ces deux pays étaient seulement d'environ 85 euros/MWh. L'électricité française avait clôturé à 720 euros fin août, et l'allemande à 573 euros.

Plusieurs causes sont à l'origine de l'explosion des cours, à commencer par le tarissement des flux de gaz russe vers l'Europe depuis le début de la guerre en Ukraine : nombre de centrales thermiques utilisent du gaz pour générer de l'électricité. Le gaz se faisant plus rare, son prix est également à des niveaux record.

En France, la production électrique française est réduite à un niveau historiquement bas, et cela fait mécaniquement augmenter les cours. Pour décembre prochain spécifiquement, le mégawattheure d'électricité française s'échange déjà à plus de 1 600 euros, un niveau extraordinairement élevé.

Le bouclier tarifaire, un peu de miel pour faire avaler une cuillerée de goudron

Le 14 septembre, Élisabeth Borne annonce une augmentation de 15 % des factures de gaz pour le 1^{er} janvier 2023 et de 15 % pour celles de l'électricité en février, tout en entonnant la rengaine d'un gouvernement sur le pont pour « protéger les Français (...) dans une situation énergétique exceptionnelle ». En même temps elle annonce le maintien d'un bouclier tarifaire et un chèque énergie de 100 à 200 euros pour douze millions de foyers en fin d'année. Pour se consoler des 25 euros en plus sur la facture de gaz et des 20 euros sur celle d'électricité, en moyenne, selon le gouvernement,

Le bouclier tarifaire est une mesure





gouvernementale afin de protéger les consommateurs face à une hausse trop importante des tarifs. L'État se charge ensuite de compenser les écarts de prix avec les fournisseurs. Il concerne exclusivement les tarifs réglementés de l'électricité et du gaz respectivement commercialisés par EDF et Engie. C'est le gouvernement Castex qui l'avait mis en place pour aider à la réélection de Macron. Et les quelque 24 milliards qu'aurait coûté ce prétendu bouclier ne sont pas effacés. Le coût brut de ce bouclier énergétique, dans une version toutefois moins protectrice qu'en 2022¹, est évalué à 45 milliards d'euros en 2023.

EDF : perte de 5 milliards au premier semestre 2022

Avec 32 de ses 56 réacteurs à l'arrêt pour des réparations prévues ou en raison de la corrosion constatée, la France, "habituellement un grand exportateur d'électricité aux heures de pointe", devra cette année importer une partie de son courant – ce qui pèse sur les prix de toute l'Europe.

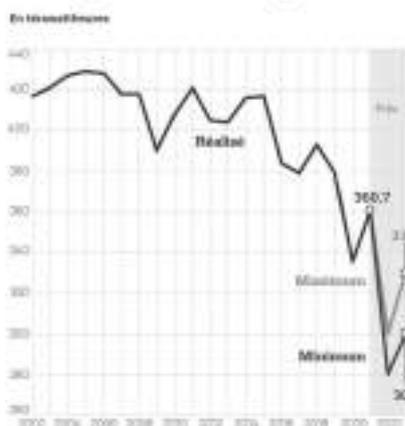
En cette période de flambée des prix de l'électricité, le premier semestre aurait pu être une source de profits historiques pour EDF qui détient une des plus larges flottes de réacteurs nucléaires du monde. Mais la facture de la mise à l'arrêt des réacteurs du groupe touchés par la corrosion a au contraire provoqué une perte massive (la dernière prévision est de 29 milliards d'euros).

Sur les six premiers mois de l'année, EDF affiche certes une progression de son chiffre d'affaires de 66 %, à 66 milliards d'euros. Mais son bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements (Ebitda) s'effondre littéralement, à 2,7 milliards d'euros, contre 10,6 milliards d'euros atteints il y a un an. Le résultat net part du groupe d'EDF passe largement en territoire négatif, avec une perte de 5,3 milliards d'euros.

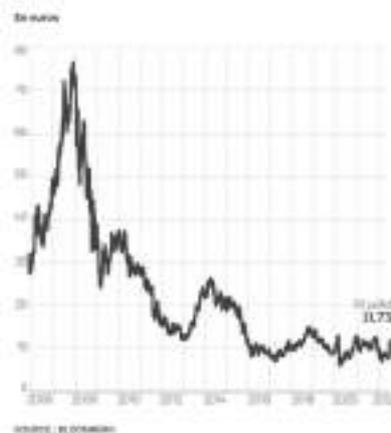
EDF distribue d'énormes dividendes à ses actionnaires, 66 milliards d'euros sur les dernières années d'après le secrétaire général de la CGT de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine. Un montant bien supérieur à l'actuelle estimation de la dette d'EDF qui s'élèverait à 43 milliards d'euros pour la fin 2021.

La France suit toujours la feuille de route fixée en 2020 qui prévoit la fermeture de 12 réacteurs nucléaires qui viendront s'ajouter aux deux réacteurs de Fessenheim, d'ores et déjà hors service. En février dernier, Emmanuel Macron annonçait la relance de la filière nucléaire. Un mélange d'anciens et de nou-

EDF : la production nette du parc nucléaire



Le cours de Bourse d'EDF



veaux réacteurs à la durée de vie prolongée pour fonctionner plus de 50 ans était évoqué.

Pour changer de paradigme, il faudra attendre le printemps 2023 où une nouvelle loi de programmation pluriannuelle incluant le nouveau programme nucléaire sera votée. Cependant, la construction d'un nouveau réacteur nucléaire demandera bien plus de temps. La Commission nationale du débat public a accepté d'ouvrir un débat public qui se tiendra entre octobre 2022 et février 2023. Ces quatre mois de débat public constituent une condition préalable à chaque grand investissement public. Après le débat public, il faudra déposer une quinzaine de demandes d'autorisation.

Deuxième problématique et non des moindres : le financement. Ces six nouveaux réacteurs nécessitent un budget de 50 milliards d'euros.

Le chargement de l'EPR de Flamanville prévu au dernier trimestre 2022 est repoussé au second trimestre 2023. Sa mise en route initiale était prévue en 2012. Son coût initial a été multiplié par 4 et devrait atteindre 12,7 milliards d'euros.

Alors qu'EDF accumule les pertes, le chiffre d'affaires d'Engie progresse de 72 % entre 2021 et 2022 et le résultat d'exploitation de 75 %. Alors qu'EDF a perdu 5,3 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2022, Engie a engrangé 5 milliards d'euros.

L'Etat va déboursier 9,7 milliards d'euros pour reprendre en main l'avenir d'EDF

L'Etat annonce les contours de l'OPA prévue pour retirer EDF de la cotation d'ici à fin octobre. Cette opération marque la première étape d'une vaste restructuration, qui devra recevoir l'aval

du Parlement chargé de voter les crédits budgétaires mobilisés.

Fin de partie pour l'aventure boursière d'EDF. Quelque dix-sept ans après son introduction en fanfare à la Bourse de Paris, EDF se prépare à revenir à 100 % dans le giron de l'Etat. Annoncé par Emmanuel Macron pendant la campagne électorale comme préalable à la «renaissance du nucléaire» en France, avec le renouvellement du parc de réacteurs hexagonal, ce projet a été officialisé par Elisabeth Borne devant le Parlement début septembre et détaillé par le gouvernement.

Concrètement, l'Etat met sur la table 9,7 milliards d'euros pour racheter les 15,9 % du capital d'EDF qui sont dans les mains d'investisseurs privés et les 60 % d'obligations convertibles (Océanes) du groupe, également détenues par le marché.

Cette opération devrait permettre à EDF d'améliorer ses coûts de financement et de se projeter dans la construction des nouveaux EPR promis par Emmanuel Macron dans la mesure où ces derniers doivent être financés intégralement, ou quasi intégralement par l'Etat.

Dans le détail, le gouvernement envisage de déposer une offre publique d'achat simplifiée auprès de l'AMF (Autorité des marchés financiers). Les actionnaires minoritaires, investisseurs institutionnels mais aussi salariés d'EDF ou retraités du groupe public se verront ensuite proposer le rachat de leurs titres au prix de 12 euros par action à partir de la fin du mois de septembre et ce pour quelques semaines. En dépit de l'écart béant avec le cours d'introduction du titre de 32 euros, le marché a largement apprécié. Le cours d'EDF a clôturé en hausse de près de 15 %, à 11,70 euros.

Encore une fois, on nationalise les pertes. La «sanctuarisation» d'EDF dans le giron public n'est qu'une étape pré-

¹ En octobre 2021, le gouvernement français informe, dans le cadre de la loi de finances 2022, la mise en place d'un bouclier tarifaire. L'objectif de cette mesure : protéger les Français face à l'augmentation des prix de l'énergie. L'intervention du gouvernement pour maîtriser ces hausses consiste en deux mesures : le gel des augmentations du tarif réglementé de vente du gaz naturel après l'augmentation du 1^{er} octobre 2021 de +12,6% TTC et le plafonnement à 4% TTC de l'augmentation du tarif réglementé de vente de l'électricité en 2022





nucléaire

lable à une restructuration bien plus vaste du groupe. Ses contours sont encore flous, mais la première mouture de ce projet, baptisé «Hercule» ou «Grand EDF», avait suscité une forte levée de boucliers.

«Hercule» ou «Grand EDF»

Une déflagration dans le monde de l'énergie tant Hercule, son nom de code, remettait en cause toute la construction du groupe depuis sa création au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Il prévoit en effet de scinder EDF en trois entités : une entreprise publique (EDF bleu) pour les centrales nucléaires ; une autre (vert) cotée en Bourse pour la distribution d'électricité et les énergies renouvelables ; et une troisième (azur) qui coifferait les barrages hydroélectriques dont les concessions seraient remises en concurrence sous la pression de Bruxelles.

Les pouvoirs publics cherchaient en fait à isoler le nucléaire du reste des activités. La gestion des centrales en activité, leur démantèlement à venir pour celles qui arriveraient en fin de vie, et les projets de vente et de construction de nouveaux réacteurs, notamment EPR, étaient en effet devenus une grosse source d'inquiétude, avec un mur d'investissement estimé à 100 milliards d'euros par la Cour des comptes sur les dix prochaines années.

«Un poids mort pouvant entraîner le reste de l'entreprise vers le fond», avait même confié un membre de la direction au Parisien en 2019. Celui-ci rappelait également qu'EDF était déjà plombé par une dette abyssale de 42 milliards d'euros.

Derrière Hercule, c'est toute une géopolitique du nucléaire qui est en train de s'affronter. «Hercule était une porte ouverte aux Chinois pour venir investir dans le nucléaire français dans les années à venir, décrypte une source interne à EDF. Il n'y avait pas d'autres solutions tant les montants pour relancer la filière sont colossaux.». C'est effectivement déjà ce qui a été mis en place avec

la construction de deux EPR à Hinkley Point en Grande-Bretagne. EDF finance (sur fonds propres) le chantier aux deux tiers. Le tiers restant est abondé par CGN (China General Nuclear Power Group).

Derrière l'annulation, temporaire ou non, en d'Hercule, le 28 juillet 2021 se cache un autre sujet : l'Arenh, ou Accès régulé à l'électricité nucléaire historique. Un acronyme quelque peu barbare qui cache en fait l'obligation depuis 2011 pour EDF, qui opère les 19 centrales nationales, de revendre 100 térawattheures (TWh), soit environ un quart de leur production, à ses concurrents, au prix très concurrentiel de 42 euros le mégawattheure (MWh). Il était prévu de rehausser le tarif, sans doute à 48 euros/MWh, sur les recommandations de la CRE, pour favoriser EDF.

Désaccord majeur entre le gouvernement et Bruxelles

Le point de désaccord majeur entre le gouvernement et Bruxelles porte sur le statut donné aux nouvelles entités du groupe : EDF Bleu, Vert et Azur. En effet, l'État souhaite garder un groupe «intégré» afin de conserver une marge de manœuvre dans le développement de ses différentes activités. Cela impliquerait, entre autres, une stratégie unique entre les différentes entités et un même statut pour les salariés. La Commission européenne, elle, pousse pour marquer une réelle scission et ainsi assurer le maintien de la concurrence dans les différents secteurs d'activité concernés. Pour Bruxelles, un groupe intégré permettrait en effet aux différentes activités d'EDF de profiter de la réforme de l'accès à l'électricité nucléaire (Arenh) et des investissements réalisés par l'État. Ce qui n'est pas du goût de la Direction générale de la concurrence de la Commission européenne.

Pour rappel, grâce à la réforme de l'Arenh, qui permettrait d'augmenter le tarif de vente de l'électricité nucléaire ainsi que les volumes vendues sur le marché - aujourd'hui plafonnés à 100 TWh - le fournisseur historique pourrait accroître ses capacités d'investissement - aujourd'hui grevées par un endettement colossal - et ainsi financer la rénovation du parc nucléaire français. Or Bruxelles ne souhaite pas que cette évolution profite aux entités du groupe qui opèrent sur un marché concurrentiel - notamment pour l'hydroélectricité et les énergies renouvelables. Un des enjeux de cette confrontation porte notamment sur les activités hydroélectriques d'EDF, qui pourraient ainsi être placées dans une entité à part nommée «Azur».

L'opposition des syndicats au projet Hercule

Si, d'un côté, l'État doit faire face aux exigences de la Commission, de l'autre, les syndicats de l'énergéticien français se mobilisent pour «la création d'un service public de l'électricité», à rebours des injonctions de Bruxelles. En effet, depuis novembre 2020, plusieurs journées de grève ont marqué l'opposition d'une partie des travailleurs d'EDF contre ce qu'ils considèrent comme un projet de démantèlement du fournisseur d'électricité historique et de privatisation de certaines de ses filières comme Enedis ou EDF Renouvelables.

Un projet de loi attendu début novembre pour accélérer le développement du nucléaire

Un projet de loi visant à faciliter la construction de six nouveaux réacteurs nucléaires sera en effet présenté en Conseil des ministres «début novembre», a indiqué mercredi la Première ministre en présentant devant le Sénat la stratégie énergétique du gouvernement.

«Nous devons faciliter et accélérer le développement de ces projets» de réacteurs, dont le premier doit être mis en service à l'horizon 2035, «notamment en allégeant certaines procédures administratives.

Les États européens ont dépensé des dizaines de milliards d'euros cette année pour protéger leurs citoyens des hausses de prix, mais ce «bouclier» devient de plus en plus difficile à financer. L'exemple du Royaume-Uni le montre : le régulateur a annoncé que les tarifs réglementés de l'énergie augmenteraient de 80 % à partir d'octobre dans le pays, et que les factures de gaz et d'électricité pourraient progresser encore «considérablement» en 2023.

La loi prévoit la suppression pour les ménages du tarif réglementé de gaz, jugé anti-concurrentiel par Bruxelles, au 1er juillet 2023.

Le bouclier gouvernemental sert plus à dissimuler les milliards de profits des groupes de l'énergie qu'à protéger le niveau de vie des classes populaires. Pour cela, il faudra que les travailleurs reprennent leurs propres armes, pour imposer des salaires permettant de vivre et leur indexation sur les prix.

Camille, 14/10/2022





La relance du nucléaire, une chimère dangereuse

Comment contrer la montée du discours pronucléaire chez un certain nombre d'écologistes, souvent jeunes mais pas toujours (1), qui voient dans cette industrie un moyen de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, préoccupation qui à leurs yeux prime désormais sur toutes les autres ? Depuis quelque temps, c'est là l'un des principaux sujets qui agitent le milieu antinucléaire. Mais la volonté ouvertement affichée cette année par Macron de relancer le nucléaire – avant même que la guerre en Ukraine donne à la question énergétique une dimension critique – a remis sur le tapis d'autres interrogations plus anciennes.

Le nucléaire est-il condamné ?

Parmi les débats qui ont émaillé et continuent à émailler la vie d'ADN, il y a celui portant sur l'avenir de l'électro-nucléaire, en France et dans le monde. Beaucoup d'éléments laissent en effet à penser qu'en tant que source d'électricité, le nucléaire est condamné à plus ou moins long terme (et pas par la force de la contestation...) : absence de solution pour les déchets, accumulation de problèmes techniques à la fois sur les vieux réacteurs et sur les EPR en construction, perte de compétences avec le départ des salariés expérimentés à la retraite, et, last but not least, non-rentabilité économique de cette énergie au regard notamment du prix des énergies renouvelables en baisse constante. Dans le cas français, l'économie du nucléaire est un champ de

La relance du nucléaire voulue par Macron et consorts se heurte à tant d'obstacles techniques et financiers qu'il est difficile de comprendre si et comment elle va se concrétiser. Il y a là de quoi s'interroger sur ce qui se joue au sommet de l'Etat, et de quoi susciter la discussion chez les antinucléaires. Notamment chez ceux qui se sont regroupés sous la bannière Arrêt du nucléaire (ADN), dont voici un peu l'histoire et la teneur des débats.

ruines : Areva est virtuellement en faillite et l'énorme endettement d'EDF ne peut, malgré tout l'argent du contribuable mis à contribution par l'Etat, que grossir démesurément : le coût de construction des EPR est passé de 3,3 milliards annoncés en 2006 à 19,1 milliards d'euros (rapport Folz), celui du chantier de Cigeo à 25-35 milliards, le "grand carénage" imposé par l'ASN estimé à 100 milliards par la Cour des comptes, auxquels il faudra un jour ajouter les gigantesques coûts du démantèlement des réacteurs condamnés, jusque-là fortement sous-estimés par EDF qui les provisionne. Le recours à la dette garantie par l'Etat peut-il

vraiment suffire à financer de telles sommes de façon plus ou moins indolore ?

Toutes ces raisons suffisent-elles à se convaincre de l'extinction prochaine de l'électronucléaire ? Non, font remarquer certains, car des considérations d'un tout autre ordre entrent en ligne de compte dans les calculs des sphères dirigeantes françaises. Le nucléaire, c'est le prestige de la France, c'est ce qui lui permet de se classer parmi les grands ; or, chacun sait, avant même que Macron l'énonce ouvertement en 2020, que nucléaire civil et nucléaire militaire sont indissociables : les mêmes recherches profitent au militaire comme au civil (les SMR brandis comme solution innovante par les nucléaristes, par exemple, ne feraient que recycler la technique des réacteurs des sous-marins nucléaires), et si le choix de l'uranium enrichi a été fait pour alimenter les réacteurs, c'est pour permettre à l'armée de disposer du plutonium qui sert à fabriquer les bombes.

Alors, rentabilité économique contre volonté de puissance, est-ce cela qui se joue et se négocie dans les hautes sphères de l'Etat ? Difficile d'y voir clair, d'autant que cet argent n'est pas perdu pour tout le monde, et notamment pas pour le "complexe militaro-industriel", dont font partie les Bouygues, Vinci, Eiffage, General Electric... pour qui tout nouveau chantier est bon à prendre quel que soit son coût. Un lobbying assez actif pour avoir récemment réussi à faire passer le nucléaire pour une "énergie de transition" aux yeux de la Commission européenne et, par là, à orienter vers lui les flux financiers privés au sein de l'UE au même titre que vers les renouvelables.

Enfin, n'oublions pas le soubassement idéologique sur lequel repose le large consensus dont le nucléaire jouit encore aux différents étages de la technocratie française : l'illusion de pouvoir disposer grâce à lui d'une énergie illimitée. Une illusion qui n'est pas morte : c'est elle qui continue à justifier la poursuite d'un programme aussi démentiel et dispendieux qu'Iter. Illusion d'autant mieux adoptée qu'elle favorise des carrières juteuses.





nucléaire

Face à la relance macronienne...

Quoi qu'il en soit, nous voilà confrontés à la réalité des choix faits au sommet de l'Etat. En février, donc à deux mois de l'élection présidentielle, Macron annonce "la renaissance du nucléaire français" avec dans un premier temps, la construction de six réacteurs de nouvelle génération pour une première mise en service à horizon 2035, ainsi qu'une mise à l'étude pour huit EPR supplémentaires pour la fin de la décennie 2040. Que les délais annoncés, sans doute impossibles à tenir par ailleurs, ne permettent pas de répondre à un risque potentiel de pénurie d'électricité pouvait faire penser à un coup de com' électoraliste. Mais cette volonté de relance à

tout prix du nucléaire n'a fait que se confirmer. Le 26 septembre, le Conseil national de la transition écologique (CNTE) a été saisi pour avis sur un projet de loi visant à « accélérer la construction de nouveaux réacteurs électronucléaires à proximité de sites nucléaires existants ». Et la Commission nationale du débat public (CNDP), saisie par EDF et RTE, est déjà sur le pont pour organiser dans les quatre prochains mois ce qu'elle appelle un "débat public" "sur la mise en œuvre d'un programme de 6 réacteurs nucléaires de type EPR2, dont les deux premiers seraient situés à Penly (76), en Normandie".

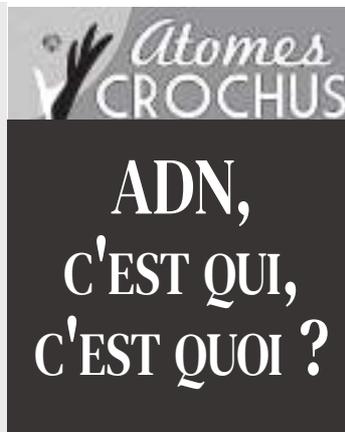
... réagir mais comment ?

Comment interpréter une telle précipitation, qui se heurtera très sûrement à la réalité des exigences techniques ? Maintenir l'illusion de la maîtrise face aux risques de pénurie qui se dessinent ? Squeezer toute potentielle mobilisation antinucléaire significative, voire d'éventuelles dissensions ou réserves au sein de la technostructure ? Au sein d'ADN, les avis sont partagés entre alarme et scepticisme quant à la praticabilité d'une telle relance décidée par Macron, mais aussi sur l'orientation à donner à partir de là à la lutte antinucléaire.

Le risque, en effet, de se focaliser sur cette relance est que cela relègue à l'arrière-plan la bataille pour la fermeture des réacteurs existants, qui ont tous dé-

LE « COLLECTIF ARRÊT DU NUCLÉAIRE » (ADN) est en réalité un regroupement de collectifs ou associations antinucléaires locaux et d'individus ayant choisi de s'organiser hors du Réseau Sortir du nucléaire (SDN), après avoir pris acte de l'impossibilité de sa rénovation au terme d'années de tensions et d'efforts pour sortir de la crise par le haut. Des tensions qui ont démarré en 2010 – année où s'est joué le licenciement du porte-parole Stéphane Lhomme décidée par les salariés soutenus par le directeur d'alors – et se sont poursuivies jusqu'en 2016, année où, malgré des votes manifestant la volonté majoritaire des groupes locaux de poursuivre la démarche de rénovation animée par un CA issu de leurs rangs, les partisans des salariés et expulseurs l'ont emporté de peu à l'élection du nouveau CA.

Deux conclusions se sont imposées au terme de cette longue crise : d'une part la grande difficulté, sinon l'impossibilité de faire vivre activement une coordination de groupes militants au moyen d'une structure "classique" d'ONG, où des salariés tendent à s'autonomiser et la logique bureaucratique (voire l'activité de "hamster" consistant à chercher des financements pour payer ceux qui cherchent des financements) à s'imposer au détriment des exigences militantes ; d'autre part, le fait que les alliances avec le monde de la politique institutionnelle, permises par une telle structure, favorisent les compromissions au détriment de la lutte – voir, en l'occurrence, le rôle au sein de SDN des écologistes paten-



tés, qui depuis 1993 n'ont cessé, pour ménager leurs alliés, de repousser discrètement la date acceptable de fermeture des centrales et, depuis la conférence de Copenhague en 2010, le font désormais au nom de la priorité de la lutte contre le changement climatique.

Le « collectif Arrêt du nucléaire » (ADN) est ainsi devenu de fait un nouveau regroupement d'antinucléaires, fondé sur le refus de toute forme de bureaucratisation, donc reposant exclusivement sur les contributions militantes de ses membres, et se fixant pour objectif la lutte pour l'arrêt "immédiat ou dans les plus brefs délais" du nucléaire (condition d'adhésion formalisée dans une charte de quelques lignes, qui ne prévoit pas d'adhésion individuelle). C'est cet objectif affiché qui a amené le groupe francilien Collectif contre l'ordre atomique – (re)constitué en 2011 en région parisienne après la catastrophe de Fukushima – à intégrer ADN en 2017 et à y prendre depuis

une part active (il a notamment organisé les journées d'étude de 2021 au Lycée autogéré de Paris).

Les groupes locaux membres d'ADN agissent en totale autonomie, tout en s'appuyant au besoin sur ce réseau pour relayer leurs initiatives. Au niveau national, la présence d'ADN se manifeste à travers l'organisation annuelle de "journées d'étude", prise en charge par l'un ou l'autre des collectifs, et par la publication (aléatoire) d'un journal, Atomes crochus – deux initiatives héritées des tentatives de rénovation de SDN. Mais aussi par l'alimentation régulière du site web (collectif-adn.fr) en textes d'information et d'analyse.

De fait, le "collectif ADN" est assez hétérogène, qu'il s'agisse de l'activité et du poids de ses membres (collectifs ou individus) ou de leurs positions (fermes sur l'arrêt immédiat ou plus floues), même si l'objectif antinucléaire est ce qui réunit tout ce monde. Les tensions qui ont accompagné la participation au Réseau Sortir du nucléaire restent douloureuses et chaque collectif reste très attaché à son autonomie, ce qui rend les initiatives nationales et les communiqués officiels en tant que collectif national assez compliqués. Les rencontres et discussions réelles entre militant(e)s ont lieu surtout dans les journées d'étude et leur préparation. Or ces journées d'étude sont ouvertes aux collectifs et individus qui le souhaitent, et de fait de plus en plus de collectifs et d'individus encore membres du Réseau Sortir du nucléaire y participent.





sormais dépassé l'âge limite qui leur était assigné et qui multiplient les avaries et défaillances, donc le risque d'accident – alors qu'en face, la volonté de les faire durer n'a pas faibli, appuyée par un Macron qui "souhaite qu'aucun réacteur nucléaire en état de produire ne soit fermé à l'avenir".

D'autre part, est-ce une bonne idée d'entrer à cette occasion dans le débat énergétique en faisant valoir l'incapacité du nucléaire à faire face à court terme aux risques de pénurie d'électricité ? N'est-ce pas faire oublier que, en matière d'énergie, le nucléaire n'a rien d'indispensable compte tenu de son faible poids dans les consommations finales (moins de 2 % au niveau mondial, 6 % en Europe) ? Et que de toute manière, grâce à l'interconnexion des réseaux électriques du continent, l'arrêt immédiat de tous les réacteurs en France est possible en faisant appel, pour pallier les carences, à la production électrique européenne (1) ? Donc qu'au fond, le poids du nucléaire est d'un autre ordre

qu'énergétique : militaire, géopolitique et financier.

Surtout, n'est-ce pas donner une apparence de débat à ce qui n'en est pas un ? Même le Conseil national de la transition écologique, mis en place par le gouvernement, émet des réserves sur cette pseudo-consultation, soulignant en son point 6 "qu'un débat public doit se dérouler (...) sur l'opportunité de poursuivre le programme nucléaire, qu'après et en considération des observations et propositions du public, le gouvernement peut soumettre au Parlement sa proposition de relancer le programme nucléaire". En effet, cette pseudo-consultation ne porte que sur les modalités de relance et non sur son bien-fondé. Et de toute façon, on sait ce qu'il en est des consultations en France lorsque leurs conclusions déplaissent. Il semble donc à peu près clair qu'il ne sert à rien de participer à ce débat, ce qu'il faut c'est le contester. Mais reste toujours l'illusion tenace qu'un débat organisé par le gouvernement peut être un moyen de faire entendre nos arguments.

ADN insistent, sans grand succès, pour que l'on assume, sans plus attendre que les renouvelables soient en capacité de prendre le relais, une position de recours temporaire au gaz (dans des centrales modernes rapides à construire et peu émettrices de GES), solution préconisée déjà en son temps par Stop Nogent mais devenue tabou depuis que la question climatique s'est imposée au premier plan – d'ailleurs la guerre en Ukraine a tellement rebattu les cartes énergétiques qu'il est encore plus difficile d'y voir clair. Et puis, bien sûr, sobriété et décroissance... Mais là on touche à la question sociale...

En l'état actuel des choses, on peut se dire que beaucoup se jouera sur la capacité de mobilisation et de conviction lorsque l'évolution vers la crise énergétique (et sociale ?) prendra forme concrète pour le plus grand nombre. Ce n'est donc pas le moment de lâcher le morceau.

Des membres du CCOA



L'arrêt du nucléaire, oui mais après ? Reste que, dans tout moment d'expression publique (tract aux manifs, réunion publique...), les antinucléaires se voient régulièrement, et de plus en plus souvent, confrontés à la question : si on arrête, après on fait comment ? Ce qui donne lieu à des échanges parfois tendus, bien que rarement très approfondis. Sur ce sujet, ADN Savoie a fourni une réponse technique très argumentée, faisant valoir que grâce à l'interconnexion des réseaux électriques du continent, l'arrêt immédiat de tous les réacteurs en France est possible en faisant appel, pour pallier les carences, à la production électrique européenne (2). D'autres voix



(1) Les bureaux d'étude soi-disant écologiques ont en effet tout à fait intérêt à cette position pour des raisons de respectabilité et de marché.

(2) Cf. http://collectif.adn.fr/2019/Arrêt_immediat_Europe.pdf





société

CONTRE LA GPA ET SON MONDE !

L'image donnée de la GPA est assez trompeuse pour inciter quiconque ignore ce que cache précisément cette « technique » à la considérer avec bienveillance : ne vient-elle pas en aide à des personnes qui souffrent de ne pouvoir exaucer leur désir d'enfant ? En réalité, la « maternité de substitution (1) » repose sur la marchandisation du corps de femmes et d'enfants : elle fait des unes un simple réceptacle, des autres un article de plus à vendre pour un système capitaliste qui a mondialisé la production et les échanges économiques en général. On mettra donc ici l'accent sur les classes sociales et sur les pays particulièrement concernés par la GPA, ainsi que sur la propagande libérale et sur la théorie postmoderne qui la promeuvent.

Les dessous bien sales de la GPA

La « gestation pour autrui » s'intègre dans un processus plus large, l'économie de la reproduction qui s'est développée à partir des années 1980 – et surtout après janvier 1995, quand les brevets sur le vivant et leur commercialisation ont été autorisés par l'accord de l'Organisation mondiale du commerce sur la propriété intellectuelle (ADPIC). Jusque-là, les brevets ne s'appliquaient qu'au monde inanimé. L'essor des biotechnologies a changé la donne : le vivant a été décomposé en pièces détachées (organes, cellules, gènes...) et est devenu une « ressource », ainsi que le stipule le texte de la Convention pour la diversité biologique adopté en 1992 au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro.

Le Larousse médical définit la GPA comme « la grossesse qu'une femme, appelée mère porteuse, mène pour une autre qui ne peut ni concevoir ni porter un enfant » ; cette femme ayant décidé « pour des motifs divers

*Pour accepter la GPA (gestation pour autrui), il faut se focaliser sur un prétendu « droit à l'enfant » en s'asseyant sur les inégalités sociales ; pour faire accepter ce nouveau marché de la reproduction humaine, il faut lui inventer une version « éthique ». La sortie récente de *Ventres à louer – Une critique féministe de la GPA**, ouvrage aux multiples contributions émanant de divers pays et traitant le sujet par diverses approches, est une bonne occasion de faire le point dessus.*



(moraux, affectifs, financiers) [de] porter un enfant qu'elle n'a pas conçu naturellement afin de le donner après la naissance », elle peut soit « recevoir un embryon qui a été fécondé artificiellement (ovule et spermatozoïde du couple demandeur) », soit « se prêter à une insémination artificielle par les spermatozoïdes du père contractuel et donner son propre ovule ».

Cette description assez technique est fort incomplète. Elle tait notamment le fait que la GPA permet non seulement d'exploiter la capacité sexuelle et reproductive des femmes, mais aussi de la commercialiser ; et elle ne rend pas compte du marché de plus en plus juteux représenté, au niveau de la planète, par la « maternité de substitution » pour les multiples « prestataires de services » – agences de fertilité, cabinets d'avocats, professionnel-le-s de santé, ou encore représentant-e-s de sociétés pharmaceutiques et banques de gamètes – qui la « gèrent » (2). L'Etat de Louisiane annonce bien mieux la couleur (de l'argent et du patriarcat) quand il la définit comme « un accord par lequel une personne (*sic* !) non mariée au donneur de sperme accepte, moyennant une contrepartie, d'être inséminée, de porter le fœtus qui en résulte jusqu'à la nais-

sance, puis de transférer au donneur de sperme la garde du nouveau-né avec tous les droits et obligations afférents ». Et la (CIAMS), créée en 2018 à l'initiative de quatre organisations féministes (3), précise avec raison que la GPA est avant tout une « pratique sociale », puisqu'elle se rapporte à une femme en bonne santé et sans désir d'enfant (non une malade ayant besoin de recourir à la médecine) et que les conditions de sa grossesse sont précisées par un contrat juridique établi entre elle et les commanditaires d'un enfant.

La « partie » se joue en fait à plusieurs : en dehors des intermédiaires sus-cités, il y a les client-e-s, désireux de se procurer un bébé et ayant les capacités financières nécessaires pour en passer commande (4) ; des femmes en général aux faibles ressources, et fréquemment de couleur, qui « louent » leur ventre le temps d'une grossesse ; et aussi, souvent, d'autres femmes aux revenus également modestes, mais « blanches », qui sont chargées de fournir les « bons » ovocytes quand les clients ne veulent pas de n'importe quel bébé.

Les cas de figure varient beaucoup : les clients peuvent être un couple (hétéro ou homo) ou une personne seule ; le bébé peut avoir ou

1. Nom couramment donné à la GPA même si on ne sait à quoi renvoie précisément ladite « substitution ».

2. En 2019, ce commerce était estimé à 6 milliards de dollars – un chiffre très sous-évalué puisque les résultats de son important marché noir ne sont pas connus.

3. Le CoRP, CQFD Les-biennes féministes, la Cadac et l'Assemblée des femmes. Une trentaine d'autres organisations féministes de plusieurs pays y ont depuis adhéré.

4. Le Monde du 29 décembre 2017 évaluait les tarifs d'une GPA entre 30 000 et 60 000 euros en Ukraine, et entre 100 000 et plus de 170 000 euros aux Etats-Unis.



non un lien génétique avec, etc. Cependant, on note une constante lourde : entre les clients et les femmes mises à « contribution » pour une GPA, les droits sont toujours du côté des premiers (la filiation maternelle étant née au profit du pourvoyeur de sperme [5]) et les devoirs du côté des secondes. Ce sont ainsi les clients qui fixent les conditions d'existence et le régime alimentaire des « mères porteuses », les soumettant à d'innombrables contrôles (de leurs déplacements comme du choix de leur médecin ou du nombre d'actes obstétricaux à réaliser sur elles) et restrictions (abstinence sexuelle et monogamie, pas de consommation d'alcool, de caféine ou de fast-food...). Cette pression s'exerce également pendant l'accouchement, souvent effectué par césarienne sans aucune justification médicale. Les « mères porteuses » doivent s'engager à établir et maintenir une distance avec l'enfant à naître pour éviter tout attachement réciproque. Les clients exigent généralement qu'elles avortent si un handicap est repéré chez cet enfant pendant la grossesse ; ils décident du nombre d'embryons qui seront implantés en elles, du nombre de fœtus qu'elles garderont en cas de grossesse multiple, ou encore du sexe de l'embryon...

La GPA est source de violences diverses pour les « mères porteuses ». Les puissants traitements hormonaux qu'elles reçoivent peuvent avoir et ont souvent des conséquences néfastes sur leur santé (les risques d'hypertension, d'hémorragie et d'accouchement déclenché étant accrues par rapport à une grossesse ordinaire). Elles sont susceptibles d'attraper le sida (le « lavage de sperme » n'est guère effectué). Elles font fréquemment des fausses couches, du fait que la fécondation artificielle utilise des cellules germinales étrangères à leur organisme. Alors que la relation prénatale entre une femme et un enfant à naître (faites de sensations, d'émotions partagées...) est d'habitude reconnue comme importante, alors qu'est couramment admis l'impact de l'alimentation maternelle sur les préférences de cet enfant en matière d'odeur et de goût, les « mères porteuses » ont pour stricte consigne de n'entretenir aucun lien avec celui qui leur est commandé. Cette situation entraîne du stress et davantage de dépressions chez elles que chez les autres femmes enceintes.

En Inde, où la « maternité de substitution » a été légalisée en 2002, les « cliniques de la fertilité » ont vi-

siblement été conçues sur le modèle de l'élevage en batterie. Les « mères porteuses » sont recluses dans des pièces bondées comme des cellules de prison, et sans pouvoir rencontrer les membres de leur famille ; elles subissent des interventions (injections, opérations chirurgicales, transferts d'embryons ou avortements) sans avoir été consultées au préalable et sans forcément les comprendre par manque d'instruction ; elles ne sont payées qu'une fois mis au monde l'enfant commandé... s'il est en bonne santé et sans handicap (6). Pour garantir leur grossesse, on leur plante des embryons à répétition (jusqu'à 30 tentatives) et plusieurs en même temps (jusqu'à 5) ; et, pour augmenter les chances de succès, les cliniques pratiquent (contre une somme supplémentaire) des transferts d'embryons sur deux « mères porteuses » simultanément...

Ailleurs dans le monde, les donneuses d'ovocytes ne sont pas logées à meilleure enseigne que la plupart des « mères porteuses », quoiqu'elles favorisent une sélection génétique prisee par nombre de clients (aucune donnée n'est rendue publique sur ce sujet, bien sûr). Si les « Blanches » aux faibles ressources de l'ex-bloc de l'Est ou de régions voisines sont recherchées pour la couleur de leur peau ou de leurs yeux, et de même (en particulier aux Etats-Unis, semble-t-il) les étudiantes possédant un QI au-dessus de la moyenne, la conformité aux canons de la Beauté, la condition physique ou l'intelligence de ces femmes ne leur garantissent pas tellement d'avantages. De plus, les procédures de la FIV (fécondation in vitro) qu'elles subissent

sont tout à la fois douloureuses et dangereuses pour leur santé.

L'exploitation sans fard de pauvres par des riches

L'industrie de la procréation étant fondée sur une division internationale de sa « production », elle doit s'adapter à des législations nationales aussi variées que fluctuantes et floues (7). Le déroulé de ses opérations diffère donc selon que les Etats autorisent, tolèrent ou interdisent sur leur territoire la GPA. Celle-ci est aujourd'hui légale dans 16 pays, principalement « développés », et elle est « encadrée » dans 13 d'entre eux (comme l'Australie, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande, le Canada ou le Nigeria [8]). Certains Etats (tels le Bangladesh, le Cameroun, la Colombie, le Liban, la Pologne ou le Pérou) l'admettent sans qu'elle ait fait l'objet d'une loi. Elle est prohibée dans 21 pays de l'Union européenne (dont la France depuis les lois de bioéthique de 1994) et quatre européens hors UE (la Croatie, l'Islande, la Norvège et la Suisse), de même que dans de nombreux Etats des autres continents (l'Algérie, l'Indonésie, la Jordanie, la Tunisie, la Turquie, la Chine, etc.).

Il y a quelques années, les principales destinations pour le tourisme procréatif étaient l'Inde et la Thaïlande.

En Inde, la demande nationale de GPA était très faible – les préjugés de caste et une aversion marquée pour les « brassages sanguins » jouant en sa défaveur. Aussi, en 2016, les étrangers représentaient 95 % de la

5. La Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant garantit le droit pour toute personne à connaître ses origines, mais les cliniques ne conservent ni ne partagent aucune information sur « leurs » « mères porteuses ».

6. D'après un rapport du Centre for Social Research (CSR) de New Delhi, elles percevraient au mieux 1 à 1,5 % des honoraires en moyenne.

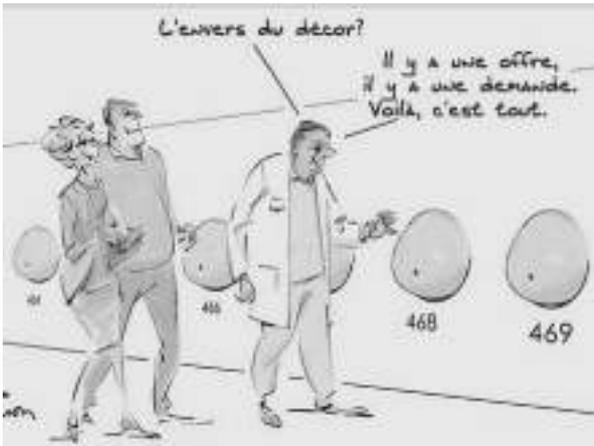
7. Les lois étant en retard sur les pratiques, les vides juridiques sont d'ailleurs exploités par les pro comme par les anti-GPA.

8. Aux Etats-Unis, elle l'est dans 45 Etats sur 50, mais il n'y a pas de loi fédérale sur la question.





société



clientèle, pour un chiffre d'affaires estimé à 2,6 milliards de dollars. Néanmoins, devant la mauvaise image que la GPA donnait des Indiennes, le gouvernement a alors interdit le recours à cette pratique pour les couples étrangers (des cliniques l'ont poursuivie illégalement).

Le Népal, le Mexique et la Thaïlande ont agi de même, tandis que la Russie et l'Ukraine limitaient aux seuls couples hétérosexuels l'accès à « leurs » « mères porteuses ».

La Thaïlande attirait, par sa législation laxiste couplée aux bas prix de ses « fermes à bébés », une clientèle japonaise et australienne. Mais les scandales se sont succédé dans ce pays : en 2017, il y a eu l'affaire du bébé Gammy, commandé par un couple australien qui n'en a plus voulu en le découvrant trisomique ; en 2018, l'affaire d'un père japonais qui avait engagé au moins 16 « mères porteuses » pour autant de GPA... En 2018, le gouvernement thaïlandais a réservé aux couples thaïlandais, ou de « race non mixte », les services d'une « mère porteuse » thaïe (âgée de 25 ans révolus). Les restrictions de ces Etats par rapport à la GPA ont quelque peu modifié ses circuits : la demande émane toujours majoritairement d'Amérique du Nord, d'Europe de l'Ouest et de Chine, mais les agences trouvent à la satisfaire pour l'essentiel en Europe de l'Est, en Inde et en Asie – en proposant sur catalogues des « mères porteuses » et des donneuses d'ovocytes promises « à un moindre coût ». La Californie et le Canada sont des destinations de premier choix pour la clientèle la plus aisée, l'Ukraine, la Russie et la Grèce raflant une bonne partie du reste.

La pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine ont cependant quelques uns des problèmes de logistique. La fermeture des frontières liée à la situation sanitaire a empêché un temps les clients d'aller récupérer des bébés achetés à l'étranger. Aussi l'intervention militaire russe a-t-elle incité, en mai dernier, des Français-es qui craignaient de rencontrer la même difficulté à faire venir dans l'Hexagone « leurs » « mères porteuses » ukrainiennes pour qu'elles y accouchent sous X. Cette initiative a créé une brève polémique dans les médias...

La guerre ne facilite pas l'industrie de la GPA en Ukraine, mais environ 3 000 enfants par an y seraient néanmoins conçu-e-s pour des clients chinois, états-unis ou de l'Union européenne. C'est le premier pays d'Europe à « disposer de vastes gisements de gènes utilisables pour la GPA », affirme la presse spécialisée en génétique reproductrice ; on peut y choisir le sexe du bébé, qui sera à coup sûr parfait ou presque parce que porté par des femmes blanches et vaccinées. Biotexcom (9), la principale agence ukrainienne de GPA, a mené après l'intervention militaire russe une intense campagne publicitaire pour rassurer sa clientèle étrangère : « La clinique travaille sans relâche, et, en outre, ouvre même de nouveaux bureaux. Tous les programmes et procédures sont exécutés sans interruption... » Le 26 février dernier, elle publiait sur Facebook la photo d'un bébé accompagnée de la phrase « *Makes babies, not war* », en référence au célèbre slogan contre la guerre du Vietnam.

GPA et capitalisme, un ménage exemplaire !

Il est logique que la conjoncture internationale ait des répercussions sur le marché de la GPA : d'une part, celui-ci est déterminé par la demande, comme tout marché, et cette demande est sensible aux perturbations de tous ordres ; d'autre part, l'industrie de la procréation fonctionne sur le même principe que les autres industries dans la mondialisation capitaliste – productions externalisées, fabrication des pièces détachées délocalisée, assemblage réalisé ailleurs. Les consommateurs/rices n'ont ainsi souvent aucune vue d'ensemble concernant la provenance d'un produit (quel qu'il soit), les conditions de travail dans lesquelles il est conçu ou ses fournisseurs – ce qui les dégage de toute responsabilité.

Pour la location d'utérus, les femmes les plus pauvres avec enfants sont les plus recherchées, car elles ont démontré leur capacité à mener des grossesses à terme et leur vulnérabilité économique fait d'elles des proies idéales. Délocaliser et tirer parti des inégalités sociales représente par ailleurs une stratégie capitaliste basique pour réduire les coûts : la production est transférée là où il y a le moins de capitaux à investir. Des « mères porteuses » ukrainiennes pour qu'elles y accouchent ainsi déplacées d'un continent à l'autre – des Africaines arrivant par exemple en Inde pour être fécondées avec le sperme d'un homme blanc, puis retournant en Afrique pour accoucher et remettre le bébé à ce donneur de sperme où qu'il réside. Enfin, ce genre de circuits évite les litiges coûteux dans l'hypothèse (assez improbable) où la « mère porteuse » se rebifferait.

La cuisine peu ragoutante des réseaux les plus mafieux qui s'étale de temps à autres sur la place publique en matière de GPA a néanmoins obligé les partisan-e-s de cette pratique à redorer son blason, non seulement en vantant une « GPA altruiste » ou « solidaire », ou encore « éthique », comme alternative à la « GPA commerciale », mais aussi en désignant ses acteurs et actrices par des appellations plus douces – elles tirent même (faussement) vers le neutre.

Dans une « GPA altruiste » ou « solidaire », nous assure-t-on, les « mères porteuses » sont des femmes « généreuses » qui, malgré leur situation sociale et financière, « choisissent » de mettre au monde, de soigner et protéger la croissance de leur « hôte » ; et les donneuses d'ovocytes ont de leur côté une attitude « philanthropique » remarquable. Une intense campagne de communication menée par les agences va dans le même sens – nombre de reportages mettent en scène des « mères porteuses » ravies d'être utiles à d'autres femmes... Mais pourquoi donc des pauvres (ou en tout cas des peu fortunées) devraient-elles montrer une solidarité envers des riches (10) ? A-t-on jamais vu des femmes riches être « mères porteuses » pour des femmes pauvres et stériles ?

Une « GPA éthique » est aussi défendue, particulièrement dans les médias occidentaux, par des docteur-e-s ou des personnalités politiques – et elle existe officiellement au Royaume-Uni ou au Canada (11). Elle vise à ce que les « mères porteuses » soient reconnues (peut-être même faudrait-il les aimer et les

9. Cette société notoirement mêlée à des affaires d'évasion fiscale et de trafic d'êtres humains proposait l'an dernier, à l'occasion du « Black Friday », une « offre unique » : 3 % de remise sur tous ses « packages » GPA.

10. Quand il a légalisé la « GPA commerciale » en 2021, le gouverneur Cuomo de l'Etat de New York l'a présentée comme une victoire pour les droits des LGBT alors qu'elle a une utilité seulement pour des hommes « gays » ou « transgenres », et des lesbiennes ou des « transhommes » qui ne peuvent ou ne veulent pas procréer.

11. La loi fédérale canadienne de 2004 sur la procréation humaine assistée autorise implicitement la GPA à titre gratuit (en interdisant celle à titre onéreux), mais le Québec s'y oppose dans l'article 541 de son code civil provincial.



laisser nouer des relations avec l'enfant par la suite ? s'interroge-t-on), ainsi qu'à remplacer la notion de transaction financière par celle de « compensation » (les « mères porteuses » ne devant pas être animées par l'« appât du gain » mais par la logique du « don »). Et d'autres mesures sont envisagées – par exemple, selon le Pr Nisand en France, il serait bien que les « mères porteuses » aient au moins 35 ans, un « bon niveau de vie », un suivi psychologique, qu'elles n'accomplissent qu'une fois une GPA et qu'elles soient indemnisées pour leur grossesse « à hauteur de 15 000 euros » par la Sécurité sociale.

On suit en fait là plus ou moins le modèle de GPA états-unien, dans lequel la mère est « motivée » : elle déclare aimer être enceinte (peu importe l'enfant), devenir « porteuse » uniquement par choix de « donner la vie » même si elle est rémunérée pour le temps et l'énergie que représente la grossesse (12), et être convaincue que l'enfant n'est pas le sien.

Dans le scénario « éthique », les « mères porteuses » sont appelées « anges », « fées » ou « nounous prénatales », et leur action est qualifiée de féministe, sororale ou progressiste ; les clients sont quant à eux nommés « parents d'intention », plutôt que « parents commanditaires » ou « clients-parents » de la « classique » GPA. Un discours essentialiste l'accompagne souvent : les « mères porteuses » sont encensées pour avoir mis au monde et allaité un bébé auquel elles se dévouent... parce que prendre soin des enfants avec abnégation est le destin universel des femmes. Pareil discours dessert la lutte antipatriarcale car, en réservant aux femmes le *care* et l'éducation des enfants, il défend les rôles sociaux inculqués aux deux sexes quand il faudrait les supprimer.

La nature même de la GPA, avec ou sans qualificatif, la rend incompatible avec la notion d'éthique, puisque cette pratique consiste toujours à faire subir à une femme une grossesse surmédicalisée avec de gros risques pour sa santé et sa vie, et à considérer un enfant comme un produit, qu'il soit à vendre ou à donner.

Dès l'instant où la naissance, événement imprévisible s'il en est, bascule dans le registre de la fabrication, prévisible et programmable, avec un corps féminin réduit à un outil de gestation, la procréa-

tion humaine se transforme en un service économique – une dérive que les menaces pesant sur la fertilité humaine peuvent, qui plus est, accélérer, tout comme les performances croissantes sans cesse exigées des êtres humains. Dans le monde capitaliste, la démarche « GPA éthique » est du foutage de gueule puisqu'elle ne porte que sur les termes du contrat (les conditions du marché), non sur l'existence ou pas d'un contrat.

La GPA a ouvert la voie à la commercialisation d'un être humain conçu sur mesure. Il est possible que l'utérus des « mères porteuses » soit un jour remplacé par un utérus artificiel qui répondra bien mieux aux intérêts capitalistes. Non seulement il permettra une meilleure planification des naissances, mais il fera disparaître le « problème » de la relation entre la « mère porteuse » et l'enfant à naître, ou encore la mauvaise image de clients passant commande à une femme réduite à son ventre, au nom d'un désir d'enfant largement exploité par le système marchand – voir le salon annuel qui se tient chaque année à Paris sur ce thème depuis 2020. Nul ne devrait pourtant avoir « droit » à un enfant de façon consumériste et égoïste : les enfants ne sont pas là pour enrichir la vie d'adultes et pourvoir à leur bonheur, c'est aux adultes de veiller au bonheur des enfants. Et ce sont bien davantage les conditions de l'adoption que celles de la GPA qui devraient être améliorées.

Contre les femmes, des discours misogynies divers

Tandis que les pro-« GPA éthique » essaient de mieux traiter les « mères porteuses », d'autres courants pro-GPA soit les déprécient, notamment par le biais de blagues où elles sont traitées de « fours » sinon de voitures dans lesquelles on met de l'essence ; soit les invisibilisent en les désignant comme « personnes gestantes », « porteuses gestationnelles » ou « donneuses de naissance ».

Le premier courant vient renforcer l'idée, toujours très présente dans l'imaginaire collectif des sociétés, que dans la reproduction l'homme est actif et la femme passive. « Papa a mis la petite graine dans le ventre de maman », raconte-t-on aux enfants pour expliquer la procréation. Les dictionnaires sont parlants : Le Robert définit le mâle comme l'« individu appartenant au

sexe doué du pouvoir de fécondation », la femelle comme l'« animal du sexe qui reproduit l'espèce en étant fécondé par le mâle »...

Le second courant doit beaucoup à la « théorie queer », dont les adeptes ont une grosse tendance à remplacer partout le mot « femme » par « personne » – en parlant entre autres de « personnes menstruées (13) ». L'universitaire en études queer Pablo Perez Navarro, par exemple, s'extasie sur « les possibilités ouvertes par la dissociation entre la gestation et la maternité », car elles « placent cette technique de reproduction dans une position unique pour dénoncer et déconstruire les normes sexuelles et de genre ». Il estime libérateur de dissocier gestation et maternité... en occultant juste un « détail » : ce sont encore les femmes qui enfantent. Les « queers » trouvent également libérateur que des hommes puissent se déclarer femmes grâce au remplacement du sexe biologique par l'« identité de genre » (14) – une formule magique déjà inscrite dans les législations de pays pro-GPA (tels le Royaume-Uni ou le Canada). Le fait que la violence et l'oppression subies par les femmes soient fondées précisément sur ce sexe biologique, et que l'escamoter de la sorte desserve donc la lutte contre la domination masculine, ne les soucie pas : pour qu'un « ressenti » suffise à définir une femme, il convient d'effacer son corps.

En résumé, d'un point de vue féministe et anticapitaliste, la GPA est à rejeter pour de multiples raisons – en particulier parce qu'elle instrumentalise le corps féminin (partant, les femmes en tant que telles) et transforme à des fins lucratives les enfants en produits (15), et parce qu'elle accentue l'artificialisation des naissances.

Vanina

12. Aux Etats-Unis, pour être « mère porteuse », il faut prouver qu'on ne bénéficie pas des minima sociaux et qu'on est solvable financièrement.

13. Pour avoir ironisé sur le sujet dans un tweet en 2020, J. K. Rowling (auteure de la saga Harry Potter) est taxée depuis de « transphobie » sur les réseaux sociaux et dans les médias.

14. « Combattre l'oppression symbolique », un sketch des Monty Python dans le film *La Vie de Brian* sorti en... 1979, est remarquablement prémonitoire.

15. La Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant proclame pourtant le principe d'« indisponibilité de la personne ».

* *L'Echappée*, 2022, 320 p., 23 euros. Lire aussi, sur internet, « De quoi la "GPA éthique" est le nom », d'Analuana Stoicea-Deram ; « Ce que la « gestation pour autrui » réglemente », de Borasan Sesli ; ou « Pourquoi la GPA ne peut pas être éthique », de Geneviève Azam.





international

Regards sur l'Iran

Cet article n'a pas pour ambition de faire une analyse approfondie de la révolte qui secoue l'Iran, mais de rappeler quelques éléments, en général connus mais parfois oubliés, dont il faudrait tenir mieux compte lorsqu'il s'agit de comprendre ce qui pourrait bien être une révolution.

LES KURDES

Il existe en Iran une minorité kurde importante. Zhina Amini, la femme dont la mort a été le détonateur de la révolte actuelle, portait un prénom persan, Mahsa, pour, à l'instar de nombre de ses compatriotes, dissimuler ses origines.

S'il existe bien administrativement une province nommée Kurdistan, celle-ci ne regroupe qu'un million et demi d'habitants, alors que le réel Kurdistan iranien (le Rojahlât), beaucoup plus étendu et situé à l'extrême nord-ouest du pays aux frontières turques et irakiennes, n'a pas d'existence officielle. Sa population d'environ 10 millions d'habitants principalement sunnites (12 % de l'Iran), très majoritairement d'origine kurde, est une des régions les plus pauvres du pays.

Immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, une éphémère république kurde y a vu le jour. Mais après à peine un an d'existence, fin 1946, l'Iran, grâce au soutien actif des Etats-Unis et à la neutralité de l'URSS, s'est emparé

militairement du jeune Etat et a pendu haut et court les résistants, en particulier ceux du Parti démocratique du Kurdistan irakien – PDKI*.

Trente années plus tard, au lendemain de la révolution islamiste de 1979 qui a balayé le régime des Pahlavi, cette région est la seule qui a dit non au référendum sur la création d'une république islamiste. Pendant les dix années qui ont suivi, le régime des ayatollahs et ses gardiens de la révolution ont dû faire front à une résistance armée endémique.

Le PDKI (adhérent à l'Internationale socialiste) est toujours l'organisation de résistance hégémonique, mais une scission qui considère que ce dernier défend une vision bourgeoise de la lutte et du socialisme s'est constituée en une Organisation des travailleurs révolutionnaires du Kurdistan (le Komala). Minoritaire, cette organisation propose une perspective plus sociale et ouvrière proche du maoïsme ; elle s'est rapprochée du Parti communiste iranien jusqu'à s'y fondre quasiment, et joue dans la résistance une partition autonome qui l'amène à entrer en conflit ouvert avec le PDKI. En 2004 est apparu un nouveau groupe émanant du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan pronant le fédéralisme démocratique) et basé en Turquie, le Parti pour une vie libre au Kurdistan (PJAK).

Le 28 septembre dernier, Téhéran a lancé des attaques de missiles et de drones contre les groupes armés kurdes, les accusant d'être à l'origine des émeutes qui secouent le pays.

Précisons que les Kurdes disséminés dans tout le territoire iranien sont tout aussi discriminés et réprimés à tous les niveaux que leurs homologues du Rojahlât : la moitié des détenus en Iran sont d'origine kurde alors que les Kurdes ne représentent que 15 % de la population**.

La résistance kurde, loin de n'être que séparatiste, porte depuis longtemps une orientation sociale et est même devenue un symbole de lutte démocratique contre le fascisme, d'ouverture et de liberté d'expression, voire révolutionnaire. De nombreux opposants de gauche au régime des ayatollahs, non kurdes, ont toujours trouvé refuge dans cet extrême nord-ouest du pays où l'air était plus respirable. Des liens se sont tissés entre groupes kurdes et non kurdes, dont certains appartenant à d'autres minorités, comme les Baloutches à l'extrême sud-est du pays. Actuellement, dans tout l'Iran, de jeunes Kurdes traversent des centaines de kilomètres pour se rendre au Rojahlât ; et très souvent ils trouvent refuge dans des camps de réfugiés mis en place par le PDKI dans des zones

montagneuses frontalières, en territoire irakien. Un aller sans espoir de retour tant que le régime islamiste sera en place !

Au regard de la place de la question kurde dans le passé de l'Iran, il n'est pas étonnant que l'origine de Zhina ait joué un rôle dans le déclenchement de la révolte même s'il est impossible d'en déterminer l'importance. Une place qui pourrait bien être encore plus importante dans l'avenir, si le processus continu de révoltes et de grèves qui s'est répandu dans tout le territoire perse depuis 2018 se poursuit, et si le mouvement kurde parvient à jouer un rôle de liant et de convergence entre les différents aspects du soulèvement.

LES OUVRIERS

Quand on parle révolution industrielle, on pense à l'Angleterre ou plus largement à l'Europe. On sait moins que l'Iran a connu la sienne tout au long du XXe siècle avec la même conséquence : l'émergence d'une classe ouvrière importante consécutive à la politique d'industrialisation menée par la dynastie Pahlavi au pouvoir.

Si on trouve les premières traces de grèves ouvrières au moment de la « révolution constitutionnelle persane » de 1905***, elles ne pèsent pas encore réellement sur la vie



* Notons qu'aujourd'hui les Etats-Unis et le PDKI se sont rapprochés, nouvelle situation géopolitique oblige. Alors qu'après la guerre l'Iran tombait dans l'escarcelle occidentale suite à l'invasion du pays par l'Angleterre et au retrait soviétique, elle ne fait plus partie de la zone de contrôle de l'oncle Sam, qui voit d'un bon œil tout ce qui peut déstabiliser la République islamique. Comme en Syrie, ce n'est pas la situation du peuple kurde qui compte mais l'utilisation que les impérialismes peuvent en faire.

** En Turquie, les Kurdes sont environ 20 % de la population.



politique du pays. C'est ensuite, dans la période 1953-1979, que l'on note un accroissement important du nombre de grèves consécutif au rythme accéléré de l'industrialisation et au développement rapide de la classe ouvrière. Il faut souligner qu'à l'époque l'Etat perse (que l'on appelle iranien depuis la venue au pouvoir des Pahlavis) est le principal producteur de pétrole du Moyen-Orient, mais que son exploitation et ses bénéfices lui échappent, ce qui a pour effet de développer un sentiment national dans toutes les strates de la population, y compris la classe ouvrière qui n'a de cesse de vouloir que son travail soit payé à son « juste prix ».

En 1978, moment de la révolution khomeiniste, ce sont 5 millions d'ouvriers représentant 25 % de la population active qui constituent une force potentiellement porteuse d'un changement social.

Depuis la fin des années 80, après la guerre contre l'Irak, il y a eu une succession ininterrompue de conflits, ponctués de tentatives de constitution de regroupements ouvriers autonomes (mais sans lendemain), et de soulèvements urbains. Le régime a réussi à les écraser par une répression brutale, mais aussi par l'intégration de certains leaders ouvriers dans des structures dites de « société civile ».

Comme à aucun moment de l'histoire des luttes ouvrières en Iran le syndicalisme n'a pu s'installer, il n'existe guère d'intermédiaires institutionnels entre la classe ouvrière et le pouvoir, si bien que lorsque grève ou lutte il y a les travailleurs se regroupent dans une sorte de conseil sur le lieu de travail. Prenons garde de ne pas y voir le fantôme de Panekœk et du conseilisme mais, quand même, l'absence de corps intermédiaires et le poids accru de la classe ouvrière créent des conditions favorables à l'autonomie.

Et d'ailleurs les islamistes ne s'y sont pas trompés en œuvrant à l'institutionnalisation et au contrôle des conseils existants ou poten-

tiellement existants. La Maison des travailleurs est l'organisation officielle nationale, la seule autorisée, d'où émane un Conseil islamique du travail. Ce dernier, supervisé par le Bureau du travail qui est sous la responsabilité de l'Etat, est présent dans toute entreprise de plus de 35 salariés pour y gérer les relations de travail. Les lois de 1990 stipulent que tout syndicat de travailleurs indépendant formé dans un établissement où le Conseil (ouvrier !) islamique est présent doit automatiquement être interdit. A de rares exceptions près, ce Conseil n'est qu'un relais du pouvoir en place.

En 2009 les élites politico-culturelles du « mouvement vert » ont pris la rue, prétextant les fraudes électorales lors de l'élection présidentielle. Une contestation qui, dans la mesure où elle était réformiste et que classe ouvrière en était alors relativement absente, faisait saliver les élites de la gauche européenne.

Aujourd'hui c'est différent : la nature même du régime est mise en cause, et la classe ouvrière est présente dans un mouvement qui a commencé pendant l'été 2020, lorsqu'une vague de grèves a traversé le pays dans une période de crise et d'appauvrissement, essentiellement sur des revendications économiques – comme le paiement des salaires, la fin des lois antisyndicales ou de meilleures conditions de travail (pétrochimie et raffineries qui emploient en grande partie des précaires, mines, métallurgie...). Ce mouvement a en quelque sorte déblayé le terrain et ouvert la porte à une contestation plus vaste.

LE HIJAB

Plus largement que la soumission à un ordre patriarcal, l'imposition du hijab marque la volonté d'assujettissement à un ordre politique, juridique et économique qui forme un tout indissociable. Le hijab est un signe qui permet de se reconnaître entre soi : on en est ou on n'en est pas. Et ne pas

en être, c'est ne pas exister, ou ailleurs, en dehors, très loin.

Le port du hijab est utilisé par les islamistes non seulement comme un outil de la réappropriation du corps des femmes par les hommes, mais aussi comme un symbole de l'opposition au monde occidental, donc à l'impérialisme. C'est ainsi qu'un instrument d'oppression apparaît comme un symbole de libération. Porter le hijab, c'est brandir haut et fort l'étendard de la révolte contre le capitalisme et l'impérialisme occidental. Le président de la République islamique a déclaré à la tribune de l'ONU, en septembre dernier, que non seulement « les femmes iraniennes ont elles-mêmes spontanément choisi le hijab », mais encore que « le hijab de nos femmes fait partie de notre culture ». Au même moment, à Téhéran, des milliers de femmes arrachaient leur voile et le brûlaient.

Il est paradoxal de noter qu'en Occident, et particulièrement en France, certains courants de gauche comme d'extrême gauche ont cédé à la tentation d'interpréter le port du hijab par certaines femmes musulmanes comme un moyen de contester l'ordre impérialiste et le colonialisme, faisant ainsi de ces femmes une sorte d'avant-garde de l'émancipation contre les méchants islamophobes. La signification patriarcale de ce hijab passe ainsi au second plan, et il devient un élément simplement culturel appartenant aux femmes – comme l'a déclaré le Président Raïssi cité plus haut. Or le hijab n'est pas plus un

signe émancipateur appartenant à la culture des femmes que l'islam ne serait devenu la religion des pauvres, comme certains gauchistes le sous-entendent.

Deux choses à noter pour terminer.

Primo, les manifestations contre le hijab ne sont pas nouvelles et le mouvement actuel n'est pas « une divine surprise ». En 1979, après la « révolution », des dizaines de milliers de femmes défilaient dans les rues de Téhéran contre son obligation. La différence entre 2022 et 1979, c'est le fait que la contestation est bien plus importante aujourd'hui, bien sûr, et qu'elle est moins centrée sur la capitale ; mais c'est aussi que, depuis 1979, l'Iran s'est prolétarisé et les contestations qui vont avec se sont succédées, ouvrant des brèches qui ont débouché sur le mouvement actuel.

Secundo, la contestation du hijab est beaucoup plus largement anti-patriarcale et populaire qu'auparavant. En 1979 puis lors de la « révolution verte », c'était surtout des classes moyennes supérieures qui occupaient la rue. Aujourd'hui les classes populaires sont largement présentes dans la rue. En témoigne la reprise du slogan « Femme, Vie, Liberté » (en kurde : Jin, Jiyan, Azadi), issu fruit de la lutte de libération du mouvement kurde, et déjà entendu en 2003 lors du rassemblement des femmes pour « la paix maintenant ».

JPD

*** Sous la pression du mécontentement populaire, d'une partie du clergé et d'intellectuels modernistes, pour la première fois au Moyen-Orient un parlement est créé. En 1925, après la destitution du shah (souverain perse) Qadjar, c'est la famille Pahlavi qui s'empare du pouvoir et qui fournira au pays les deux shahs suivants, le second étant viré en 1979.





Libye : l'armée, la religion et l'État, les fléaux qui ravagent la société

Les sociétés en crise ont tendance à tourner en rond pour finir à un moment donné par perdre le sens de l'orientation. En l'absence de luttes sociales organisées, elles se précipitent dans un gouffre de confusion et confondent passé et présent où l'avenir est une dimension inconnue.

Depuis 11 ans, la société libyenne est empêtrée dans plusieurs conflits entre factions politico-militaro-financières et nombreuses ingérences extérieures (Égypte, Turquie, Russie, Émirats, Qatar, France, Italie, États-Unis et Arabie Saoudite). Tout cela forme un cocktail explosif faisant des milliers de morts parmi la jeunesse, des villes détruites, une économie dévastée, une jeunesse désœuvrée sans instruction, sans travail, ni avenir. Il y a eu des centaines de réunions, conférences, accords nationaux et internationaux, pas moins de 6 gouvernements qui se sont succédé légalement avec de courtes périodes de stabilité - pendant 1 à 2 ans - suivies de crises, de guerres... puis le cer-

cle infernal reprend avec des réunions, des accords et une stabilité temporaire pour recommencer à nouveau : crise, guerre, etc.

L'ARMÉE & L'ÉTAT

1 - A qui profite ce chaos ?

Dans ce chaos, cette synthèse redoutable de l'État, l'Armée et la Religion, ce tourbillon de violences, de corruption, d'alliances, de calculs, de trahisons et d'assassinats on remarque un duo stable, tel Janus le dieu romain aux deux visages. D'une part, installé dans son bunker à l'Est du pays il y a Aghila SALEH, président du soi-disant Parlement (voir CA février 2022, n° 317, p26) qui dicte des lois, forme et disqualifie des gouvernements à sa guise. D'autre

part, réfugié dans la base militaire de Rajma à Benghazi, le généralissime maréchal Khalifa HAFTAR entouré des mercenaires de Poutine «les Wagner» et protégé par deux bases militaires gérées par les Émirats Arabes Unis et la France ; il gouverne militairement les grandes villes de la Cyrénaïque. Ce général Haftar a fait appel à des milices salafistes «les mad-khalistes», qui terrorisent la population dans la rue, sans compter les anciens khadafistes de retour d'Égypte qui surveillent la population sans relâche. Saleh et Haftar en place depuis 2014 ne sont pas prêts de se retirer. Leur rôle a été et est encore de saboter tout processus pour arriver à une solution politique qui les écarterait de leurs postes, et pour cela ils jouent la carte du pourrissement et du blocage. Aghila SALEH a été inscrit sur une liste noire de personnalités libyennes par l'Union Européenne. Homme politique réactionnaire et autoritaire, il fait l'objet de mesures restrictives de l'UE, à savoir une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'UE et un gel de ses avoirs, depuis 2016. Ce n'est qu'en octobre 2020 que les sanctions ont été levées suite à la décision de sa réhabilitation en raison du «rôle constructif qu'il a joué récemment en faveur d'une solution politique négociée» à la crise libyenne. HAFTAR lui, est en procès aux États-Unis - en tant que citoyen américain - accusé de crimes de guerre par des citoyens américains d'origine libyenne. Le mois dernier, un juge fédéral américain a rendu un jugement par défaut contre Khalifa Haftar, le déclarant responsable de crimes de guerre contre plusieurs familles libyennes qui l'ont accusé d'exécutions judiciaires et de torture et donc récemment Haftar se met à vendre les biens immobiliers qu'il possède aux États-Unis.

2 - Un pays divisé

Depuis 2014, la Libye est de fait divisée politiquement en deux parties : l'Est et l'Ouest. A l'Est, la région est tenue militairement par Haftar ; quant au Parlement ou ce qu'il en reste à Tobrouk (à l'Est) il n'a qu'un rôle symbolique : le président a un pouvoir absolu sur les décisions et contraint les députés à se soumettre à sa volonté par le chantage, l'intimidation ou la menace. A l'Ouest, le gouvernement «légal» est dirigé par un homme d'affaire, Abdelhamid Dbeibah depuis 2021, accusé de corruption et responsable du délabrement des services publics. Haftar, hanté par l'idée du pouvoir absolu sur Tripoli et tout le pays, a mené une guerre meurtrière contre la capitale Tripoli pendant 14 mois (2019-2020) pour renverser le gouvernement en place. Cette attaque a réuni et fédéré provisoirement toutes les factions armées contre ce général qui vient les défier dans leur fief. Avec l'appui militaire turc, celles-ci ont infligé une défaite à l'armée de Haftar et ses mercenaires wagnériens ce qui a poussé le général à se faire oublier et se soumettre aux négociations, menées par son alter-ego Saleh. Négociations qui ont finalement abouti à l'élection d'un nouveau gouvernement, mis en place par l'ONU, qui devait diriger le pays jusqu'à la tenue d'élections générales fixées au 24 décembre 2021. Un certain calme s'était installé après la nomination du gouvernement national à Tripoli, jusqu'à l'échec du dernier en date qui n'a pas pu organiser ces élections.

Pendant ce temps, le tandem de Benghazi continue à échauffer des plans pour entrer dans Tripoli, Haftar ne tiendra pas parole et Saleh ne lâchera jamais son pouvoir. Aidés par les services secrets égyptiens, ils n'ont rien trouvé de mieux



Un des multiples portraits géants de Haftar à Benghazi





qu'une recette déjà utilisée : créer un autre gouvernement de diversion pour bloquer la situation. Cette fois-ci le plan a été affiné en cherchant une personnalité qui aurait du charisme et serait acceptable par les différents corps militaires de l'Ouest, surtout Tripoli et Misrata. En fait, ce n'est pas une, mais deux personnalités qui sont investies : l'ancien président du conseil présidentiel et l'ancien ministre de l'intérieur ; tous deux riches hommes d'affaire originaires de Misrata, ville natale du premier ministre actuel. Le deal a eu lieu fin décembre 2021 lors d'un entretien avec Haftar quand tout le monde a compris que les élections prévues à la fin de l'année n'auraient pas lieu. Annulation faite grâce à la manœuvre d'Aghila Saleh qui a bloqué le processus en cours sur la loi électorale en exigeant que les militaires et les citoyens de double nationalité puissent se présenter aux élections présidentielles alors que Tripoli était fermement opposé à cette loi électorale taillée sur mesure pour Haftar.

Le Parlement de Benghazi a choisi l'ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement d'entente nationale, Fathi Bashagha, pour être le chef du gouvernement fantôme qui conduira le pays aux élections de 2022 qui n'auront sûrement jamais lieu. Lors d'un vote sans quorum, avec des voix de députés absents, ce Parlement a, le 10 février 2022 à Tobrouk, désigné la liste gouvernementale composée de 29 ministres, trois vice-Premiers ministres et six ministres d'État, en toute illégalité! Fathi Bashagha, homme d'affaire de 60 ans, s'est fait connaître par son passage à la tête du ministère de l'Intérieur de 2018 à début 2021. En décembre 2021, alors qu'un report de l'élection se profilait, celui qui était candidat à la présidentielle s'était rapproché du camp haftariste en se rendant à Benghazi, où il avait rencontré le maréchal Khalifa Haftar et quelques représentants de clan Saleh. Comme ancien ministre de l'intérieur à Tripoli, Bashagha a des contacts avec plusieurs groupes armés qu'il a

favorisés ou créés et qui lui restent fidèles. Sa nomination, crée forcément des divisions dans le camp militaire de Tripoli, mais aussi de Misrata, d'où il est originaire comme le premier ministre Dbeiba, car cette ville, où l'élite politico-financière est composée de frères musulmans, soutient traditionnellement le gouvernement de Tripoli.

3 - Tripoli, capitale convoitée

Cependant, cette manœuvre explicite s'est heurtée au rejet de la rue, qui ne voit pas l'intérêt d'un autre gouvernement si ce n'est d'utiliser Bashagha comme cheval de Troie pour ouvrir les portes de la ville au général Haftar. Mais, comme «time is money» ces hommes d'affaires qui représentent la classe politique et contrôlent la Libye depuis des années, sont pressés et ne veulent pas perdre leurs privilèges en cas d'élections. Depuis le 10 février 2022, date à laquelle Bashagha est nommé comme nouveau Premier ministre, ce dernier a tenté de reprendre la capitale Tripoli, à deux reprises.

La première tentative a eu lieu le 16 mai 2022, par des forces militaires qui ont tenté de prendre le contrôle du siège du gouvernement à Tripoli repoussées par l'intervention de l'état-major de «l'armée libyenne». Malgré sa défaite, Bashagha n'a pas perdu espoir et a fait une deuxième tentative s'appuyant sur le soutien de plusieurs factions armées stationnées dans et autour de la capitale pour entrer de force. Des affrontements se sont poursuivis pendant au moins 24 heures, les 26 et 27 août 2022, faisant 32 morts et 159 blessés et occasionnant d'énormes dégâts matériels : destruction de maisons et de voitures de citoyens, incendie d'un dépôt de voitures de sécurité intérieure et des dommages à plusieurs hôpitaux publics et ambulances. Cependant le grand gagnant de ces affrontements est bien Dbaiba, car ces attaques contre Tripoli ont rappelé à de nombreux Libyens la tentative ratée de Haftar de

s'emparer de la capitale en 2019, d'où le rejet par la population de Bashagha comme agresseur et complice de Haftar, Saleh et des Égyptiens. En conséquence le gouvernement de Dbaiba a évacué les milices installées dans la «station balnéaire de Tripoli» pour en faire une plage publique et libéré le bâtiment de la radio de la rue Al-Nasr occupé par des groupes armés depuis 2014. De plus des poursuites judiciaires sont lancées contre Bashagha, le général de division Osama al-Juwaili, le ministre de la Santé, le porte-parole du gouvernement Othman Abdel Jalil et le chef du Parti démocrate (islamistes) Muhammad Sawan qui sont tous assignés à résidence.

Il est évident que cette dernière attaque sur Tripoli relève d'une sorte de coup d'état planifié, organisé par une coalition qui implique l'Égypte et ses services de renseignement utilisant Bashagha comme cheval de Troie. Et ce n'est donc pas comme le prétend la presse française, un affrontement entre groupes armés rivaux ou inter milices. Dixit l'agence France-Presse « Les affrontements entre milices concurrentes ont éclaté dans plusieurs quartiers de Tripoli (ouest) où des rafales de tirs et des bombardements ont retenti toute la nuit et dans la journée de samedi. » C'est bel et bien une tentative de prise du pouvoir par un groupe politique, utilisant des moyens militaires ; c'est aussi une opération de diversion pour maintenir le pays dans un état de tension permanente.

LA RELIGION ET L'ALIÉNATION CULTURELLE

La Libye est un pays conservateur, ravagé par la religion, surtout depuis 2011 et la prise du pouvoir par les islamistes. Dieu et ses représentants sont à chaque coin de rue, à l'école, au bureau ou à l'hôpital, au marché, dans les maisons, il est impossible de s'y échapper ; tout le monde doit suivre les traditions rétrogrades et obscurantistes, notamment les femmes. Le tribunal correctionnel de



Slogan qui demande que la "Chariâ" soit la source unique de législation !!!

Misrata, ville connue pour abriter quelques célébrités des Frères musulmans du pays, a condamné à mort le jeune Diaa El-Din Ahmed Balaou pour «apostasie». Le jeune homme avait refusé à la demande du tribunal de «se repentir et d'abandonner ses idées», ce qui avait entraîné l'ouverture en 2019 d'une procédure contre lui.

Selon la loi n° 20 de 2016 : *Tout musulman qui s'éloigne, renie l'islam en paroles ou en actes sera puni de la peine de mort. Quiconque commet une infraction contre la religion islamique sera puni d'emprisonnement, à moins qu'il n'atteigne le seuil de l'apostasie. Un non-musulman est puni de mort s'il insulte publiquement la religion de l'islam. C'est un exemple de l'implantation de la religion dans les corps, l'esprit de l'État et la société, où les plaisirs, la joie de vivre et les divertissements quels qu'ils soient ne sont pas admis ; il n'y a ni cinéma, ni théâtre, ni galerie d'art, ni concerts, ni café mixtes ; les écoles sont non mixtes jusqu'à la fac, le port du foulard est obligatoire dès l'école primaire, les femmes n'ont pas le droit de voyager ou sortir sans tuteur masculin, etc.*

La jeune génération s'ennuie à mort et passe son temps sur les consoles de jeux vidéo et les réseaux sociaux, leur choix est très limité : la mosquée, la caserne des milices la plus proche ou la drogue et l'alcool ! Leur obsession est de devenir riche le plus rapidement possible par le commerce, les trafics et la





international

manif à
Tobrouk
contre
tous les
politiciens
juillet
2022



contrebande. Concernant les hommes, pour se défouler, il y aurait bien le sport, notamment le foot, la pêche ou encore la baignade dans la Méditerranée ...mais seulement dans des zones pas encore privatisées ou non polluées. Pour les femmes, il n'y rien d'autre à faire que cuisine, ménage, shopping ou bien regarder les séries télévisées turques. Ces conditions de vie ne permettent pas actuellement le développement d'activités sociales, culturelles ou de loisirs... autant d'interdiction ou d'impossibilités qui rendent la vie «normale» presque impossible, d'où l'apparition de multiples problèmes psychosociologiques qui touchent l'ensemble de la population.

LA SOCIÉTÉ

1 - Suicide

Ces dernières années, le phénomène du suicide s'est répandu parmi les jeunes à des taux très élevés qui ont alerté les familles et les observateurs de la situation en Libye, surtout face à l'indifférence gouvernementale : aucun gouvernement n'a établi de statistiques officielles sur le nombre de suicides, ni tenter de trouver des solutions à ce grave problème. Seule une étude du 10 septembre 2021 dernier, sur le phénomène à Tripoli uniquement, conclut que ce sont des hommes à 58,8 %, de 21 et 30 ans, qu'ils ont quitté l'école avant le lycée, que «la plupart d'entre eux sont au chômage et vivent dans des quartiers pauvres, et que beaucoup d'entre eux ont fait des séjours à l'hôpital psychiatrique de Tripoli. 35% des suicidés souffrent de troubles psychologiques et de dépression, 26% d'entre eux sont confrontés

à des problèmes d'isolement et de désespoir, tandis que 8% d'entre eux se suicident à cause de l'abus d'alcool et de drogues et 17% d'entre eux sont touchés par les pressions sociales.»

2 - Drogues

La Libye est classée comme une zone de transit et de stockage d'importance régionale pour les drogues en provenance de Syrie, du Maroc, du Liban et de l'Inde ; certaines sont consommées localement et de grandes quantités sont envoyées par contrebande vers l'Égypte, le sud de l'Italie, les pays des Balkans comme l'Albanie et le Monténégro, les pays du Sahel. Les quatre ports, Tobrouk, Benghazi à l'Est, Al Khums et Zuwara à l'Ouest, sont les plus grands ports de trafic de drogue de Libye, car il n'y a aucun contrôle réel des agences gouvernementales. Cette jeune génération qui rejoint les différentes milices pour l'argent facile, a accès aux pharmacies et dépôts de médicaments et devient accro à un cocktail de Tramadol pour la douleur et d'Ecstasy pour l'adrénaline, ce qui a pour fonction de «faire tout oublier». On trouve aussi de la cocaïne, mais elle est chère et réservée à la bourgeoisie. Fumer du hashisch et boire de l'alcool «fait maison» a toujours été la pratique la plus courante pour les jeunes issus de la classe ouvrière. Et peut-on parler aussi de drogue ? En tout cas de nombreux jeunes sont accros et formatés aux jeux vidéo militaires de combat comme PUB G : une sorte de bataille qui se joue à plusieurs (jusqu'à cent personnes) ou le dernier survivant gagne la partie et dans lesquels des équipes s'entre-tuent : on

retrouve ces techniques sur les vrais champs de bataille. La seule réponse existante à ce phénomène est d'ordre militaire-religieux, portée par une puissante milice salafiste «la Force Radaâ» qui gère un centre de réhabilitation étroitement sécurisé, basé sur les terrains de l'aéroport de Mitiga à Tripoli où sont internés sans procès, ni jugement, des personnes considérées comme dealers ou toxicomanes ou buveurs d'alcool. Ils sont intégrés dans un programme de réhabilitation qui comprend une formation sommaire dans des métiers tels que la mécanique ou la menuiserie et des séminaires religieux pour apprendre le coran par cœur, des leçons sur l'islam, la morale, etc.

3 - Schizophrénie

La guerre partout dans le monde est une cause majeure d'exacerbation des maladies mentales et la Libye ne fait pas exception. Depuis 2011, le nombre de malades a augmenté de 80%. L'Organisation Mondiale de la Santé estime qu'une personne sur cinq dans les zones de conflit en Libye souffre de problèmes de santé mentale et que la plupart d'entre elles sont des civils, en raison des répercussions économiques et sociales des guerres et des conflits. 90 % des patients sont des hommes âgés de 19 à 50 ans ou plus, car ils sont les plus exposés aux effets de la guerre, victimes de traumatismes psychologiques après avoir été exposés à la vue du sang, de membres amputés et de corps mutilés.

Dans tout l'Ouest de la Libye, il n'y a que trois cliniques psychiatriques gouvernementales : une à l'hôpital central de Tripoli, la deuxième dans la ville de Misrata et la troisième à Zintan ce qui est nettement insuffisant pour la population de cette région. Dans la capitale, Tripoli, les quelques 150 lits sont actuellement tous occupés ; les cliniques externes reçoivent environ 210 à 220 patients par jour pour 32 médecins. Il y a deux hôpitaux privés dans la capitale, dont les coûts de traitement sont trop élevés pour la majorité des familles.

L'hôpital psychiatrique de Benghazi est le seul établissement d'hébergement gratuit dans les régions de l'Est, du centre et du sud de la Libye avec 450 lits, tous occupés la plupart du temps avec une moyenne de 100 consultations par jour pour 27 médecins. A noter que le coût du traitement dans les cliniques privées est supérieur à 4 000 dinars libyens (environ 800 euros) par semaine. Certains patients arrêtent de prendre leurs médicaments en raison du prix élevé, ce qui entraîne à nouveau une rechute de leur état de santé. Malheureusement, ces descriptifs ne représentent que la partie visible de l'iceberg, les maladies psychiatriques sont un tabou, surtout quand il s'agit des femmes, ce qui empêche l'hospitalisation ou la consultation de psychiatres. Les maladies psychiatriques sont alors reliées aux forces surnaturelles, aux esprits car les familles préfèrent que la femme soit victime de magie, qu'elle soit «possédée» par un «djinn» que frappée de folie. Du coup, là encore c'est la religion qui propose le miracle de la guérison avec des religieux prenant en charge le dialogue, les menaces et les négociations avec «l'esprit» ou la «chose» qui squatte le corps de la victime. Les femmes malades sont conduites dans des centres «d'exorcisme» qui ont ouvert dans certaines mosquée. Parfois c'est le «cheikh» qui vient chez la malade réciter le coran et procéder à des rituels, parfois violents, pour faire sortir le «djinn».

4 - Misère sexuelle

Dans les pays d'Afrique du Nord en général avec l'absence de mixité, l'absence de rapports entre hommes et femmes en dehors des cadres fixés par la religion, la misère sexuelle reste la norme. Ce qui se passe aujourd'hui s'apparente davantage à une révolution virtuelle concernant les jeunes qui se branchent sur les sites pornos. La plupart d'entre eux vivent, en effet, leur sexualité uniquement ou presque, sur Internet. Aujourd'hui, il existe ainsi, en Libye, une sexualité à deux vitesses. L'une que l'on retrouve





généralement dans des milieux défavorisés, reste étroitement liée aux traditions où il est quasi impossible d'avoir des relations, encore moins des relations sexuelles en dehors du mariage. La répression sociale et religieuse est très dure et ne tolère aucune dérogation ; le discours religieux et moral emprisonne toute forme de plaisir et liberté de disposer de son corps. L'autre, du côté de la bourgeoisie, qui profite de ses propriétés privées en banlieue chic ou loin des villes et inaccessibles pour s'affranchir de ces codes restrictifs en matière de sexualité, en organisant des fêtes mixtes avec alcool et drogue.

Avant 2011, les rapports entre les jeunes, hommes et femmes, étaient familiers et tolérés dans les universités, les entreprises et la rue, mais ils ont commencé à régresser au cours des dernières décennies sous la pression des salafistes et la complicité de tous les autres. Autre conséquence de ces intolérances : rues, marchés, universités et lieux publics sont devenus les lieux privilégiés du harcèlement sexuel des femmes. Ce phénomène resté tabou et dissimulé (au même titre que les violences conjugales, les agressions contre les homosexuels, etc.) a été considéré comme marginal, ce qui a contribué à son développement et au fait que beaucoup persistent à le perpétuer.

5 - Misère tout court

Le taux de pauvreté en 2021 a atteint les 59 % pour une population de 6,5 millions d'habitants, il était de 29% en 2009. Les Nations Unies estiment qu'environ 1,3 million de personnes, soit 23 % des Libyens, ont besoin d'une aide humanitaire. La dévaluation du dinar, (avec un salaire minimum de 450 dinars) a provoqué une détérioration des conditions de vie et une baisse considérable du pouvoir d'achat. Le déplacement de milliers de familles pendant les années qui ont suivi les événements 2011 a contribué à l'augmentation importante du taux de pauvreté car les Libyens n'ont plus accès aux produits et services de base tels que les soins médicaux et les services publics, en plus du manque de liquidités et des prix élevés. La flambée des prix des produits alimentaires et pharmaceutiques, en particulier des matières importées largement consommées sur les marchés libyens, à des taux variant entre 14 et 75%, a entraîné une augmentation des dépenses pour le panier alimentaire minimum d'une famille à plus de 743 dinars, et cela après la décision de réduire le taux de change. La production pétrolière, principale source de revenus du pays, baisse et augmente au gré des événements et calculs de groupes militaires qui contrôlent les zones de production. Des fermetures forcées de sites



pétroliers se produisent régulièrement. Considérés comme proches du camp de l'Est, les groupes à l'origine de ces derniers blocages réclament le transfert du pouvoir à Bashagha ainsi qu'une meilleure répartition des revenus pétroliers. La production a baissé d'environ 600 000 barils par jour, soit la moitié de la production quotidienne moyenne, entraînant un manque à gagner de «60 millions de dollars» par jour au moment où les prix flambent sous l'impact de la guerre en Ukraine.

6 - Chômage

La Libye souffre de l'inflation des effectifs des agents du sec-

teur public, puisque le poste salarial de la fonction publique s'élève à 21,8 milliards de dinars et représente 66% du budget global de l'État. La masse salariale est passée de 8 milliards de dinars en 2010 à 21,8 milliards de dinars en 2020 et le nombre d'employés de 900 000 en 2010 à 2 millions actuellement pour une population ne dépassant pas 7 millions de personnes. Ce sont des employés sans fonction réelle, qui souvent ne vont même pas au travail, certains ont plusieurs salaires d'infirmier, d'instituteur ou employé au ministère du travail, par exemple. Cette situation découle de la corruption de la classe politique et du clientélisme : chaque haut fonctionnaire se débrouille pour faire embaucher toute sa famille, ses cousins et ses voisins, dans des emplois fictifs mais avec de vrais salaires. C'est le secteur public qui absorbe la plus grande partie de la main-d'œuvre sachant que le secteur privé est improductif et principalement de nature commerciale. Tripoli, est la ville qui a le plus de commerces au monde car il n'y pas de frais d'électricité, ni taxes, ni besoin de licence, ni impôts et les employés de ces commerces sont la plupart du temps des travailleurs émigrés qui, sans contrat de travail, n'ont aucune existence sociale ou administrative.



Des jeunes attendent un bus qui ne viendra jamais face à un panneau de pub pour des élections qui n'ont jamais eu lieu





international/Libye

Et alors...

Cette liste de problèmes sociaux récurrents n'est pas exhaustive il faudrait ajouter les coupures d'eau, d'électricité, les mines laissées par Haftar et ses mercenaires qui empêchent tout retour dans les maisons piégées, la pollution des plages, le manque de livres scolaires, les embouteillages monstres et continus dans les grandes villes, etc. Il faut aussi évoquer la situation des immigrés -travailleurs ou migrants- dont le sort est aussi lamentable et incertain face à l'argent facile envoyé par les puissances occidentales pour «*enrayer le flux migratoire*». La population libyenne doute de l'avenir alors que les richesses de ses ressources minières seraient bien suffisantes pour la faire vivre confortablement et accueillir dignement les travailleurs étrangers. Ce tableau noir, n'est pas un véritable monochrome, il comporte quelques points lumineux qui apparaissent ici ou là : des grèves,

des sittings, des manifestations contre la corruption et la vie chère, des occupations, des révoltes où les manifestants ont incendié le parlement de Tobrouk. Mais hélas, c'est toujours le même scénario, l'Etat, même quand il n'existe pas (comme certains le pensent) envoie l'armée pour la répression, puis les précheurs du vendredi pour le volet persuasion, et tout rentre dans l'ordre, pour un temps.

Certains et certaines pensent que *Dégage!* serait encore le mot d'ordre nécessaire pour sauver ce pays abandonné à l'obscurantisme, au capitalisme «sauvage», à la cupidité de quelques affairistes riches et armés, pour balayer ces profiteurs sans scrupules soutenus sans vergogne par les multinationales occidentales et arabes qui veulent se partager le pétrole et le gaz. On peut bien balancer la classe politique par la porte, elle revient toujours par la fenêtre ! Un peu partout dans le monde a été pratiqué ce sport qui ne change rien de

fondamental. En réalité, la crise libyenne dépasse largement les causes contingentes liées au contexte géopolitique du moment, la crise est beaucoup plus profonde et gangrène la structure même de la société libyenne et la vision du monde des individus qui la compose. On constate la présence de trois forces principales qui jouent avec l'avenir de cette société : les forces armées composées des milices de Tripoli, Misrata et Benghazi, etc. ; les forces politiques, les différentes alliances entre la classe politique de Tripoli, Benghazi et Misrata ; les forces religieuses, salafistes et frères musulmans à l'Ouest, madkhalistes de l'Arabie Saoudite à l'Est. Ces trois forces ne sont pas indépendantes, elles peuvent se superposer : un groupe salafiste peut créer ou contrôler une brigade armée et la mettre au service d'un homme ou d'un groupe politique. Pour une réelle émancipation de la société libyenne, le slogan *Dégage!* doit s'appliquer à ces trois

forces en même temps. La séparation totale et radicale entre religion, armée, État et la société dans sa globalité, est une condition nécessaire pour l'émancipation individuelle et collective non seulement des Libyens, mais de toutes les sociétés d'Afrique du Nord. Ce programme est impossible à réaliser sans une révolution sociale et libertaire globale. Par contre, se libérer de la religion et lutter pour une séparation totale et radicale entre la religion et la société apparaît aujourd'hui, après l'expérience de 2011, comme le premier pas nécessaire, inévitable et relativement réalisable pour que ces sociétés commencent à vivre et à s'organiser afin de se débarrasser du capitalisme et de ses appareils de répression que sont l'armée et l'État.

Saoud OCL/Toulouse
24 oct. 2022



Manifestation à Tobrouk contre tous les politiciens

